

**Groupe Air France-KLM**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

# Groupe Air France-KLM

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>		<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
	<i>Notes</i>			
<b>Période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars</b>				
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5</b>	<b>24 114</b>	<b>23 073</b>	<b>21 448</b>
Autres produits de l'activité		4	4	4
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>24 118</b>	<b>23 077</b>	<b>21 452</b>
Charges externes	<b>6</b>	(13 814)	(13 100)	(12 127)
Frais de personnel	<b>7</b>	(7 018)	(6 689)	(6 357)
Impôts et taxes		(250)	(263)	(228)
Amortissements	<b>8</b>	(1 606)	(1 782)	(1 656)
Dépréciations et provisions	<b>8</b>	(17)	(8)	(72)
Autres produits et charges	<b>9</b>	(8)	5	(76)
<b>Résultat d'exploitation courant</b>		<b>1 405</b>	<b>1 240</b>	<b>936</b>
Cessions de matériels aéronautiques	<b>10</b>	9	13	2
Ecarts d'acquisition négatifs	<b>4</b>	40	-	5
Autres produits et charges non courants	<b>10</b>	(182)	(20)	512
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>1 272</b>	<b>1 233</b>	<b>1 455</b>
Coût de l'endettement financier brut		(387)	(407)	(392)
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		288	267	168
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>11</b>	<b>(99)</b>	<b>(140)</b>	<b>(224)</b>
Autres produits et charges financiers	<b>11</b>	(24)	25	(31)
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>		<b>1 149</b>	<b>1 118</b>	<b>1 200</b>
Impôts	<b>12</b>	(358)	(248)	(256)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>791</b>	<b>870</b>	<b>944</b>
Part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	<b>20</b>	(24)	17	(23)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>767</b>	<b>887</b>	<b>921</b>
Résultat net des activités non poursuivies	<b>13</b>	-	-	-
<b>Résultat net</b>		<b>767</b>	<b>887</b>	<b>921</b>
- Part du groupe		<b>748</b>	<b>891</b>	<b>913</b>
- Intérêts minoritaires		19	(4)	8
Résultat net – part du groupe par action (en euros)	<b>14.1</b>			
- de base		2,63	3,35	3,47
- dilué		2,47	3,05	3,25
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	<b>14.2</b>			
- de base		2,69	3,33	3,50
- dilué		2,53	3,03	3,28

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## BILAN CONSOLIDÉ

<b>Actif</b>		<b>31 mars 2008</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2006</b>
<i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>			
Goodwill	15	377	204	208
Immobilisations incorporelles	16	475	424	428
Immobilisations aéronautiques	18	12 280	11 551	11 017
Autres immobilisations corporelles	18	2 193	2 007	1 955
Titres mis en équivalence	20	177	228	204
Actifs de pension	21	2 245	2 097	1 903
Autres actifs financiers (dont 735 millions d'euros de dépôts liés aux dettes financières au 31 mars 2008, 835 millions d'euros au 31 mars 2007 et 895 millions d'euros au 31 mars 2006)	22	956	1 095	1 182
Impôts différés	12.5	29	26	7
Autres débiteurs	25	1 810	604	1 082
<b>Actif non courant</b>		<b>20 542</b>	<b>18 236</b>	<b>17 986</b>
Autres actifs financiers (dont 266 millions d'euros de dépôts liés aux dettes financières et de placements entre 3 mois et 1 an au 31 mars 2008, 631 millions d'euros au 31 mars 2007 et 889 millions d'euros au 31 mars 2006)	22	303	689	932
Stocks et en-cours	23	507	360	340
Créances clients	24	2 569	2 610	2 518
Créances d'impôt société		3	7	1
Autres débiteurs	25	2 385	1 271	1 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	4 381	3 497	2 946
<b>Actif courant</b>		<b>10 148</b>	<b>8 434</b>	<b>8 493</b>
<b>Total actif</b>		<b>30 690</b>	<b>26 670</b>	<b>26 479</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## BILAN CONSOLIDÉ (suite)

<b>Passif et capitaux propres</b> <i>En millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	<b>31 mars 2008</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2006</b>
Capital	<i>27.1</i>	2 552	2 375	2 290
Primes d'émission et de fusion	<i>27.2</i>	765	539	430
Actions d'auto-contrôle	<i>27.3</i>	(119)	(30)	(58)
Réserves et résultat	<i>27.4</i>	7 338	5 415	5 072
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>		<b>10 536</b>	<b>8 299</b>	<b>7 734</b>
Intérêts minoritaires		78	113	119
<b>Capitaux propres</b>		<b>10 614</b>	<b>8 412</b>	<b>7 853</b>
Provisions et avantages du personnel	<i>29</i>	1 439	1 387	1 453
Dettes financières	<i>30</i>	6 914	7 419	7 826
Impôts différés	<i>12.5</i>	1 713	891	839
Autres créditeurs	<i>31</i>	819	401	417
<b>Passif non courant</b>		<b>10 885</b>	<b>10 098</b>	<b>10 535</b>
Provisions	<i>29</i>	441	225	192
Dettes financières	<i>30</i>	905	1 098	1 260
Dettes fournisseurs		2 218	2 131	2 039
Titres de transport émis et non utilisés		2 279	2 217	2 062
Dettes d'impôt société		25	21	167
Autres créditeurs	<i>31</i>	3 151	2 335	2 269
Concours bancaires	<i>26</i>	172	133	102
<b>Passif courant</b>		<b>9 191</b>	<b>8 160</b>	<b>8 091</b>
<b>Total passif</b>		<b>20 076</b>	<b>18 258</b>	<b>18 626</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>		<b>30 690</b>	<b>26 670</b>	<b>26 479</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto- contrôle	Réserves et résultats	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Au 1<sup>er</sup> avril 2005</b>	<b>269 383 518</b>	<b>2 290</b>	<b>384</b>	<b>(19)</b>	<b>3 254</b>	<b>5 909</b>	<b>111</b>	<b>6 020</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	(4)	(4)	-	(4)
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	1 055	1 055	4	1 059
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	4	4	-	4
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	913	913	8	921
<b>Total des produits (charges) comptabilisés</b>	-	-	-	-	1 968	1 968	12	1 980
Echange Salaire Actions (ESA) et stock options	-	-	-	-	(80)	(80)	-	(80)
OCEANE	-	-	46	-	-	46	-	46
Dividendes distribués	-	-	-	-	(40)	(40)	(1)	(41)
Titres d'autocontrôle (note 27.3)	-	-	-	(39)	-	(39)	-	(39)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Autres variations	-	-	-	-	(30)	(30)	-	(30)
<b>Au 31 mars 2006</b>	<b>269 383 518</b>	<b>2 290</b>	<b>430</b>	<b>(58)</b>	<b>5 072</b>	<b>7 734</b>	<b>119</b>	<b>7 853</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	(501)	(501)	(1)	(502)
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	(2)	(2)	(1)	(3)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	891	891	(4)	887
<b>Total des produits (charges) comptabilisés</b>	-	-	-	-	388	388	(6)	382
Echange Salaire Actions (ESA) et stock options	-	-	-	-	35	35	-	35
Augmentation de capital	9 982 189	85	109	-	-	194	-	194
Dividendes distribués	-	-	-	-	(80)	(80)	(8)	(88)
Titres d'autocontrôle (note 27.3)	-	-	-	28	-	28	-	28
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	8	8
<b>Au 31 mars 2007</b>	<b>279 365 707</b>	<b>2 375</b>	<b>539</b>	<b>(30)</b>	<b>5 415</b>	<b>8 299</b>	<b>113</b>	<b>8 412</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	9	9	-	9
Gain/(perte) lié aux couvertures des flux de trésorerie	-	-	-	-	1 260	1 260	13	1 273
Variation des réserves de conversion	-	-	-	-	8	8	(2)	6
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	748	748	19	767
<b>Total des produits (charges) comptabilisés</b>	-	-	-	-	2 025	2 025	30	2 055
Echange Salaire Actions (ESA) et stock options	-	-	-	-	32	32	-	32
Augmentation de capital	20 853 571	177	226	-	-	403	-	403
Dividendes distribués	-	-	-	-	(134)	(134)	(3)	(137)
Titres d'autocontrôle (note 27.3)	-	-	-	(89)	-	(89)	-	(89)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	(62)	(62)
<b>Au 31 mars 2008</b>	<b>300 219 278</b>	<b>2 552</b>	<b>765</b>	<b>(119)</b>	<b>7 338</b>	<b>10 536</b>	<b>78</b>	<b>10 614</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

<i>En millions d'euros</i>	<b>31 mars 2008</b>	<b>31 mars 2007</b>	<b>31 mars 2006</b>
Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
Première application des normes IAS 32 et 39 enregistrée en capitaux propres	-	-	(3)
Variation de la juste valeur portée en capitaux propres	9	-	(1)
Variation de la juste valeur transférée en résultat	-	-	-
Couverture des flux de trésorerie			
Première application des normes IAS 32 et 39 enregistrée en capitaux propres	-	-	1 168
Partie efficace de la variation de juste valeur des couvertures portée en capitaux propres	2 348	7	428
Variation de la juste valeur transférée en résultat	(534)	(771)	-
Variation de la réserve de conversion	8	(2)	4
Impôt sur les éléments portés directement en capitaux propres :			
Première application des normes IAS 32 et 39 enregistrée en capitaux propres	-	-	(397)
Produit (charge) porté(e) en capitaux propres	(554)	263	(144)
<b>Produits / (charges) net(te)s constaté(e)s directement en capitaux propres – part du groupe</b>	<b>1 277</b>	<b>(503)</b>	<b>1 055</b>
Résultat de la période – part du groupe	748	891	913
<b>Total des produits / (charges) enregistré(e)s au titre de la période – part du groupe</b>	<b>2 025</b>	<b>388</b>	<b>1 968</b>
Total des produits / (charges) enregistré(e)s au titre de la période – part des minoritaires	30	(6)	12
<b>Total des produits / (charges) enregistré(e)s au titre de la période</b>	<b>2 055</b>	<b>382</b>	<b>1 980</b>

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

# Groupe Air France-KLM

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>				
<b>Période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars</b>	<i>Notes</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Résultat net – Part du groupe		748	891	913
Intérêts minoritaires		19	(4)	8
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	<b>8</b>	1 623	1 790	1 728
Dotations nettes aux provisions financières	<b>11</b>	17	10	24
Résultat sur cessions d'actifs corporels et incorporels		(43)	(44)	(46)
Résultat sur cessions de filiales et participations		(46)	(1)	(2)
Gain sur transactions WAM (ex Amadeus GTD)	<b>20</b>	(284)	(16)	(504)
Résultats non monétaires sur instruments financiers	<b>11</b>	(65)	(43)	(6)
Ecart de change non réalisé		27	(5)	8
Écarts d'acquisition négatifs	<b>4</b>	(40)	-	(5)
Résultats des sociétés mises en équivalence	<b>20</b>	24	(17)	23
Impôts différés	<b>12</b>	261	244	98
Autres éléments non monétaires		214	(112)	(182)
<b>Sous-total</b>		<b>2 455</b>	<b>2 693</b>	<b>2 057</b>
(Augmentation) / diminution des stocks		(70)	(20)	(18)
(Augmentation) / diminution des créances clients		69	(184)	(215)
Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs		118	228	96
Variation des autres débiteurs et créditeurs		330	133	736
<b>Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation avant éléments non récurrents</b>		<b>2 902</b>	<b>2 850</b>	<b>2 656</b>
Paiement de la soulte au titre de l'échange salaire actions 2003		(110)	-	-
Versement additionnel aux fonds de retraite		(198)	-	-
<b>Flux net de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>2 594</b>	<b>2 850</b>	<b>2 656</b>
Acquisitions de filiales et participations	<b>37</b>	(272)	(25)	(58)
Investissements corporels et incorporels	<b>19</b>	(2 340)	(2 378)	(2 544)
Cessions de filiales et participations	<b>37</b>	84	43	35
Trésorerie nette reçue sur transactions WAM (ex Amadeus GTD)	<b>20</b>	284	-	817
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		282	160	227
Dividendes reçus		5	6	10
Diminution (augmentation) nette des placements entre 3 mois et 1 an		349	331	(294)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>		<b>(1 608)</b>	<b>(1 863)</b>	<b>(1 807)</b>
Augmentation de capital		597	-	-
Emission de nouveaux emprunts		681	1 240	1 410
Remboursement d'emprunts		(414)	(714)	(523)
Remboursements de dettes résultant de contrats de location-financement		(886)	(866)	(580)
Nouveaux prêts		(53)	(89)	(155)
Remboursement des prêts		79	52	97
Dividendes distribués		(137)	(88)	(41)
Réduction des capitaux propres		(10)	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux activités de financement</b>		<b>(143)</b>	<b>(465)</b>	<b>208</b>
<b>Effet des variations de change sur la trésorerie, équivalents de trésorerie et les concours bancaires courants</b>		<b>2</b>	<b>(2)</b>	<b>2</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>845</b>	<b>520</b>	<b>1 059</b>
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à l'ouverture		3 364	2 844	1 785
Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires à la clôture	<b>26</b>	4 209	3 364	2 844
Impôts sur les bénéfices payés (flux provenant de l'exploitation)		(96)	(309)	(4)
Intérêts payés (flux provenant de l'exploitation)		(410)	(451)	(364)
Intérêts perçus (flux provenant de l'exploitation)		288	299	154

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**



# Groupe Air France-KLM

## 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le terme « Air France-KLM » utilisé ci-après fait référence à la société holding régie par le droit français. Le terme « groupe » concerne l'ensemble économique composé d'Air France-KLM et de ses filiales. Le groupe dont le siège social est situé en France, constitue un des plus grands groupes aériens mondiaux.

L'activité principale est le transport aérien de passagers. Les activités du groupe incluent également le transport aérien de fret, la maintenance aéronautique et toute autre activité en relation avec le transport aérien notamment l'avitaillement et le transport aérien à la demande.

La société anonyme Air France-KLM, domiciliée au 2 rue Robert Esnault-Pelterie 75007 Paris – France, est l'entité consolidante du groupe Air France-KLM. Air France-KLM est coté à Paris (Euronext) et Amsterdam (Euronext). Air France-KLM n'est plus coté à New-York (NYSE) depuis le 7 février 2008.

La monnaie fonctionnelle du groupe est l'euro.

## 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice inclut un gain d'un montant de 284 millions d'euros avant impôt relatif à la transaction WAM (Amadeus GTD) décrite en note 20 ainsi qu'une provision pour enquête cargo d'un montant de (530) millions d'euros avant impôt (voir note 29.2).

## 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 3.1. Principes comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés à compter de l'exercice 2005-06 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés (« IFRS »).

Les IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne diffèrent sur certains aspects des IFRS publiées par l'IASB. Néanmoins, le groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué les IFRS telles que publiées par l'IASB.

La norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales » qui fixe notamment les règles spécifiques pour un premier adoptant a été appliquée sur la base des normes et interprétations en vigueur à la date de clôture de ses premiers comptes consolidés annuels établis conformément aux IFRS (soit le 31 mars 2006), et ce dès la date de transition aux IFRS, soit le 1<sup>er</sup> avril 2004.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 21 mai 2008.

Conformément à l'option offerte, les normes IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation » relatives aux instruments financiers ont été appliquées à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005.

### 3.2. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les IFRS, conduit la direction du groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan, sur les notes aux états financiers consolidés concernant les actifs et passifs à la date d'arrêté des comptes consolidés ainsi que sur le montant des produits et des charges. Les principales estimations retenues par le groupe sont décrites dans les notes suivantes :

- Note 3.6 – la reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux titres de transport émis et non utilisés,

## Groupe Air France-KLM

- Notes 3.13 et 3.12 – les immobilisations corporelles et incorporelles,
- Note 3.10 – les immobilisations financières,
- Note 3.21 – les impôts différés actifs,
- Note 3.7 – le programme de fidélisation flying blue
- Notes 3.17, 3.18 et 3.19 – les provisions.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

### 3.3. Méthodes de consolidation

#### 3.3.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et des capitaux propres revenant aux tiers est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

#### 3.3.2. Participations dans les entreprises associées et co-entreprises

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Sont également mises en équivalence les sociétés pour lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant au groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées et les co-entreprises à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin, ajustée des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Des changements de valeurs comptables peuvent être comptabilisés dans la situation nette de la société mise en équivalence sans néanmoins affecter son compte de résultat. La quote-part de ces changements est reconnue directement dans les capitaux propres du groupe.

Les pertes d'une entité mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe et de l'investissement net (créance long terme) dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le groupe a une obligation contractuelle de couvrir ces pertes ; ou
- le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill et inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence.

Les participations dans des entités sur lesquelles le groupe a cessé d'exercer une influence notable, ou un contrôle conjoint, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées à leur valeur d'équivalence à la date de sortie du périmètre.

# Groupe Air France-KLM

## 3.3.3 Opérations intra-groupe

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du groupe dans ces sociétés, seulement dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs d'une perte de valeur.

## 3.3.4 Date de clôture

A l'exception de quelques filiales et participations non significatives qui clôturent au 31 décembre, toutes les sociétés du groupe sont consolidées à partir de comptes annuels établis au 31 mars.

## 3.4. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

### 3.4.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros comme suit :

- A l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont appliqués, les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture,
- Les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux moyens de change de la période,
- L'écart de conversion en résultant est porté au poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les goodwill sont exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et sont convertis en euros au taux de clôture.

### 3.4.2. Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit au paragraphe 3.10. « Instruments financiers, évaluation des actifs et passifs financiers ».

# Groupe Air France-KLM

## 3.5. Regroupements d'entreprises

### 3.5.1. Regroupements antérieurs à la date de première adoption des normes IFRS (avant le 1<sup>er</sup> avril 2004)

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er avril 2004 (Air Inter, UTA essentiellement) n'ont pas fait l'objet de retraitements prévus par la norme IFRS 3. Les regroupements d'entreprises ayant eu lieu antérieurement au 1<sup>er</sup> avril 2004 sont comptabilisés conformément aux normes françaises. En normes françaises, certains actifs et passifs acquis n'étaient pas valorisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Par ailleurs, dans le cas d'une acquisition par lots, les justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris étaient évaluées lors de l'acquisition du premier lot.

### 3.5.2. Regroupements postérieurs au 1er avril 2004

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, conformément à la norme IFRS 3. En application de cette norme, dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le groupe procède dans un délai n'excédant pas douze mois à compter de la date d'acquisition, à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Les actifs répondant aux dispositions de IFRS 5, tels que décrits dans la note 3.22., sont comptabilisés et évalués au montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Le goodwill résultant de la différence entre le coût d'acquisition, qui inclut les éventuels instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise et les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises, et la quote-part des capitaux propres du groupe après évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ne sont plus amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Si la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est négative, celle-ci est immédiatement comptabilisée en résultat.

## 3.6. Chiffre d'affaires

Pour les opérations aériennes, le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la réalisation du transport, net des éventuelles remises accordées. Le transport est également le fait générateur de la comptabilisation en charges externes des commissions versées aux intermédiaires.

En conséquence, à leur date d'émission, les titres de transport tant sur le passage que sur le fret sont comptabilisés en « Titres de transport émis et non utilisés ».

Toutefois, la recette relative aux titres de transport émis qui se révéleront non utilisés est comptabilisée en chiffre d'affaires dès l'émission du billet par application d'un taux statistique régulièrement mis à jour.

Le chiffre d'affaires des contrats de maintenance tiers est évalué selon la méthode de l'avancement.

## 3.7. Programme de fidélisation

Jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2005, chacun des deux sous-groupes (Air France et KLM) composant le groupe disposait d'un programme de fidélisation propre, « Fréquence Plus » et « Flying Dutchman », permettant aux adhérents d'acquérir des « miles » au fur et à mesure de leurs voyages sur des vols Air France ou KLM et d'autres compagnies partenaires. Ces « miles » donnaient accès à divers avantages dont des voyages gratuits sur les vols des deux compagnies respectives.

## Groupe Air France-KLM

Dans le cadre du rapprochement des deux compagnies, un programme commun de fidélisation « Flying Blue » a été lancé en juin 2005 et cumule les « miles » des deux programmes précédents.

La probabilité de transformation des « miles » en billets primes est estimée selon une méthode statistique dont découle un taux dit de « rédemption ».

La valeur des « miles » est estimée en fonction des conditions d'utilisation des billets gratuits. L'évaluation tient compte du coût marginal actualisé du passager transporté (catering, coût d'émission du billet...) et du coût actualisé des « miles » utilisés chez les partenaires.

Les « miles » probabilisés sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires et inscrits en dette au fur et à mesure de leur acquisition par les adhérents, au poste « Titres de transport émis et non utilisés ».

Les compagnies vendent aussi des « miles » à des sociétés partenaires participant au programme de fidélisation tels que des sociétés de carte de crédit, des chaînes hôtelières et des loueurs de voitures. Le groupe diffère une partie de ce produit correspondant à la valeur du futur voyage, de façon cohérente avec la détermination du passif reconnu lors de la constitution des « miles ». La marge réalisée sur les ventes de « miles » est rapportée immédiatement au résultat.

### 3.8. Distinction entre résultat d'exploitation courant et résultat des activités opérationnelles

Le groupe considère qu'il est pertinent, pour la compréhension de sa performance financière, de présenter dans son compte de résultat un solde intermédiaire au sein du « résultat des activités opérationnelles ». Ce solde, appelé « résultat d'exploitation courant », exclut les éléments inhabituels définis comme des produits ou des charges non récurrents par leur fréquence, leur nature et/ou leur montant.

Ces éléments peuvent être divisés en trois catégories :

- Des éléments qui sont à la fois très peu fréquents et matériels, comme la reconnaissance au compte de résultat d'un écart d'acquisition négatif.
- Des éléments qui apparaissent sur l'ensemble des périodes présentées et qui peuvent être présents lors des périodes à venir, mais qui affectent la compréhension de la performance financière du groupe et ne contribuent pas à faire des projections futures fiables, comme les ventes de matériel aéronautique et les cessions d'autres actifs.
- Des éléments qui sont par nature imprévisibles et non récurrents comme par exemple, les coûts de restructuration ou des résultats de transactions spécifiques lorsque ceux-ci sont matériels. Le groupe considère que la matérialité doit être mesurée non seulement en comparant le montant concerné avec le résultat des activités opérationnelles de la période, mais également en terme de variation de l'élément d'une période par rapport à une autre.

### 3.9. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé hors actions d'auto détention.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe ajusté des effets des instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice ajusté de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

# Groupe Air France-KLM

## 3.10. Instruments financiers, évaluation des actifs et passifs financiers

### 3.10.1 Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Postérieurement à la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

### 3.10.2 Titres de participation des sociétés non consolidées et autres titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés non consolidées et les autres titres immobilisés sont qualifiés d'actifs disponibles à la vente et figurent au bilan pour leur juste valeur. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de bourse. Pour les autres titres, si la juste valeur n'est pas estimable de façon fiable, elle correspond au coût d'acquisition net des pertes de valeur éventuelles.

Les pertes et gains latents, à l'exception des pertes de valeur, sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres intitulée « Réserves sur instruments dérivés et sur actifs financiers disponibles à la vente. ». En cas d'indication d'une perte de valeur de l'actif financier, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

### 3.10.3 Instruments dérivés

Le groupe utilise divers instruments dérivés dans le but de couvrir ses expositions aux risques de change, de taux d'intérêt ou de variation des prix d'achat de carburant.

Des contrats de change à terme et des options sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change. Pour les engagements fermes, les gains et les pertes latents sur ces instruments financiers sont inclus dans la valeur nette comptable de l'actif ou du passif couvert.

Le groupe utilise également des swaps de taux pour gérer son exposition au risque de taux. La majorité des swaps négociés permet de convertir des dettes à taux variable à taux fixe.

L'exposition au risque carburant, enfin, est couverte par des swaps ou des options sur jet fuel, gasoil ou brent.

La majeure partie de ces instruments dérivés est qualifiée comptablement d'instruments de couverture si le dérivé est éligible en tant qu'instrument de couverture et si les relations de couverture sont documentées conformément aux principes de la norme IAS 39.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. Le mode de comptabilisation des variations de juste valeur dépend de la classification des instruments dérivés. Trois classifications différentes existent :

- *Couverture de juste valeur* : les variations de juste valeur du dérivé sont constatées en résultat et viennent compenser, à hauteur de la part efficace, les variations de la juste valeur du sous-jacent (actif, passif ou engagement ferme), également comptabilisées en résultat.
- *Couverture de flux futurs* : les variations de juste valeur sont constatées en capitaux propres pour la partie efficace et sont reclassées en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier. La partie inefficace est enregistrée directement en résultat financier.
- *Dérivés de transaction* : les variations de juste valeur du dérivé sont comptabilisées en résultat financier.

### 3.10.4 Emprunts obligataires convertibles

Les emprunts obligataires convertibles sont considérés comme des instruments financiers composés de deux éléments : une composante obligataire enregistrée en dette et une composante action enregistrée en capitaux propres. La composante obligataire est égale à la valeur actualisée de la totalité des coupons dus au titre de l'obligation au taux d'une obligation simple qui aurait été émise au même moment que l'obligation convertible. La valeur de la composante action enregistrée en capitaux propres est calculée par différence avec le montant nominal de l'emprunt obligataire à l'émission. La différence entre les frais financiers comptabilisés et les montants effectivement décaissés

## Groupe Air France-KLM

est ajoutée à chaque clôture au montant de la composante dette de sorte qu'à l'échéance, le montant à rembourser en cas de non conversion corresponde au prix de remboursement.

### 3.10.5 Actifs financiers, trésorerie et équivalents de trésorerie

#### *Actifs de transaction (à la juste valeur par compte de résultat)*

Les actifs de transaction comprennent les actifs détenus à des fins de transaction (SICAV, FCP, certificat de dépôt, billet de trésorerie...), que la société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, ou qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Ils sont classés au bilan en actifs financiers à court terme. Par ailleurs, le groupe n'a pas désigné d'actifs à la juste valeur sur option.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Il s'agit de placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### 3.10.6 Dettes financières

Les emprunts sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Ils sont ensuite comptabilisés selon la méthode du coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. En application de ce principe, les primes de remboursement ou d'émission éventuelles sont portées dans la rubrique du bilan correspondant à ces emprunts et amorties en résultat financier sur la durée de vie des emprunts.

Par ailleurs, les passifs financiers documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur sont réévalués à la juste valeur au titre du risque couvert, c'est-à-dire le risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt. Ces variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat de la période symétriquement aux variations de juste valeur des swaps de couverture.

## 3.11. Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1<sup>er</sup> avril 2004, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables français. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> avril 2004 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes internationales au 1<sup>er</sup> avril 2004, conformément à la norme IFRS 1.

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan.

Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de perte de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause celle-ci. Les pertes de valeur enregistrées, comme décrit dans la note 3.14, ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est dégagé et immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale, d'une société mise en équivalence ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la société cédée est inclus dans le calcul du résultat de cession.

## 3.12. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2007, les frais de développement informatiques sont immobilisés et amortis selon un plan reflétant la durée d'utilisation propre à chaque développement. Pour ce faire, le groupe s'est doté à

## Groupe Air France-KLM

partir de cette date des outils qui permettent un suivi par projet de toutes les étapes du développement, et notamment, la mesure des dépenses internes et externes directement attribuables à chaque projet au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée, comme décrit dans la note 3.14.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire, sur les périodes suivantes :

Logiciels	1 à 5 ans
Fichiers clients	5 à 12 ans

### 3.13. Immobilisations corporelles

#### 3.13.1 Règle spécifique au bilan d'ouverture

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément à l'option offerte par IFRS 1, le groupe a procédé à l'évaluation à la juste valeur de certains éléments de sa flotte au 1<sup>er</sup> avril 2004, et a retenu cette valorisation comme « coût présumé ».

Ce traitement permet ainsi au groupe d'avoir l'ensemble de sa flotte à la juste valeur compte tenu de l'acquisition du groupe KLM à la même période (1<sup>er</sup> mai 2004), pour laquelle la valeur de marché a été retenue dans le cadre de la valorisation du bilan d'acquisition.

Les évaluations ont été menées par des experts indépendants.

#### 3.13.2 Principes applicables depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût historique d'acquisition ou de fabrication, diminué des amortissements cumulés et le cas échéant des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des emprunts contractés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partie intégrante du coût historique. Dans la mesure où les acomptes sur investissements ne sont pas financés par des emprunts spécifiques, le groupe retient le taux moyen d'intérêts des emprunts non affectés en cours à la clôture de l'exercice considéré.

Les coûts d'entretien sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés (grand entretien sur les cellules et moteurs hors pièces à durée de vie limitée).

#### 3.13.3 Immobilisations aéronautiques

Le prix d'acquisition des immobilisations aéronautiques est libellé en devises étrangères. Il est converti au cours de règlement ou, le cas échéant, au cours de couverture qui lui est affecté. Les remises constructeurs éventuelles sont portées en diminution de la valeur immobilisée.

Les avions sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée moyenne d'utilisation estimée. Cette durée est fixée à 20 ans sans valeur résiduelle.

La norme comptable préconise de revoir chaque année la valeur résiduelle ainsi que le plan d'amortissement. Durant le cycle d'exploitation, dans le cadre de l'élaboration des plans de renouvellement de flotte, le groupe examine si la base amortissable ou la durée d'utilité doivent être adaptées et le cas échéant, détermine si une valeur résiduelle doit être prise en compte et la durée d'utilité adaptée.

Les potentiels cellules et moteurs (hors pièces à durée de vie limitée) sont isolés du coût d'acquisition des appareils. Ils constituent des composants distincts et sont amortis sur la durée courant jusqu'à l'événement suivant de grand entretien prévu.



## Groupe Air France-KLM

Les pièces de rechanges aéronautiques sont inscrites en immobilisations. La durée d'amortissement varie, selon les caractéristiques techniques des pièces, de 3 à 20 ans.

### 3.13.4 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

Constructions	20 à 40 ans
Agencements et installations	8 à 15 ans
Simulateurs de vol	10 à 20 ans
Matériels et outillages	5 à 15 ans

### 3.13.5. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location », les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur.

Les autres contrats de location sont classés en location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminée au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue du contrat de location financement, en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité des actifs et la durée du contrat de location financement lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'il n'y aura pas de transfert de propriété au terme du contrat.

Dans le cadre d'opérations de cession-bail suivies d'une location opérationnelle, les plus ou moins values dégagées font l'objet des traitements suivants :

- elles sont reconnues immédiatement lorsqu'il est clairement établi que la transaction a été réalisée à la juste valeur ;
- si le prix de vente est inférieur à la juste valeur, les plus ou moins values sont reconnues immédiatement exception faite du cas suivant : si la perte est compensée par des loyers futurs inférieurs au prix de marché, elle est différée et amortie proportionnellement aux paiements de loyers sur la période d'utilisation attendue de l'actif ;
- si le prix de vente est supérieur à la juste valeur, l'écart est différé et amorti sur la période d'utilisation attendue de l'actif.

Dans le cadre d'opérations de cession-bail suivies d'une location financement, les résultats de cession sont étalés, en produits financiers, sur la durée du contrat. Les moins-values sont reconnues si un indicateur de perte de valeur apparaît sur le bien.

## 3.14. Test de valeur d'actif

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le groupe examine annuellement s'il existe un quelconque indice démontrant que la valeur des immobilisations corporelles et incorporelles est susceptible d'être remise en cause. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés, déterminés à partir d'hypothèses budgétaires validées par la Direction.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris isolément, celui-ci est rattaché à d'autres actifs qui forment une unité génératrice de trésorerie (UGT).

Ainsi, le groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés était les UGT, lesquelles correspondent aux secteurs d'activité du groupe (cf informations sectorielles).

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu, le cas échéant, à la valeur du goodwill, le reliquat est affecté aux autres actifs qui composent l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

## Groupe Air France-KLM

La valeur recouvrable des UGT, qui correspond à leur valeur d'utilité, est déterminée en utilisant notamment un taux d'actualisation correspondant au coût moyen pondéré du capital du groupe et un taux de croissance reflétant les hypothèses de marché propre aux activités.

### 3.15. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### 3.16. Actions propres

Les titres représentatifs du capital de la société mère détenus par le groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

### 3.17. Avantages du personnel

Les engagements du groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de cessation de service sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays. Les engagements sont couverts, soit par des fonds de pension ou d'assurance, soit par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Le groupe a utilisé l'option offerte par IFRS 1 permettant de comptabiliser le solde des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, soit au 1<sup>er</sup> avril 2004, directement en capitaux propres.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, les gains et pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles ne sont reconnus que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur la plus haute de l'engagement ou de la valeur du fonds. La fraction excédant 10% est alors étalée sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

#### *Particularités concernant les surplus des fonds de pension*

Les plans de retraite néerlandais doivent généralement faire l'objet d'une couverture de financement minimale (Minimum Funding Requirements « MFR »). Des questions sont apparues quant au fait que ce MFR affecte la reconnaissance du surplus des fonds de pension qui pourrait être reconnu conformément à la norme IAS 19, et donc, comment le groupe pourrait enregistrer certains surplus des fonds de pension de KLM dans ses états financiers consolidés.

S'agissant de l'inscription au bilan de la valeur du surplus des fonds de pension, la norme IAS 19 peu précise sur ce point est sujette à interprétation.

Au regard de cette situation, notamment pour le traitement comptable de certaines sociétés du groupe KLM, l'IFRIC, organe technique de l'IASB en charge de l'interprétation des normes a été saisi.

En juillet 2007, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 14 (« IAS19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement et leur interaction »). Cette dernière vient confirmer de façon définitive le traitement comptable retenu par le groupe et la reconnaissance au bilan des surplus de fonds de pension constitués par le sous-groupe KLM.

### 3.18. Provisions pour restitution d'avions en location opérationnelle

Dans certains contrats de location opérationnelle, le groupe s'est engagé à restituer l'avion avec un niveau de potentiels contractuellement défini.

## **Groupe Air France-KLM**

Les coûts de restitution des cellules et des moteurs relatifs aux contrats de location opérationnelle sont provisionnés.

Lorsque le cas échéant, le potentiel de l'avion est supérieur aux conditions contractuelles de restitution, l'excédent est inscrit à l'actif du bilan et amorti linéairement sur la période durant laquelle ce potentiel est supérieur aux conditions contractuelles de restitution. Dans le cas où, à la date de restitution de l'appareil, son potentiel est supérieur aux conditions contractuelles de restitution, cet excédent est remboursable par le bailleur.

### **3.19. Autres provisions**

Le groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

L'effet du passage du temps est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

### **3.20. Frais d'émission d'emprunts et frais d'augmentation de capital - Primes de remboursement d'emprunts**

Les frais d'émission d'emprunts sont étalés en résultat financier sur la durée de vie des emprunts selon une méthode actuarielle.

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission.

### **3.21. Impôts différés**

Le groupe comptabilise les impôts différés selon la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, sauf exceptions prévues par IAS 12.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice.

Les soldes nets d'impôts différés sont déterminés sur la base de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Un passif d'impôt différé est également comptabilisé sur les réserves non distribuées des entités mises en équivalence.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Dans ce dernier cas, ils sont comptabilisés directement en capitaux propres.

### **3.22. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées**

Les actifs ou groupes d'actifs non courants destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée sur un plan de

## Groupe Air France-KLM

vente, dont on s'attend à ce qu'il soit réalisé dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité, et le cas échéant, présente ces derniers en « actifs non courants destinés à être cédés ».

Les éventuelles dettes liées à ces actifs non courants destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

### 3.23. Paiement fondé sur des actions

Conformément aux dispositions transitoires prévues par la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er avril 2004 ont été évalués et comptabilisés en charge de personnel. Les autres plans ne sont pas évalués et restent non comptabilisés. Pour le groupe, cette dernière catégorie concerne uniquement le plan Echange Salaire Action réalisé en 1998.

Les plans d'options de souscription ou d'achats d'actions sont évalués à la juste valeur à la date d'attribution des plans.

La juste valeur des plans de stock options est déterminée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes. Cette méthode permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité et dividendes attendus).

Cette juste valeur est estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues. Elle est comptabilisée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres répartie sur la période d'acquisition des droits. Cette charge de personnel est le cas échéant ajustée afin de tenir compte du nombre d'options réellement acquis.

# Groupe Air France-KLM

## 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 4.1. Acquisitions de filiales

#### KLM

En janvier 2008, le groupe a racheté 1,25% complémentaire du capital de KLM, portant ainsi sa participation à 98,75% représentant 49% des droits de vote. Cette opération s'est traduite par la constatation d'un écart d'acquisition négatif d'un montant de 40 millions d'euros. Cet écart d'acquisition négatif a été entièrement repris en résultat sur la ligne « Ecarts d'acquisition négatifs ».

Compte tenu de la participation d'Air France-KLM tant en droits de vote qu'en capital et du mode de fonctionnement du comité exécutif du groupe (qui remplace le comité de management stratégique depuis juin 2007), Air France-KLM a le pouvoir de décider des axes financiers et opérationnels de KLM et par conséquent contrôle la société. Cette dernière est consolidée, en conséquence, par intégration globale.

#### VLM Airlines

Le 14 février 2008, le groupe a acheté 100% des titres du transporteur aérien régional VLM Airlines. La compagnie d'affaires basée à Anvers gère une flotte de 19 appareils. Elle propose des vols à partir d'Amsterdam, Anvers, Bruxelles, Groningue (via Amsterdam), l'Ile de Man, Jersey, Luxembourg, Manchester et Rotterdam à destination de London City. Le coût d'acquisition des titres de VLM s'élève à 178 millions d'euros. L'acquisition de cette société s'est traduite par la constatation d'un goodwill d'un montant de 166 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires et le résultat contributifs de VLM Airlines sur une période de 1 mois (mars 2008), sont non matériels.

### 4.2. Cessions de filiales

Le 8 juin 2007, le groupe a cédé sa participation dans la société Alpha Plc dégageant une plus-value de 40 millions d'euros. La société Alpha Plc, précédemment détenue à hauteur de 26%, était mise en équivalence dans les comptes du groupe.

Aucune cession significative n'a eu lieu sur les exercices 2006-07 et 2005-06.

# Groupe Air France-KLM

## 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le groupe est le secteur d'activité.

Les résultats, actifs et passifs alloués aux secteurs d'activité correspondent à ceux qui sont affectables de façon directe et indirecte. Les montants répartis dans les secteurs d'activité correspondent, pour le compte de résultat, au résultat d'exploitation courant et pour le bilan, aux immobilisations incorporelles, aéronautiques, aux autres immobilisations corporelles, aux titres mis en équivalence, à certains comptes clients, aux titres de transport émis et non utilisés et une partie des provisions et avantages du personnel. Les autres éléments du compte de résultat et du bilan sont regroupés dans la colonne non répartis.

Les transactions intersecteurs sont effectuées et valorisées à des conditions normales de marché.

Le second niveau d'information sectorielle retenu par le groupe est la zone géographique par origine des ventes. Seul le chiffre d'affaires par secteur d'activité est affecté par zone géographique de ventes.

La valeur nette comptable des actifs sectoriels par implantation géographique et les investissements liés à l'acquisition d'actifs sectoriels ne sont pas renseignés dans la mesure où l'essentiel des actifs du groupe (actifs aéronautiques) ne peuvent être rattachés à une zone géographique.

### **Secteurs d'activité**

**Passage** : Les revenus du secteur passage proviennent essentiellement des services de transport de passagers sur vols réguliers ayant un code des compagnies aériennes du groupe, ce qui inclut les vols opérés par d'autres compagnies aériennes dans le cadre de contrats de partage de codes. Ils incluent également les commissions versées par les partenaires de l'alliance Sky Team, les revenus des partages de codes, les recettes d'excédent de bagages, les revenus de l'assistance aéroportuaire fournie par le groupe aux compagnies aériennes tierces et des services liés aux systèmes d'information.

**Fret** : Les revenus du secteur fret proviennent des opérations de transport de marchandises réalisées sous code des compagnies aériennes du groupe, incluant le transport effectué par des partenaires dans le cadre de contrat de partage de codes. Les autres recettes du secteur fret correspondent essentiellement à la vente de capacité à d'autres transporteurs.

**Maintenance** : Les revenus externes proviennent des services de maintenance fournis à d'autres compagnies aériennes et clients dans le monde.

**Autres** : Les revenus de ce secteur proviennent essentiellement des prestations de commissariat fournies par le groupe aux compagnies aériennes tierces et au transport aérien à la demande réalisé essentiellement par Transavia.

### **Secteurs géographiques**

Les activités du groupe sont ventilées en cinq zones géographiques :

- Europe et Afrique du Nord
- Antilles, Caraïbes, Guyane et Océan Indien
- Afrique, Moyen-Orient
- Amériques et Polynésie
- Asie et Nouvelle Calédonie

### **5.1. Informations par secteur d'activité**

Les actifs répartis par secteur d'activité comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les titres mis en équivalence et les créances clients.

Les passifs répartis par secteur d'activité comprennent les provisions pour restitution d'avions, les provisions retraite, les autres provisions quand elles sont affectables, et les titres de transport émis non utilisés.

# Groupe Air France-KLM

- Exercice clos au 31 mars 2008

<i>En millions d'euros</i>	Passage	Fret	Maintenance	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	19 995	2 945	2 859	1 694	-	27 493
Intersecteurs	(839)	(17)	(1 890)	(633)	-	(3 379)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>19 156</b>	<b>2 928</b>	<b>969</b>	<b>1 061</b>	-	<b>24 114</b>
Résultat d'exploitation courant	1 291	39	63	12	-	1 405
Résultat des activités opérationnelles	1 291	39	63	12	(133)	1 272
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	(24)	(24)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(123)	(123)
Impôts	-	-	-	-	(358)	(358)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 291</b>	<b>39</b>	<b>63</b>	<b>12</b>	<b>(638)</b>	<b>767</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	-	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	(1 094)	(112)	(226)	(174)	-	(1 606)
Autres éléments non monétaires	42	(18)	17	(161)	(530)	(650)
<b>Total actifs</b>	<b>14 752</b>	<b>1 142</b>	<b>2 344</b>	<b>2 136</b>	<b>10 316</b>	<b>30 690</b>
Passifs sectoriels	3 559	96	383	587	7 490	12 115
Dettes financières et capitaux propres	-	-	-	-	18 575	18 575
<b>Total passifs</b>	<b>3 559</b>	<b>96</b>	<b>383</b>	<b>587</b>	<b>26 065</b>	<b>30 690</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>1 800</b>	<b>117</b>	<b>238</b>	<b>185</b>	-	<b>2 340</b>

Les actifs non répartis d'un montant de 10,3 milliards d'euros concernent pour l'essentiel les actifs financiers détenus par le groupe. Ils comprennent notamment les valeurs mobilières de placement pour 4,1 milliards d'euros, les actifs de pension pris en couverture des engagements de retraite pour 2,2 milliards d'euros, et les instruments dérivés pour 3,4 milliards d'euros.

Les passifs non répartis, d'un montant de 7,5 milliards d'euros, comprennent pour l'essentiel les dettes fournisseurs pour 2,2 milliards d'euros, les dettes fiscales et sociales pour 1,4 milliards d'euros, les impôts différés pour 1,7 milliards d'euros, et les instruments dérivés pour 1,7 milliards d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres ne sont pas répartis.

- Exercice clos au 31 mars 2007

<i>En millions d'euros</i>	Passage	Fret	Maintenance	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	19 141	2 932	2 864	1 428	-	26 365
Intersecteurs	(775)	(23)	(1 887)	(607)	-	(3 292)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>18 366</b>	<b>2 909</b>	<b>977</b>	<b>821</b>	-	<b>23 073</b>
Résultat d'exploitation courant	1 067	62	44	67	-	1 240
Résultat des activités opérationnelles	1 067	62	44	67	(7)	1 233
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	17	17
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(115)	(115)
Impôts	-	-	-	-	(248)	(248)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 067</b>	<b>62</b>	<b>44</b>	<b>67</b>	<b>(353)</b>	<b>887</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	-	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	(1 126)	(105)	(445)	(106)	-	(1 782)
Autres éléments non monétaires	104	-	22	(353)	-	(227)
<b>Total actifs</b>	<b>12 609</b>	<b>906</b>	<b>1 819</b>	<b>1 690</b>	<b>9 646</b>	<b>26 670</b>
Passifs sectoriels	3 039	90	143	308	6 029	9 609
Dettes financières et capitaux propres	-	-	-	-	17 061	17 061
<b>Total passifs</b>	<b>3 039</b>	<b>90</b>	<b>143</b>	<b>308</b>	<b>23 090</b>	<b>26 670</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>1 971</b>	<b>76</b>	<b>141</b>	<b>190</b>	-	<b>2 378</b>

Les actifs non répartis d'un montant de 9,6 milliards d'euros concernent pour l'essentiel les actifs financiers détenus par le groupe. Ils comprennent notamment les valeurs mobilières de placement pour 3,2 milliards d'euros, les actifs de pension pris en couverture des engagements de retraite pour 2 milliards d'euros, les immobilisations financières pour 1,8 milliard d'euros, et les instruments dérivés pour 1 milliard d'euros.

## Groupe Air France-KLM

Les passifs non répartis, d'un montant de 6 milliards d'euros, comprennent pour l'essentiel les dettes fournisseurs pour 2,1 milliards d'euros, les dettes fiscales et sociales pour 1,2 milliards d'euros, les impôts différés pour 0,9 milliard d'euros, et les instruments dérivés pour 0,4 milliard d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres ne sont pas répartis.

- **Exercice clos au 31 mars 2006**

<i>En millions d'euros</i>	Passage	Fret	Maintenance	Autres	Non répartis	Total
Chiffre d'affaires total	17 635	2 907	2 688	1 350	-	24 580
Intersecteurs	(693)	(25)	(1 792)	(622)	-	(3 132)
<b>Chiffre d'affaires externe</b>	<b>16 942</b>	<b>2 882</b>	<b>896</b>	<b>728</b>	-	<b>21 448</b>
Résultat d'exploitation courant	686	166	54	30	-	936
Résultat des activités opérationnelles	686	166	54	30	519	1 455
Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	(23)	(23)
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	-	-	-	-	(255)	(255)
Impôts	-	-	-	-	(256)	(256)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>686</b>	<b>166</b>	<b>54</b>	<b>30</b>	<b>(15)</b>	<b>921</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	-	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	(1 014)	(131)	(397)	(114)	-	(1 656)
Autres éléments non monétaires	(78)	(7)	(22)	(450)	-	(557)
<b>Total actifs</b>	<b>11 411</b>	<b>1 511</b>	<b>1 859</b>	<b>792</b>	<b>10 906</b>	<b>26 479</b>
Passifs sectoriels	3 123	104	168	107	5 936	9 438
Dettes financières et capitaux propres	-	-	-	-	17 041	17 041
<b>Total passifs</b>	<b>3 123</b>	<b>104</b>	<b>168</b>	<b>107</b>	<b>22 977</b>	<b>26 479</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>1 816</b>	<b>216</b>	<b>264</b>	<b>123</b>	<b>125</b>	<b>2 544</b>

Les actifs non répartis d'un montant de 10,9 milliards d'euros concernent pour l'essentiel les actifs financiers détenus par le groupe. Ils comprennent notamment la trésorerie et équivalents de trésorerie pour 2,9 milliards d'euros, les instruments dérivés pour 2 milliards d'euros, les autres actifs financiers pour 2,1 milliards d'euros (dont dépôts et valeurs mobilières de placement), les actifs de pension pris en couverture des engagements de retraite pour 1,9 milliard d'euros.

Les passifs non répartis, d'un montant de 5,9 milliards d'euros, comprennent pour l'essentiel les dettes fiscales et sociales (y compris impôts différés) pour 2,2 milliards d'euros, les instruments dérivés pour 0,4 milliard d'euros et les dettes fournisseurs et autres crédettes pour 3,1 milliards d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres ne sont pas répartis.



# Groupe Air France-KLM

## 5.2. Informations par secteur géographique

### Chiffre d'affaires externe par origine des ventes

- Exercice clos au 31 mars 2008

	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
<i>En millions d'euros</i>						
Passage régulier	12 489	368	1 117	2 807	1 405	18 186
Autres recettes passage	729	55	35	54	97	970
<b>Total passage</b>	<b>13 218</b>	<b>423</b>	<b>1 152</b>	<b>2 861</b>	<b>1 502</b>	<b>19 156</b>
Transport de fret	1 231	36	206	363	903	2 739
Autres recettes fret	122	4	8	25	30	189
<b>Total fret</b>	<b>1 353</b>	<b>40</b>	<b>214</b>	<b>388</b>	<b>933</b>	<b>2 928</b>
Maintenance	959	-	-	-	10	969
Autres	1 027	23	11	-	-	1 061
<b>Total</b>	<b>16 557</b>	<b>486</b>	<b>1 377</b>	<b>3 249</b>	<b>2 445</b>	<b>24 114</b>

- Exercice clos au 31 mars 2007

	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
<i>En millions d'euros</i>						
Passage régulier	11 743	361	1 097	2 786	1 354	17 341
Autres recettes passage	767	63	33	58	104	1 025
<b>Total passage</b>	<b>12 510</b>	<b>424</b>	<b>1 130</b>	<b>2 844</b>	<b>1 458</b>	<b>18 366</b>
Transport de fret	1 190	36	184	348	933	2 691
Autres recettes fret	148	4	8	25	33	218
<b>Total fret</b>	<b>1 338</b>	<b>40</b>	<b>192</b>	<b>373</b>	<b>966</b>	<b>2 909</b>
Maintenance	968	-	-	-	9	977
Autres	794	19	8	-	-	821
<b>Total</b>	<b>15 610</b>	<b>483</b>	<b>1 330</b>	<b>3 217</b>	<b>2 433</b>	<b>23 073</b>

- Exercice clos au 31 mars 2006

	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
<i>En millions d'euros</i>						
Passage régulier	10 791	363	1 065	2 458	1 225	15 902
Autres recettes passage	736	61	44	81	118	1 040
<b>Total passage</b>	<b>11 527</b>	<b>424</b>	<b>1 109</b>	<b>2 539</b>	<b>1 343</b>	<b>16 942</b>
Transport de fret	1 169	36	170	337	961	2 673
Autres recettes fret	139	5	8	25	32	209
<b>Total fret</b>	<b>1 308</b>	<b>41</b>	<b>178</b>	<b>362</b>	<b>993</b>	<b>2 882</b>
Maintenance	887	-	-	-	9	896
Autres	708	16	4	-	-	728
<b>Total</b>	<b>14 430</b>	<b>481</b>	<b>1 291</b>	<b>2 901</b>	<b>2 345</b>	<b>21 448</b>

# Groupe Air France-KLM

## Chiffre d'affaires externe du transport aérien par destination

- Exercice clos au 31 mars 2008

<i>En millions d'euros</i>	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
Passage régulier	7 220	1 255	2 527	4 222	2 962	18 186
Transport de fret	67	190	382	849	1 251	2 739
<b>Total</b>	<b>7 287</b>	<b>1 445</b>	<b>2 909</b>	<b>5 071</b>	<b>4 213</b>	<b>20 925</b>

- Exercice clos au 31 mars 2007

<i>En millions d'euros</i>	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
Passage régulier	7 079	1 201	2 362	4 013	2 686	17 341
Transport de fret	71	194	354	833	1 239	2 691
<b>Total</b>	<b>7 150</b>	<b>1 395</b>	<b>2 716</b>	<b>4 846</b>	<b>3 925</b>	<b>20 032</b>

- Exercice clos au 31 mars 2006

<i>En millions d'euros</i>	Europe Afrique du Nord	Antilles Caraïbes Guyane Océan Indien	Afrique Moyen- Orient	Amériques Polynésie	Asie Nouvelle Calédonie	Total
Passage régulier	6 689	1 157	2 216	3 469	2 371	15 902
Transport de fret	76	186	320	832	1 259	2 673
<b>Total</b>	<b>6 765</b>	<b>1 343</b>	<b>2 536</b>	<b>4 301</b>	<b>3 630</b>	<b>18 575</b>

## 6. CHARGES EXTERNES

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	2006
<i>Au 31 mars</i>			
Carburant avions	4 572	4 258	3 588
Affrètements aéronautiques	658	646	605
Locations opérationnelles	611	600	637
Redevances aéronautiques	1 755	1 705	1 610
Commissariat	470	419	405
Achats d'assistance en escale	1 331	1 232	1 203
Achats d'entretien	1 038	894	777
Frais commerciaux et de distribution	1 176	1 201	1 232
Autres frais	2 203	2 145	2 070
<b>Total</b>	<b>13 814</b>	<b>13 100</b>	<b>12 127</b>

Les « Autres frais » correspondent essentiellement à des charges de location et d'assurance.

L'augmentation des « achats d'entretien » est principalement liée au reclassement des pièces détachées des immobilisations aéronautiques vers les stocks, tel que décrit dans la note 23.

# Groupe Air France-KLM

## 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

### Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Au 31 mars</b>			
Salaires et traitements	5 151	4 899	4 677
Provisions engagement de retraite	106	130	193
Charges sociales	1 647	1 566	1 388
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	30	32	29
Autres	84	62	70
<b>Total</b>	<b>7 018</b>	<b>6 689</b>	<b>6 357</b>

Le groupe verse des cotisations pour un régime de retraite multi-employeurs en France, la CRPN (Caisse de Retraite du Personnel Navigant). Ce régime est comptabilisé en tant que régime à cotisations définies.

### Effectifs moyens de la période

	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Exercice clos le 31 mars</b>			
Personnel navigant technique	8 259	8 020	7 870
Personnel navigant commercial	21 605	20 701	20 294
Personnel au sol	74 795	74 329	74 258
<b>Total</b>	<b>104 659</b>	<b>103 050</b>	<b>102 422</b>

## 8. AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Au 31 mars</b>			
<b>Amortissements</b>			
Immobilisations incorporelles	44	42	39
Immobilisations aéronautiques	1 295	1 488	1 371
Autres immobilisations corporelles	267	252	246
	<b>1 606</b>	<b>1 782</b>	<b>1 656</b>
<b>Dépréciations et provisions</b>			
Stocks	4	-	1
Créances	(1)	5	12
Provisions	14	3	59
	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>72</b>
<b>Total</b>	<b>1 623</b>	<b>1 790</b>	<b>1 728</b>

La diminution des dotations aux « amortissements des immobilisations aéronautiques » est principalement liée au reclassement des pièces détachées des immobilisations aéronautiques vers les stocks, tel que décrit dans la note 23.

Une description des variations d'amortissements et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 16 et 18.

Le détail des variations des dépréciations relatives aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 23, 24 et 25.

# Groupe Air France-KLM

Les mouvements au bilan du poste « provisions » sont détaillés dans la note 29.

## 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>Au 31 mars</i>			
Exploitation conjointe de lignes et fret	(3)	12	(111)
Couverture sur flux d'exploitation (change)	(24)	3	25
Autres	19	(10)	10
<b>Total</b>	<b>(8)</b>	<b>5</b>	<b>(76)</b>

## 10. PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>Au 31 mars</i>			
<b>Cessions de matériel aéronautique</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>2</b>
Gain sur transactions WAM (ex Amadeus GTD)	284	16	504
Provision pour enquête cargo	(530)	-	-
Charges de restructuration	2	(36)	(1)
Cessions de filiales et participations	46	-	3
Compensations financières sur échanges de slots	22	-	4
Perte sur matériel aéronautique destiné à être cédé	-	(20)	-
Autres	(6)	20	2
<b>Autres produits et charges non courants</b>	<b>(182)</b>	<b>(20)</b>	<b>512</b>

### Gains sur transactions WAM (ex Amadeus GTD)

Voir note 20.

### Provision pour enquête cargo

Voir note 29.2

### Charges de restructuration

Les charges de restructuration de l'exercice 2006-07 correspondent essentiellement aux coûts induits par la mise en place du plan de sauvegarde de l'emploi relatif à la suppression du poste d'officier mécanicien navigant, liée à la fin d'exploitation anticipée des Boeing B747 cargo les plus anciens.

### Cessions de filiales et participations

Le 8 juin 2007, le groupe a cédé sa participation dans la société Alpha Plc dégageant une plus-value de 40 millions d'euros. La société Alpha Plc, précédemment détenue à hauteur de 26%, était mise en équivalence dans les comptes du groupe.

# Groupe Air France-KLM

Aucune cession de filiales et participations significative n'a eu lieu au cours des exercices 2006-07 et 2005-06.

## Perte sur matériel aéronautique destiné à être cédé

Au cours de l'exercice 2006-07, la société AFPL a enregistré une perte d'un montant de 20 millions d'euros relative à un avion destiné à être cédé.

## Autres

Au 31 mars 2008, ce poste comprend, notamment, les frais engagés par le groupe dans le cadre de l'examen de la situation financière du groupe Alitalia. Cet examen n'ayant pas abouti à l'acquisition du groupe Alitalia, les frais ont été enregistrés en charges.

Au 31 mars 2007, ce poste comprend, notamment, une plus-value réalisée sur la cession du terrain de Montaudran pour un montant de 13 millions d'euros.

## 11. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>Au 31 mars</i>			
Produits des valeurs mobilières de placement	113	71	52
Autres produits financiers	175	196	116
<b>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>288</b>	<b>267</b>	<b>168</b>
Intérêts sur emprunts	(225)	(200)	(205)
Intérêts sur contrat de location-financement	(187)	(241)	(220)
Intérêts intercalaires capitalisés	46	38	40
Autres charges financières	(21)	(4)	(7)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(387)</b>	<b>(407)</b>	<b>(392)</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(99)</b>	<b>(140)</b>	<b>(224)</b>
Résultat de change	(71)	(3)	(13)
Variation de juste valeur des actifs et passifs financiers	65	43	6
Dotation nette aux provisions	(17)	(10)	(24)
Autres produits et charges financiers divers	(1)	(5)	-
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(24)</b>	<b>25</b>	<b>(31)</b>
<b>Total</b>	<b>(123)</b>	<b>(115)</b>	<b>(255)</b>

Le taux retenu pour la détermination des intérêts intercalaires ressort à 4,82% pour l'exercice clos le 31 mars 2008 contre 4,60% pour l'exercice clos le 31 mars 2007 et 3,76% pour l'exercice clos le 31 mars 2006.

Le résultat de change inclut une perte de change latent nette de 27 millions d'euros au 31 mars 2008 contre un gain de change latent net de 5 millions d'euros au 31 mars 2007 et une perte de change latente nette de 8 millions d'euros au 31 mars 2006.

La variation de juste valeur des actifs et passifs financiers correspond principalement à la comptabilisation de la part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture flux de trésorerie.

# Groupe Air France-KLM

Les exercices clos les 31 mars 2008, 2007 et 2006 incluent une dotation aux provisions pour perte de valeur des titres Alitalia, pour un montant respectif de 13 millions, 9 millions d'euros et 9 millions d'euros, le cours de bourse ayant baissé de façon significative au cours des exercices respectifs.

## 12. IMPÔTS

### 12.1. Charge d'impôt

La charge d'impôt courant et la charge d'impôt différée se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<i>Au 31 mars</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Charge d'impôt courant</b>	<b>(97)</b>	<b>(4)</b>	<b>(158)</b>
Charge de l'exercice	(97)	(4)	(158)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	-	-	-
<b>(Charge)/produit d'impôt différé des activités poursuivies</b>	<b>(261)</b>	<b>(244)</b>	<b>(98)</b>
Variation des différences temporaires	(222)	(146)	(54)
Variation des taux d'imposition	-	80	17
(Utilisation) / activation de déficits fiscaux	(39)	(178)	(61)
<b>(Charge)/produit total d'impôt des activités poursuivies</b>	<b>(358)</b>	<b>(248)</b>	<b>(256)</b>
Impôt sur le résultat net des activités non poursuivies	-	-	-
<b>(Charge) / produit total d'impôt</b>	<b>(358)</b>	<b>(248)</b>	<b>(256)</b>

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.

### 12.2. Impôts différés directement comptabilisés dans les capitaux propres

<i>En millions d'euros</i>			
<i>Au 31 mars</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Instruments hybrides	-	-	(24)
Couverture de flux trésorerie	(558)	264	(541)
<b>Total</b>	<b>(558)</b>	<b>264</b>	<b>(565)</b>

# Groupe Air France-KLM

## 12.3. Taux effectif d'impôt

L'écart entre le taux d'imposition en France et le taux effectif d'impôt s'explique comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<i>Au 31 mars</i>			
	2008	2007	2006
Résultat avant impôt	1 149	1 118	1 200
Impôt théorique selon le taux d'imposition en vigueur en France	34,43% 396	34,43 % 385	34,43 % 414
Différence de taux d'imposition en France/étranger	(43)	(36)	(17)
Ecart d'acquisition négatif	(10)	-	(2)
Dépenses non déductibles	143	12	51
Résultat taxé à des taux majorés/réduits	(1)	-	(135)
Résultat exonéré	(85)	(7)	(2)
Création / (Utilisation) des reports déficitaires	(6)	(16)	(4)
Changement des taux d'imposition	-	(80)	(17)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	-	8	(4)
Impôt sur les réserves Amadeus GTD	-	-	-
Liquidation TSDI	(31)	-	(28)
Autres	(5)	(18)	-
<b>Impôt</b>	<b>31,2% 358</b>	<b>22,2% 248</b>	<b>21,3% 256</b>

Le taux global d'impôt en vigueur en France a été fixé par la Loi de Finance en 2007 à 34,43% pour les exercices clos à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Au Pays-Bas, le taux d'impôt s'élève à 25,5% au 31 mars 2008 sans changement par rapport à l'année dernière.

## 12.4. Actifs d'impôt non reconnus (en base)

<i>En millions d'euros</i>			
<i>Au 31 mars</i>			
	2008	2007	2006
Différences temporelles déductibles	106	128	98
Pertes fiscales	294	300	355
Pertes fiscales à taux réduits	-	-	100
<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>428</b>	<b>553</b>

Au 31 mars 2008, les actifs d'impôt non reconnus correspondent pour l'essentiel aux déficits reportables des filiales du groupe Air France antérieurs à l'intégration fiscale ainsi qu'aux déficits reportables de certaines filiales anglaises du groupe.

Aux Pays-Bas et en France, les déficits fiscaux sont indéfiniment reportables.

# Groupe Air France-KLM

## 12.5. Variations des impôts différés au cours de la période

<i>En millions d'euros</i>	1er avril 2007	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	Reclassemen t	31 mars 2008
Autres immobilisations incorporelles	89	13	-	-	102
Immobilisations aéronautiques	616	151	108	(2)	873
Autres immobilisations corporelles	137	32	-	-	169
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	(100)	198	-	-	98
Actifs de retraite	529	37	-	(4)	562
Autres débiteurs non courants	161	(161)	379	37	416
Autres actifs financiers courants	(3)	(2)	-	-	(5)
Autres débiteurs courants	128	3	424	(13)	542
Provisions non courantes	62	28	-	(2)	88
Dettes financières non courantes	(377)	(30)	(7)	-	(414)
Autres créditeurs non courants	(27)	(13)	(285)	-	(325)
Provisions courantes	(43)	28	-	-	(15)
Dettes financières courantes	(23)	(29)	-	-	(52)
Autres créditeurs courants	(36)	(13)	(56)	13	(92)
Autres	(16)	(20)	(5)	(37)	(78)
Impôts différés correspondant aux pertes fiscales	(232)	39	-	8	(185)
<b>Impôts différés (Actif)/Passif nets</b>	<b>865</b>	<b>261</b>	<b>558</b>	<b>-</b>	<b>1 684</b>

<i>En millions d'euros</i>	1er avril 2006	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	Reclassemen t	31 mars 2007
Autres immobilisations incorporelles	103	(14)	-	-	89
Immobilisations aéronautiques	616	(45)	45	-	616
Autres immobilisations corporelles	153	(16)	-	-	137
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	(96)	(4)	-	-	(100)
Actifs de retraite	547	(11)	-	(7)	529
Autres débiteurs non courants	277	2	(118)	-	161
Autres actifs financiers courants	2	(5)	-	-	(3)
Autres débiteurs courants	280	(8)	(144)	-	128
Provisions non courantes	20	42	-	-	62
Dettes financières non courantes	(448)	71	-	-	(377)
Autres créditeurs non courants	(38)	33	(22)	-	(27)
Provisions courantes	(34)	(9)	-	-	(43)
Dettes financières courantes	(96)	73	-	-	(23)
Autres créditeurs courants	(21)	(12)	(3)	-	(36)
Autres	33	(34)	(22)	7	(16)
Impôts différés correspondant aux pertes fiscales	(466)	181	-	53	(232)
<b>Impôts différés (Actif)/Passif nets</b>	<b>832</b>	<b>244</b>	<b>(264)</b>	<b>53</b>	<b>865</b>



# Groupe Air France-KLM

<i>En millions d'euros</i>	<b>1er avril 2005</b>	<b>Montants reconnus en résultat</b>	<b>Montants reconnus en capitaux propres</b>	<b>Reclassemen t</b>	<b>31 mars 2006</b>
Autres immobilisations incorporelles	111	(8)	-	-	103
Immobilisations aéronautiques	691	(76)	1	-	616
Autres immobilisations corporelles	121	32	-	-	153
Titres mis en équivalence	46	(46)	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	(103)	8	(1)	-	(96)
Actifs de retraite	522	25	-	-	547
Autres débiteurs non courants	7	(1)	271	-	277
Autres actifs financiers courants	1	-	1	-	2
Autres débiteurs courants	4	(47)	323	-	280
Provisions non courantes	(71)	91	-	-	20
Dettes financières non courantes	(517)	44	25	-	(448)
Autres créditeurs non courants	(1)	1	(38)	-	(38)
Provisions courantes	(24)	(10)	-	-	(34)
Dettes financières courantes	(40)	(56)	-	-	(96)
Autres créditeurs courants	(7)	3	(17)	-	(21)
Autres	(39)	76	-	(4)	33
Impôts différés correspondant aux pertes fiscales	(528)	62	-	-	(466)
<b>Impôts différés (Actif)/Passif nets</b>	<b>173</b>	<b>98</b>	<b>565</b>	<b>(4)</b>	<b>832</b>

## 13. ACTIVITES NON POURSUIVIES

Au cours des exercices 2007-08, 2006-07 et 2005-06, le groupe n'a engagé aucune opération de cession susceptible d'être classée dans la rubrique « activité non poursuivie ».

# Groupe Air France-KLM

## 14. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net – part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net – part du groupe retraité des effets de l'exercice des instruments dilutifs par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre d'actions qui seraient créées du fait de l'exercice de l'intégralité des instruments dilutifs existants.

### 14.1. Résultat net – part du groupe par action

#### Rapprochement des résultats utilisés pour le calcul des résultats par action

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>Au 31 mars</i>			
<b>Résultat net - part du groupe</b>	748	891	913
Dividendes à verser aux actionnaires prioritaires	-	-	-
<b>Résultat net - part du groupe</b> (retenu pour le calcul du résultat de base par action)	<b>748</b>	<b>891</b>	<b>913</b>
Effet des actions ordinaires potentielles sur le résultat : - intérêts versés sur les obligations convertibles (net d'impôt)	11	11	10
<b>Résultat net - part du groupe</b> (retenu pour le calcul du résultat dilué par action)	<b>759</b>	<b>902</b>	<b>923</b>

#### Rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action

	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>Au 31 mars</i>			
<b>Nombre moyen pondéré :</b>			
- d'actions ordinaires émises	287 730 391	269 386 917	269 383 518
- d'actions propres achetées dans le cadre des plans d'options d'achat	(1 648 899)	(3 306 962)	(5 107 510)
- d'actions propres achetées dans le cadre de plan de rachat d'actions	(232 110)	(65 157)	(852 430)
- d'autres actions propres achetées	(1 173 801)	-	-
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action</b>	<b>284 675 581</b>	<b>266 014 798</b>	<b>263 423 578</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires :</b>			
- Conversion des obligations convertibles	22 609 143	22 609 756	20 628 132
- Conversion des bons de souscription en actions	-	6 474 815	-
- Exercices des stock-options	481 656	1 084 072	175 362
<b>Nombre d'actions ordinaires potentielles</b>	<b>23 090 799</b>	<b>30 168 643</b>	<b>20 803 494</b>
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>307 766 380</b>	<b>296 183 441</b>	<b>284 227 072</b>

# Groupe Air France-KLM

## 14.2. Résultat des activités poursuivies par action

### Rapprochement des résultats utilisés pour le calcul des résultats par action des activités poursuivies

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	2006
<i>Au 31 mars</i>			
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	767	887	921
Dividendes à verser aux actionnaires prioritaires	-	-	-
<b>Résultat des activités poursuivies</b> (retenu pour le calcul du résultat de base par action)	<b>767</b>	<b>887</b>	<b>921</b>
Effet des actions ordinaires potentielles sur le résultat :			
- Intérêts versés sur les obligations convertibles (net d'impôt)	11	11	10
<b>Résultat des activités poursuivies</b> (retenu pour le calcul du résultat dilué par action)	<b>778</b>	<b>898</b>	<b>931</b>

### Rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action des activités poursuivies

Le rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action des activités poursuivies est identique à celui présenté en note 14.1.

## 14.3. Instruments non dilutifs

- **Au 31 mars 2008**

Les instruments non dilutifs correspondent à 417 850 options de souscription d'actions (après renonciations), décrites en note 28, pour un prix moyen d'exercice de 34,21 euros.

- **Au 31 mars 2007**

Au 31 mars 2007, il n'y a aucun instrument non dilutif.

- **Au 31 mars 2006**

Au 31 mars 2006, les instruments non dilutifs se décomposent en 45 090 617 bons de souscription ou d'achat d'actions, décrits en note 27.1, et 3 821 040 options de souscription d'actions, décrits en note 28, pour un prix moyen d'exercice de 15,59 euros.

## 14.4. Instruments émis postérieurement à la clôture

Aucun instrument n'a été émis postérieurement à la clôture.

# Groupe Air France-KLM

## 15. GOODWILL

### Détail des goodwill

<i>En millions d'euros</i> Au 31 mars	2008			2007			2006		
	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette
UTA	112	-	112	112	-	112	112	-	112
Régional	60	-	60	60	-	60	60	-	60
Britair	18	-	18	18	-	18	18	-	18
Cityjet	11	-	11	11	-	11	11	-	11
VLM	166	-	166	-	-	-	-	-	-
Autres	10	-	10	3	-	3	7	-	7
<b>Total</b>	<b>377</b>	<b>-</b>	<b>377</b>	<b>204</b>	<b>-</b>	<b>204</b>	<b>208</b>	<b>-</b>	<b>208</b>

L'ensemble des goodwill concerne l'activité « passage ».

### Variation de la valeur nette des goodwill

<i>En millions d'euros</i> Au 31 mars	2008	2007	2006
<b>Solde en début de période</b>	<b>204</b>	<b>208</b>	<b>205</b>
Acquisition	167	(1)	3
Reclassement	6	(3)	-
Cession	-	-	-
<b>Solde en fin de période</b>	<b>377</b>	<b>204</b>	<b>208</b>

Au cours de l'exercice 2007-08, le groupe a acquis 100% des titres de la société VLM (voir note 4), cette opération se traduisant par l'enregistrement d'un goodwill d'un montant de 166 millions d'euros.

# Groupe Air France-KLM

## 16. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	Marques et slots	Fichiers clients	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>Valeur brute</b>				
<b>Montant au 31 mars 2005</b>	<b>306</b>	<b>107</b>	<b>206</b>	<b>619</b>
Acquisitions	1	-	29	<b>30</b>
Cessions	(2)	-	(11)	<b>(13)</b>
Transfert	-	-	3	<b>3</b>
<b>Montant au 31 mars 2006</b>	<b>305</b>	<b>107</b>	<b>227</b>	<b>639</b>
Acquisitions	3	-	35	<b>38</b>
Cessions	-	-	(3)	<b>(3)</b>
Transfert	-	-	2	<b>2</b>
<b>Montant au 31 mars 2007</b>	<b>308</b>	<b>107</b>	<b>261</b>	<b>676</b>
Acquisitions	1	-	90	<b>91</b>
Variation de périmètre	-	-	3	<b>3</b>
Cessions	-	-	(12)	<b>(12)</b>
Transfert	-	-	1	<b>1</b>
<b>Montant au 31 mars 2008</b>	<b>309</b>	<b>107</b>	<b>343</b>	<b>759</b>
<b>Amortissement et perte de valeur</b>				
<b>Montant au 31 mars 2005</b>	<b>-</b>	<b>(15)</b>	<b>(167)</b>	<b>(182)</b>
Amortissements de la période	-	(18)	(21)	<b>(39)</b>
Reprises sur cessions	-	2	11	<b>13</b>
Transfert	-	-	(3)	<b>(3)</b>
<b>Montant au 31 mars 2006</b>	<b>-</b>	<b>(31)</b>	<b>(180)</b>	<b>(211)</b>
Amortissements de la période	-	(16)	(26)	<b>(42)</b>
Reprises sur cessions	-	-	3	<b>3</b>
Transfert	-	-	(2)	<b>(2)</b>
<b>Montant au 31 mars 2007</b>	<b>-</b>	<b>(47)</b>	<b>(205)</b>	<b>(252)</b>
Amortissements de la période	-	(17)	(27)	<b>(44)</b>
Reprises sur cessions	-	-	12	<b>12</b>
Transfert	-	-	-	<b>-</b>
<b>Montant au 31 mars 2008</b>	<b>-</b>	<b>(64)</b>	<b>(220)</b>	<b>(284)</b>
<b>Valeur nette</b>				
au 31 mars 2005	306	92	39	<b>437</b>
au 31 mars 2006	305	76	47	<b>428</b>
au 31 mars 2007	308	60	56	<b>424</b>
au 31 mars 2008	309	43	123	<b>475</b>

Les marques KLM et Transavia et les slots (créneaux de décollage / atterrissage) ont été acquis par le groupe dans le cadre de l'acquisition de KLM. Ces immobilisations ont des durées d'utilité indéfinies, l'utilisation escomptée par le groupe étant, du fait de la nature propre de ces actifs, non bornée dans le temps.

## 17. TEST DE VALEUR D'ACTIF

Concernant la méthodologie suivie pour le test de valeur d'actif, le groupe a alloué chacun des goodwill et des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéfinie aux unités génératrices de trésorerie (UGT), lesquelles correspondent aux métiers du groupe (cf. « règles et méthodes comptables »).

Au 31 mars 2008, la valeur nette comptable de l'UGT "passage" comprend 377 millions d'euros de goodwill et 309 millions d'euros d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

## **Groupe Air France-KLM**

La valeur recouvrable de l'UGT passage, principale UGT du groupe, qui correspond à sa valeur d'utilité, a été déterminée en utilisant :

- les flux futurs de trésorerie actualisés de la cible à moyen terme validée par la direction établie pour les trois années suivant la date du test, puis
- les flux de trésorerie actualisés assortis de taux de croissance qui reflètent le consensus de marché propre à l'activité.
- ils ressortent à 5% par an de la quatrième à la dixième année, et 2% par an à compter de la onzième année.

Les taux d'actualisation ressortent au 31 mars 2008, 2007 et 2006 respectivement à 7%, 7% et 7,4%. Ils correspondent au coût moyen pondéré du capital du groupe.

A la date de réalisation des tests, la sensibilité de la valeur recouvrable de l'UGT passage à la variation d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance n'aurait aucune conséquence au regard d'une perte de valeur.

## 18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En millions d'euros</i>	Immobilisations aéronautiques					Autres immobilisations corporelles					Total
	Avions en pleine propriété	Avions en location financement	Actifs en cours de construction	Autres	Total	Terrains et constructions	Matériels et installations	Actifs en cours de construction	Autres	Total	
<b>Valeur brute</b>											
<b>Montant au 31 mars 2005</b>	<b>5 596</b>	<b>3 929</b>	<b>1 031</b>	<b>1 734</b>	<b>12 290</b>	<b>1 912</b>	<b>793</b>	<b>163</b>	<b>765</b>	<b>3 633</b>	<b>15 923</b>
Acquisitions	613	62	1 030	511	2 216	49	62	169	52	332	2 548
Cessions	(227)	(101)	(52)	(302)	(682)	(19)	(37)	(7)	(21)	(84)	(766)
Variation de périmètre	-	-	(32)	-	(32)	-	7	-	2	9	(23)
Transfert	231	310	(853)	324	12	139	26	(199)	(23)	(57)	(45)
Ecart de conversion	11	-	14	-	25	-	(2)	-	-	(2)	23
<b>Montant au 31 mars 2006</b>	<b>6 224</b>	<b>4 200</b>	<b>1 138</b>	<b>2 267</b>	<b>13 829</b>	<b>2 081</b>	<b>849</b>	<b>126</b>	<b>775</b>	<b>3 831</b>	<b>17 660</b>
Acquisitions	662	397	547	431	2 037	116	100	56	75	347	2 384
Cessions	(259)	(31)	(30)	(335)	(655)	(59)	(22)	-	(16)	(97)	(752)
Variation de périmètre	-	(5)	-	(11)	(16)	-	(2)	-	-	(2)	(18)
Couverture de change	-	-	111	-	111	-	-	-	-	-	111
Transfert	1 352	(131)	(597)	(636)	(12)	34	9	(37)	(3)	3	(9)
Ecart de conversion	(7)	5	1	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(2)
<b>Montant au 31 mars 2007</b>	<b>7 972</b>	<b>4 435</b>	<b>1 170</b>	<b>1 716</b>	<b>15 293</b>	<b>2 172</b>	<b>933</b>	<b>145</b>	<b>831</b>	<b>4 081</b>	<b>19 374</b>
Acquisitions	492	28	1 210	211	1 941	92	105	205	82	484	2 425
Cessions	(493)	(43)	-	(280)	(816)	(53)	(25)	(1)	(71)	(150)	(966)
Variation de périmètre	12	-	-	15	27	-	1	2	4	7	34
Couverture de change	-	-	335	-	335	-	-	-	-	-	335
Transfert	975	(112)	(901)	(24)	(62)	63	24	(130)	35	(8)	(70)
Ecart de conversion	(12)	(21)	-	(1)	(34)	-	(4)	-	(3)	(7)	(41)
<b>Montant au 31 mars 2008</b>	<b>8 946</b>	<b>4 287</b>	<b>1 814</b>	<b>1 637</b>	<b>16 684</b>	<b>2 274</b>	<b>1 034</b>	<b>221</b>	<b>878</b>	<b>4 407</b>	<b>21 091</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur</b>											
<b>Montant au 31 mars 2005</b>	<b>(818)</b>	<b>(435)</b>	<b>-</b>	<b>(643)</b>	<b>(1 896)</b>	<b>(721)</b>	<b>(480)</b>	<b>-</b>	<b>(537)</b>	<b>(1 738)</b>	<b>(3 634)</b>
Amortissements de la période	(591)	(294)	-	(485)	(1 370)	(110)	(73)	-	(64)	(247)	(1 617)
Reprises sur cessions	171	39	-	245	455	14	33	-	17	64	519
Transfert	(32)	32	-	-	-	1	7	-	37	45	45
Ecart de conversion	3	(1)	-	(3)	(1)	-	-	-	-	-	(1)
<b>Montant au 31 mars 2006</b>	<b>(1 267)</b>	<b>(659)</b>	<b>-</b>	<b>(886)</b>	<b>(2 812)</b>	<b>(816)</b>	<b>(513)</b>	<b>-</b>	<b>(547)</b>	<b>(1 876)</b>	<b>(4 688)</b>
Amortissements de la période	(716)	(311)	-	(461)	(1 488)	(115)	(72)	-	(65)	(252)	(1 740)
(Perte) Reprise de valeur	(20)	-	-	-	(20)	-	-	-	-	-	(20)
Reprises sur cessions	209	25	-	329	563	24	19	-	14	57	620
Variation de périmètre	-	5	-	4	9	-	1	-	-	1	10
Transfert	(300)	36	-	271	7	(2)	(7)	-	5	(4)	3
Ecart de conversion	3	(4)	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)
<b>Montant au 31 mars 2007</b>	<b>(2 091)</b>	<b>(908)</b>	<b>-</b>	<b>(743)</b>	<b>(3 742)</b>	<b>(909)</b>	<b>(572)</b>	<b>-</b>	<b>(593)</b>	<b>(2 074)</b>	<b>(5 816)</b>
Amortissements de la période	(801)	(281)	-	(213)	(1 295)	(119)	(76)	-	(72)	(267)	(1 562)
Reprises sur cessions	267	40	-	284	591	36	22	-	69	127	718
Variation de périmètre	(3)	-	-	(10)	(13)	-	(1)	-	(2)	(3)	(16)
Transfert	71	(19)	-	(24)	28	(1)	1	-	-	-	28
Ecart de conversion	9	17	-	1	27	-	2	-	1	3	30
<b>Montant au 31 mars 2008</b>	<b>(2 548)</b>	<b>(1 151)</b>	<b>-</b>	<b>(705)</b>	<b>(4 404)</b>	<b>(993)</b>	<b>(624)</b>	<b>-</b>	<b>(597)</b>	<b>(2 214)</b>	<b>(6 618)</b>
<b>Valeur nette</b>											
Au 31 mars 2005	4 778	3 494	1 031	1 091	10 394	1 191	313	163	228	1 895	12 289
Au 31 mars 2006	4 957	3 541	1 138	1 381	11 017	1 265	336	126	228	1 955	12 972
Au 31 mars 2007	5 881	3 527	1 170	973	11 551	1 263	361	145	238	2 007	13 558
Au 31 mars 2008	6 398	3 136	1 814	932	12 280	1 281	410	221	281	2 193	14 473

Un détail des immobilisations données en garantie est communiqué dans la note 35 de ces états financiers.

# Groupe Air France-KLM

Les engagements d'achats d'immobilisations sont donnés dans les notes 34 et 35 de ces états financiers.

La valeur nette des immobilisations corporelles financées par location financement est de 3 417 millions d'euros au 31 mars 2008 contre 3 811 millions d'euros au 31 mars 2007 et 3 912 millions d'euros au 31 mars 2006.

## 19. INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS

Les investissements corporels et incorporels figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidé se ventilent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<i>Au 31 mars</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 290	2 384	2 548
Acquisition d'immobilisations incorporelles	91	38	30
Part des acquisitions non encore payée et intérêts intercalaires	(41)	(44)	(34)
	<b>2 340</b>	<b>2 378</b>	<b>2 544</b>



# Groupe Air France-KLM

## 20. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

### Variations de la période

Le tableau ci-dessous présente la variation des titres de participation dans les entreprises associées :

<i>En millions d'euros</i>	<b>WAM Acquisition (Amadeus GTD)</b>	<b>Alpha Plc</b>	<b>Martinair</b>	<b>Kenya Airways</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur des titres au 31 mars 2005</b>	<b>329</b>	<b>32</b>	<b>155</b>	<b>31</b>	<b>30</b>	<b>577</b>
Part du groupe dans les résultats de l'exercice	14	4	(59)	15	3	(23)
Distribution de dividendes	-	(3)	(1)	(2)	(1)	(7)
Variation de périmètre	-	-	-	-	5	5
Première application d'IAS 32 et 39	(30)	-	-	-	-	(30)
Transaction Amadeus	(313)	-	-	-	-	(313)
Transferts et reclassements	-	-	(3)	5	(5)	(3)
Ecart de conversion	-	-	-	-	(2)	(2)
<b>Valeur des titres au 31 mars 2006</b>	<b>-</b>	<b>33</b>	<b>92</b>	<b>49</b>	<b>30</b>	<b>204</b>
Part du groupe dans les résultats de l'exercice	-	-	(7)	11	13	17
Distribution de dividendes	-	(3)	-	-	(1)	(4)
Variation de périmètre	-	-	-	-	18	18
Transferts et reclassements	-	-	(1)	-	(2)	(3)
Ecart de conversion	-	-	-	-	(4)	(4)
<b>Valeur des titres au 31 mars 2007</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>84</b>	<b>60</b>	<b>54</b>	<b>228</b>
Part du groupe dans les résultats de l'exercice	-	(1)	(33)	8	2	(24)
Distribution de dividendes	-	-	-	(2)	(1)	(3)
Variation de périmètre	-	(29)	-	-	(4)	(33)
Transferts et reclassements	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	9	-	6	15
Ecart de conversion	-	-	-	(4)	(2)	(6)
<b>Valeur des titres au 31 mars 2008</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>60</b>	<b>62</b>	<b>55</b>	<b>177</b>

**Au 31 mars 2008**, WAM Acquisition est détenue à 22,08% par Air France, 11,04% par Iberia, 11,04% par Lufthansa, 50,34% par Amadelux Investments et 5,50% par le management.

Le 8 juin 2007, le groupe a cédé sa participation dans la société Alpha Plc, précédemment détenue à 26%.

Les groupes KLM et P&O Nedlloyd détiennent chacun 50% du capital de Martinair.

Kenya Airways est détenu par KLM à hauteur de 26%.

## Groupe Air France-KLM

Le gain sur la transaction WAM (Amadeus GTD), d'un montant de 284 millions d'euros, correspond aux remboursements de capital pour 202 millions d'euros, du prêt d'actionnaire pour un montant de 76 millions d'euros et au paiement des intérêts pour un montant de 6 millions d'euros. Ces actions et ce prêt avaient été neutralisés dans le cadre du réinvestissement d'Air France-KLM au titre de l'opération de LBO initiée en juillet 2005.

La part dans le résultat des sociétés mises en équivalence de Martinair inclut, compte tenu de l'avancée des discussions, une dotation aux provisions pour risques relative à l'enquête diligentée par le Département de la Justice (DOJ) des Etats-Unis concernant d'éventuelles ententes ou pratiques concertées dans le secteur du fret aérien. La part revenant au groupe s'élève à 11 millions d'euros nette d'impôt.

**Au 31 mars 2007**, WAM Acquisition était détenue à 22,08% par Air France, 11,04% par Iberia, 11,04% par Lufthansa, 50,34% par Amadelux Investments et 5,5% par le management.

Alpha PLC était détenue à 27% par Servair. Les autres actionnaires étaient principalement des actionnaires institutionnels.

Les groupes KLM et P&O Nedlloyd détenaient chacun 50% du capital de Martinair.

Kenya Airways était détenu par KLM à hauteur de 26%.

Concernant l'exercice clos au 31 mars 2007, l'Assemblée Générale de WAM, qui s'est tenue le 28 mars 2007, a décidé la distribution d'un dividende de 68 millions d'euros. La quote-part revenant au groupe s'est élevée à 16 millions d'euros et a été comptabilisée dans la rubrique « Autres produits et charges non récurrents ».

**Au 31 mars 2006**, WAM Acquisition était détenue à 23,4% par Air France, 11,7% par Iberia, 11,7% par Lufthansa et 53,2% par Amadelux Investments.

Au 31 mars 2005, Air France-KLM détenait 23,36% des titres d'Amadeus, une société espagnole, qui était mise en équivalence.

En juillet 2005, des fonds d'investissement (les « investisseurs financiers ») ont structuré une opération de *Leverage Buy Out* (LBO) sur Amadeus à travers WAM Acquisition S.A. (« WAM »), une société nouvellement créée pour le lancement d'une offre publique d'achat sur toutes les actions de classe A et de classe B d'Amadeus. La part revenant à Air France-KLM sur le total du prix payé en numéraire par les investisseurs financiers était de 1 022 millions d'euros à la date de la transaction.

Simultanément, Air France-KLM et les investisseurs financiers ont conclu un pacte d'investissement à travers lequel Air France-KLM a investi 129 millions d'euros dans le capital de WAM (qui représente une participation identique à celle qu'avait Air France-KLM dans Amadeus, soit 23,36%). De plus, Air France-KLM a consenti une avance à WAM d'un montant de 76 millions d'euros. Ce prêt est subordonné à une dette senior qui porte intérêt et arrive à échéance en 2020. Il n'y a eu aucun autre instrument de capitaux propres émis par WAM.

Excepté la prise de participation et le prêt consenti à WAM, le groupe n'a donné de garantie pour aucune dette et n'a conclu aucun accord qui pourrait l'obliger à réinvestir dans WAM quelles que soient les circonstances.

Sur la base des termes de la transaction décrite ci-dessus, Air France-KLM a considéré que sa participation dans WAM est identique à celle détenue précédemment dans Amadeus (23,36%) avec, en plus, une distribution en numéraire, WAM étant la même société qu'Amadeus bénéficiant d'un effet de levier supérieur. L'intérêt économique du groupe dans l'activité d'Amadeus n'a pas été réduit. Le groupe a ainsi comptabilisé cette transaction comme une distribution d'une société mise en équivalence, sans réduction de sa participation. Conformément aux IFRS, cette distribution a été tout d'abord enregistrée en réduction de la valeur d'équivalence de WAM. Le montant de la distribution non imputé sur cette dernière a été reconnu comme un profit dans la mesure où cette distribution n'est ni contractuellement, ni légalement remboursable et qu'Air France-KLM n'est pas lié par des obligations de cette société, ni obligé de quelque façon que ce soit de lui fournir un soutien financier.

## Groupe Air France-KLM

Le profit reconnu par le groupe au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006 s'analyse comme suit (en millions d'euros) :

Montant en numéraire reçu de WAM	1,022
Investissement en numéraire dans la situation nette de WAM	(129)
Prêt en numéraire	(76)
Valeur d'équivalence d'Amadeus avant la transaction	(313)
<hr/>	
Produit reconnu	504
<hr/>	

Consécutivement, le groupe ne reconnaît plus de quote-part de profits dans WAM suite à l'opération de LBO. Il recommencera à reconnaître sa quote-part dans les profits de WAM dès lors que la quote-part d'Air France-KLM dans les résultats accumulés de WAM sera égale au gain reconnu lors de la transaction, conformément à IAS 28.

Alpha PLC était détenue à 27% par Servair. Les autres actionnaires étaient principalement des actionnaires institutionnels.

Les groupes KLM et P&O Nedlloyd détenaient chacun 50% du capital de Martinair. Une perte de valeur a été enregistrée sur les titres Martinair pour un montant de 59 millions d'euros en « part dans le résultat des entreprises mises en équivalence ».

Kenya Airways est détenu par KLM à hauteur de 26%.

### Comptes simplifiés des principales sociétés mises en équivalence

Les titres mis en équivalence au 31 mars 2008 concernent principalement les sociétés suivantes sur lesquelles le groupe exerce une influence notable :

- **WAM Acquisition**

WAM Acquisition est la société holding du groupe Amadeus. Le groupe Amadeus développe des outils de réservation et des solutions technologiques dédiés au voyage d'affaires et de loisirs. Cette expertise en fait un partenaire privilégié des acteurs du marché, partout dans le monde : agences de voyages, compagnies aériennes ou ferroviaires, chaînes hôtelières, sociétés de locations de voitures. Le groupe Amadeus accompagne également les entreprises dans la gestion et la réservation des déplacements professionnels.

- **Martinair (groupe publiant des comptes consolidés)**

Martinair, société domiciliée aux Pays Bas, a pour objet le transport aérien passage et cargo au départ d'Amsterdam.

- **Kenya Airways**

Kenya Airways est la compagnie aérienne kenyane basée à Nairobi.

# Groupe Air France-KLM

Les comptes des principales sociétés dont les titres sont mis en équivalence sont les données financières des exercices 2008, 2007 et 2006 non retraités des ajustements de consolidation.

<i>En millions d'euros</i>	<b>WAM Acquisition n (Amadeus GTD)</b>	<b>Alpha Plc</b>	<b>Martinair</b>	<b>Kenya Airways</b>
	<b>31/07/2005 (1 mois)</b>	<b>31/01/2006</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/03/2005</b>
% détention au 31 mars 2006	23,4%	26,1%	50,0%	25,4%
Chiffre d'affaires	180	807	1 121	464
Résultat d'exploitation	(68)	30	22	73
Résultat net	(89)	20	17	43
Capitaux propres au 31 mars 2006	21	62	322	122
Total Actif	5 252	294	710	465
Total Passif	5 252	294	710	465
	<b>31/12/2006 (5 mois)</b>	<b>31/01/2007</b>	<b>31/12/2006</b>	<b>31/03/2006</b>
% détention au 31 mars 2007	22,1%	26,0%	50,0%	25,4%
Chiffre d'affaires	1 076	830	1 236	580
Résultat d'exploitation	47	12	(17)	90
Résultat net	(80)	5	(13)	53
Capitaux propres au 31 mars 2007	(156)	61	281	197
Total Actif	5 577	288	703	791
Total Passif	5 577	288	703	791
	<b>31/12/2007</b>		<b>31/12/2007</b>	<b>31/03/2007</b>
% détention au 31 mars 2008	22,1%		50,0%	25,7%
Chiffre d'affaires	2 986		951	646
Résultat d'exploitation	468		(61)	85
Résultat net	202		(69)	45
Capitaux propres au 31 mars 2008	(635)		242	235
Total Actif	5 528		642	839
Total Passif	5 528		642	839

## Autres informations

La quote-part du résultat de WAM Acquisition non enregistrée dans les comptes consolidés du groupe s'élève à 45 millions d'euros pour l'exercice 2007-08. Compte-tenu des capitaux propres négatifs après neutralisation des montants réinvestis par le groupe, la contribution aux comptes consolidés est nulle.

La quote-part de la perte de WAM Acquisition non enregistrée dans les comptes consolidés du groupe s'élève à (18) millions d'euros pour l'exercice 2006-07. Compte-tenu des capitaux propres négatifs après neutralisation des montants réinvestis par le groupe, la contribution aux comptes consolidés est nulle.

WAM Acquisition a changé la date de clôture de ses comptes. L'exercice clos au 31 décembre 2006 a une durée de cinq mois. La perte de l'exercice précédent clos le 31 juillet 2006 s'élevait à (116) millions d'euros soit une quote-part de (26) millions d'euros pour le groupe.

# Groupe Air France-KLM

## 21. Actifs de pensions

<i>En millions d'euros</i>			
<i>Au 31 mars</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Solde en début de période</b>	<b>2 097</b>	<b>1 903</b>	<b>1 767</b>
Charge de la période	7	(13)	(115)
Païement des cotisations au fonds	142	207	249
Ecart de conversion	(1)	-	2
<b>Solde en fin de période</b>	<b>2 245</b>	<b>2 097</b>	<b>1 903</b>

L'analyse de ces actifs de pensions est présentée en note 29.1.

## 22. Autres actifs financiers

<i>En millions d'euros</i>						
<i>Au 31 mars</i>	<b>2008</b>		<b>2007</b>		<b>2006</b>	
	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>
<u><b>Actifs disponibles à la vente</b></u>						
Titres de participation	-	78	-	73	-	77
<u><b>Actifs de transaction</b></u>						
Valeurs mobilières de placement	185	-	533	-	865	-
<u><b>Prêts et créances</b></u>						
Prêts et créances	91	934	123	1 075	65	1 130
Immobilisations financières diverses	27	-	33	1	2	24
<b>Valeur brute</b>	<b>303</b>	<b>1 012</b>	<b>689</b>	<b>1 149</b>	<b>932</b>	<b>1 231</b>
<b>Dépréciation en début d'exercice</b>						
	-	(54)	-	(49)	-	(47)
<b>Dotations de l'exercice</b>						
	-	(4)	-	(5)	-	(2)
<b>Utilisations</b>						
	-	2	-	-	-	-
<b>Dépréciation en fin d'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(56)</b>	<b>-</b>	<b>(54)</b>	<b>-</b>	<b>(49)</b>
<b>Total</b>	<b>303</b>	<b>956</b>	<b>689</b>	<b>1 095</b>	<b>932</b>	<b>1 182</b>

### Prêts et créances

Le poste « Prêts et créances » comprend principalement les dépôts versés dans le cadre des locations opérationnelles et financières.

# Groupe Air France-KLM

## Actifs financiers disponibles à la vente

<i>En millions d'euros</i>	Juste valeur	% intérêt	Capitaux propres	Résultat	Cours de bourse (en €)	Date de clôture
<b>Au 31 mars 2008</b>						
Alitalia (*)	13	2,00%	726	(211)	0,48	Décembre 2007(***)
Club Med (*)	13	2,00%	490	(8)	33,95	Octobre 2007
Opodo	-	5,60%	(33)	(55)	NA	Décembre 2006
Voyages Fram	9	8,70%	ND	ND	NA	Décembre 2007
Autres	43					
<b>Total</b>	<b>78</b>					
<b>Au 31 mars 2007</b>						
Alitalia (*)	26	2,00%	1 237	(221)	0,944	Décembre 2006 (***)
Club Med (*)	17	2,00%	514	5	43,87	Octobre 2006
Opodo	-	5,60%	22	(35)	NA	Décembre 2005
Voyages Fram	9	8,70%	123	(5)	NA	Décembre 2006
Autres	21					
<b>Total</b>	<b>73</b>					
<b>Au 31 mars 2006</b>						
Alitalia (*) (**)	32	2,00%	1 462	(167)	1,15	Décembre 2005
Austrian Airlines (*)	4	1,50%	566	(129)	8,39	Décembre 2005
Opodo	3	5,94%	(4)	(50)	NA	Décembre 2004
Voyages Fram	9	8,70%	123	(17)	NA	Décembre 2004
Autres	29					
<b>Total</b>	<b>77</b>					

(\*) société cotée

(\*\*) une opération de regroupement (30 anciennes actions pour une nouvelle action) a eu lieu sur l'exercice

(\*\*\*) les comptes annuels au 31 décembre n'étant pas disponibles, le montant des capitaux propres et du résultat sont communiqués sur la base des chiffres semestriels au 30 juin

## 23. STOCKS ET ENCOURS

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>Au 31 mars</b>			
Pièces de rechanges aéronautiques	499	332	331
Autres approvisionnements	175	126	134
Encours de productions	5	4	2
<b>Valeur brute</b>	<b>679</b>	<b>462</b>	<b>467</b>
<b>Dépréciation en début d'exercice</b>	<b>(102)</b>	<b>(127)</b>	<b>(103)</b>
Dotation de l'exercice	(12)	(8)	(29)
Reprise de dépréciation suite à des sorties et des cessions	8	9	5
Reprise de dépréciation devenue sans objet	-	-	-
Reclassement	(66)	24	-
<b>Dépréciation en fin d'exercice</b>	<b>(172)</b>	<b>(102)</b>	<b>(127)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>507</b>	<b>360</b>	<b>340</b>

Seules les pièces détachées permettant d'assurer l'utilisation de la flotte sont classées en matériel immobilisé. Cette analyse a conduit à reclasser des immobilisations aéronautiques vers les stocks pour un montant net de 87 millions d'euros au 1<sup>er</sup> avril 2007.

# Groupe Air France-KLM

## 24. CRÉANCES CLIENTS

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Passage	1 318	1 448	1 330
Fret	374	380	392
Maintenance	301	352	303
Compagnies aériennes	579	459	503
Autres	78	62	97
<b>Valeur brute</b>	<b>2 650</b>	<b>2 701</b>	<b>2 625</b>
<b>Dépréciation en début d'exercice</b>	<b>(91)</b>	<b>(107)</b>	<b>(102)</b>
Dotation de l'exercice	(17)	(14)	(17)
Utilisation	25	16	12
Reclassement	2	14	-
<b>Dépréciation en fin d'exercice</b>	<b>(81)</b>	<b>(91)</b>	<b>(107)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>2 569</b>	<b>2 610</b>	<b>2 518</b>

## 25. AUTRES DEBITEURS

<i>En millions d'euros</i>						
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>		<b>2007</b>		<b>2006</b>	
	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>	<b>Courant</b>	<b>Non courant</b>
Fournisseurs débiteurs	71	-	71	-	70	-
Etat	93	-	83	-	79	7
Instruments dérivés	1 575	1 807	456	589	1 022	973
Charges constatées d'avance	185	-	223	-	294	-
Débiteurs divers	465	3	445	15	296	102
<b>Valeur brute</b>	<b>2 389</b>	<b>1 810</b>	<b>1 278</b>	<b>604</b>	<b>1 761</b>	<b>1 082</b>
<b>Dépréciation en début d'exercice</b>	<b>(7)</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>
Dotation de l'exercice	-	-	(4)	-	-	-
Utilisation	-	-	3	-	-	-
Reprise de dépréciation devenue sans objet	1	-	1	-	-	-
Reclassement	2	-	(2)	-	-	-
<b>Dépréciation en fin d'exercice</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>	<b>(7)</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>-</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>2 385</b>	<b>1 810</b>	<b>1 271</b>	<b>604</b>	<b>1 756</b>	<b>1 082</b>

# Groupe Air France-KLM

## 26. TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET CONCOURS BANCAIRES

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Titres de créances négociables	49	15	25
SICAV	3 059	3 234	2 062
Dépôts	943	-	639
Caisses et banques	330	248	220
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4 381</b>	<b>3 497</b>	<b>2 946</b>
Concours bancaires	(172)	(133)	(102)
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et concours bancaires</b>	<b>4 209</b>	<b>3 364</b>	<b>2 844</b>

## 27. CAPITAUX PROPRES

### 27.1. Capital

Au 31 mars 2008, le capital social d'Air France-KLM, entièrement libéré, est divisé en 300 219 278 actions. Chaque action confère un droit de vote à son détenteur.

La valeur nominale des actions est de 8,50 euros.

L'évolution du nombre d'actions en circulation est la suivante :

<i>En nombre de titres</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>En début de période</b>	<b>279 365 707</b>	<b>269 383 518</b>	<b>269 383 518</b>
Emission d'actions dans le cadre de l'exercice des BASA	20 853 046	9 982 189	-
Emission d'actions dans le cadre de la conversion des OCEANes	525	-	-
<b>En fin de période</b>	<b>300 219 278</b>	<b>279 365 707</b>	<b>269 383 518</b>
Dont : - nombre de titres émis et payés	300 219 278	279 365 707	269 383 518
- nombre de titres émis et non payés	-	-	-

Les actions composant le capital social d'Air France-KLM ne sont soumises ni à restriction ni à préférence concernant la distribution de dividendes et le remboursement du capital.

### Nombre d'actions autorisées

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 12 juillet 2007 a autorisé le Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'assemblée, à émettre des actions et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital d'Air France-KLM dans la limite d'un plafond global de 500 millions d'euros correspondant à 58 823 529 actions.



# Groupe Air France-KLM

## Répartition du capital et des droits de vote

Le capital et les droits de vote se répartissent de la façon suivante :

Au 31 mars	en % du capital			en % des droits de vote		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Etat français	16%	18%	18%	16%	18%	19%
Salariés et anciens salariés	11%	11%	14%	11%	11%	14%
Actions détenues par le groupe	2%	1%	2%	-	-	-
Public	71%	70%	66%	73%	71%	67%
	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La ligne « Salariés et anciens salariés » regroupe les titres détenus par le personnel et les anciens salariés identifiés dans des fonds ou par un code Sicovam.

## Autres titres donnant accès au capital

### Bons d'Acquisition et/ou de Souscription d'Actions

A la suite de l'Offre Publique d'Echange, il a été émis 45 093 299 Bons d'Acquisition et/ou de Souscription d'Actions (BASA). Trois BASA donnaient le droit d'acquérir et/ou de souscrire à 2,066 actions nouvelles ou existantes Air France – KLM, de 8,50 euros de valeur nominale, au prix d'exercice de 20 euros par action Air France – KLM. Les titulaires des BASA avaient la faculté, à tout moment pendant une période de 24 mois à partir de novembre 2005, d'obtenir, au gré de la société, des actions nouvelles et/ou existantes en échange des BASA.

Entre le 1<sup>er</sup> avril et le 6 novembre 2007, date de la fin du programme, 30 280 575 BASA ont été exercés, donnant lieu à l'émission de 20 853 046 actions.

Le total des BASA convertis au cours de la période d'échange a été de 44 783 922, soit 99,3% du total des BASA émis.

### OCEANE

Voir note 30.3.

## 27.2. Primes d'émission, de fusion et d'apport

Les primes d'émission et de fusion représentent la différence entre la valeur nominale des titres émis et le montant des apports reçus en numéraire ou en nature par Air France – KLM.

<i>En millions d'euros</i>			
Au 31 mars	2008	2007	2006
Part capitaux propres des instruments hybrides	46	46	46
Autres primes d'émission, de fusion et d'apport	719	493	384
	<b>765</b>	<b>539</b>	<b>430</b>

## 27.3. Actions d'auto-contrôle

	Actions d'auto-contrôle	
	En nombre	En millions d'euros
<b>Au 31 mars 2005</b>	<b>1 299 538</b>	<b>(19)</b>
Variation de la période	2 850 597	(39)
<b>Au 31 mars 2006</b>	<b>4 150 135</b>	<b>(58)</b>
Variation de la période	(2 088 796)	28
<b>Au 31 mars 2007</b>	<b>2 061 339</b>	<b>(30)</b>
Variation de la période	3 271 102	(89)
<b>Au 31 mars 2008</b>	<b>5 332 441</b>	<b>(119)</b>

# Groupe Air France-KLM

Au 31 mars 2008, le groupe détient 1 560 468 de ses propres actions dans le cadre des programmes de stock options. Par ailleurs, le groupe détient 690 000 de ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 12 juillet 2007. L'ensemble de ces titres est classé en réduction des capitaux propres.

## 27.4. Réserves et résultat

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Réserve légale	57	46	46
Réserves distribuables	988	973	1 055
Réserves sur instruments dérivés et sur actifs financiers disponibles à la vente	1 819	550	1 051
Résultats accumulés des filiales non encore distribués	3 726	2 955	2 007
Résultat net – part du groupe	748	891	913
<b>Total</b>	<b>7 338</b>	<b>5 415</b>	<b>5 072</b>

Au 31 mars 2008, la réserve légale de 57 millions d'euros, représente 2% du capital social d'Air France-KLM. La réglementation française exige qu'une société anonyme affecte chaque année 5 % de son résultat net statutaire à cette réserve légale jusqu'à ce qu'elle atteigne 10 % du capital social de la société. Ce montant affecté à la réserve légale est déduit du résultat distribuable pour l'année en cours. Cette restriction au paiement de dividendes s'applique également à l'ensemble des filiales françaises sur la base de leur propre résultat statutaire.

La réserve légale de toute société soumise à cette réglementation ne peut faire l'objet d'une distribution aux actionnaires qu'en cas de liquidation.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale du 10 juillet 2008 statuant sur les comptes clos le 31 mars 2008 de distribuer un dividende de 174 millions d'euros (soit 0,58 euro par action).

# Groupe Air France-KLM

## 28. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

### Plan de paiement fondés sur des actions en vigueur au 31 mars 2008

Plans	Date d'attribution / de lancement	Nombre d'actions / d'options attribuées	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration / de clôture	Prix de souscription (euros)	Nombre d'options exercées au 31/03/2008
<b><u>Plans d'options de souscription d'actions</u></b>						
Air France – ESA 1998 options	30/05/2000	3 516 596	31/05/2005	31/05/2007	15,75	3 403 302
KLM - actions A	30/06/2002	341 350	30/06/2004	19/10/2007	12,80	341 350
KLM - actions B	30/06/2002	119 105	30/06/2004	19/10/2007	10,07	119 105
KLM	30/06/2003	355 379	30/06/2004	30/06/2008	6,48	330 710
KLM	30/06/2004	463 884	30/06/2004	25/06/2009	13,19	131 967
KLM	31/07/2005	390 609	31/07/2005	16/07/2010	13,11	-
KLM	31/07/2006	411 105	31/07/2006	26/07/2011	17,83	-
KLM	31/07/2007	426 350	31/07/2007	25/07/2012	34,21	-

### Autres plans

Plans	Date d'attribution / de lancement	Nombre d'actions attribuées	Date d'expiration / de clôture	Prix de souscription (euros)	Nombre d'actions souscrites au 31/03/2008
Air France - ESA 1998 pilotes	01/05/1999	15 023 251	10/06/2033	14,00	15 023 251
Air France - KLM – ESA 2003	01/02/2005	12 612 671	21/02/2005	14,00	12 612 671

Les plans de stock-option accordés par KLM entre 2000 et 2004 ont une période d'acquisition des droits de trois ans.

Les conditions d'acquisition des plans de stock-options octroyés par KLM les 31 juillet 2007, 2006 et 2005 prévoient l'acquisition d'un tiers des stock-options à la date d'attribution, d'un second tiers à la fin de la première année et du dernier tiers à la fin de la seconde année. L'acquisition des stock-options est conditionnelle à l'atteinte de critères de performance pré-déterminés ne dépendant pas du marché.

Le fonctionnement des plans Air France – ESA 1998 pilotes (« ESA 98 ») et Air France-KLM – ESA 2003 (« ESA 2003 ») est expliqué dans les notes 28.1 et 28.2.

# Groupe Air France-KLM

## Mouvements des options

	Prix moyen d'exercice (€)	Nombre d'options
<b>Options en circulation au 31 mars 2005</b>	<b>15,18</b>	<b>5 156 205</b>
<i>Dont options exerçables au 31 mars 2005</i>	<i>13,97</i>	<i>1 659 268</i>
Options auxquelles il est renoncé au cours de la période	21,36	(108 802)
Options exercées au cours de la période	13,82	(1 406 655)
Options attribuées au cours de la période	13,11	390 609
<b>Options en circulation au 31 mars 2006</b>	<b>15,28</b>	<b>4 031 357</b>
<i>Dont options exerçables au 31 mars 2006</i>	<i>15,28</i>	<i>4 031 357</i>
Options auxquelles il est renoncé au cours de la période	14,30	(10 741)
Options exercées au cours de la période	16,05	(2 445 791)
Options attribuées au cours de la période	17,83	411 105
<b>Options en circulation au 31 mars 2007</b>	<b>14,87</b>	<b>1 985 930</b>
<i>Dont options exerçables au 31 mars 2007</i>	<i>14,87</i>	<i>1 985 930</i>
Options auxquelles il est renoncé au cours de la période	18,35	(57 222)
Options exercées au cours de la période	15,06	(806 500)
Options attribuées au cours de la période	34,21	426 350
<b>Options en circulation au 31 mars 2008</b>	<b>19,96</b>	<b>1 548 558</b>
<i>Dont options exerçables au 31 mars 2008</i>	<i>19,96</i>	<i>1 548 558</i>

## Options en circulation par fourchette de prix de souscription au 31 mars 2008

Fourchette des prix d'exercice par action	Nombre d'options	Durée de vie moyenne résiduelle (en années)	Prix moyen d'exercice par action (en €)
De 5 à 10 euros par action	24 669	0,25	6,48
De 10 à 15 euros par action	697 099	1,82	13,15
De 15 à 20 euros par action	408 940	3,32	17,83
De 20 à 35 euros par actions	417 850	4,34	34,21
<b>Total</b>	<b>1 548 558</b>	<b>2,87</b>	<b>19,96</b>

### 28.1. Plans attribués antérieurement au 7 novembre 2002

Conformément aux dispositions transitoires prévues par la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1<sup>er</sup> avril 2004 ont été évalués et comptabilisés en charge de personnel. L'exemption de l'antériorité s'applique en conséquence aux plans décrits ci-dessous.

Le 28 octobre 1998, la société Air France a signé avec les pilotes un accord prévoyant l'octroi d'actions Air France, aux pilotes salariés qui le demanderaient, en contrepartie d'une diminution de leur salaire (ces actions étant attribuées par l'Etat français, principal actionnaire à l'époque d'Air France). L'offre a été lancée le 1<sup>er</sup> mai 1999 et s'est clôturée le 31 mai 1999. A la clôture de l'offre, 15 023 251 actions avaient été attribuées aux pilotes ayant souscrit à cette offre. Le paiement de ces actions, souscrites à un cours de 14 euros, s'effectue par le biais d'une réduction de salaire s'étalant (i) sur une période de 7 ans pour 10 263 001 actions souscrites et (ii) sur la durée de vie professionnelle intégrale des pilotes pour les 4 760 250 actions restantes.

Au cours de l'exercice 2007-08, 806 actions ont été restituées. Au cours de l'exercice 2006-07, 1 916 actions ont été restituées. Au cours de l'exercice 2005-06, 12 477 actions ont été restituées.

Par ailleurs, dans le cadre de cet accord, la société a également attribué 3 516 596 options d'achat d'actions le 30 mai 2000 à certains de ses salariés. Ces options pouvaient être exercées au prix de 15,75 euros par action entre le

## Groupe Air France-KLM

31 mai 2005 et le 31 mai 2007. Ces options ont été attribuées sans aucune condition de service et ont été considérées comme acquises à la date de leur attribution le 30 mai 2000.

Au 31 mars 2008, 628 989 options ont été exercées et 43 345 ont été annulées. Au 31 mars 2007, 1 906 243 options ont été exercées et aucune option n'a été annulée. Au 31 mars 2006, 868 070 options ont été exercées et 50 290 ont été annulées.

### 28.2. Plans attribués postérieurement au 7 novembre 2002

#### Plans d'options de souscription d'actions

Avant le rapprochement avec Air France, les membres du Directoire et les principaux cadres de KLM disposaient d'options d'achat d'actions de KLM.

Dans le cadre du contrat de regroupement entre KLM et Air France, les options d'achats d'actions et SAR (Share Appreciation Rights) non exercées lors du rapprochement ont été modifiées, le 4 mai 2004, de sorte que leur détenteur puisse acheter des actions Air France-KLM et des SAR attachées aux actions Air France-KLM.

Les actions détenues par KLM dans le cadre de ce plan ont été converties en action Air France-KLM et transférées à une fondation dont l'unique objet est de détenir ces actions.

La juste valeur de ces options a été valorisée à la date d'acquisition de KLM, soit le 1<sup>er</sup> mai 2004, en utilisant la méthode de Black and Scholes et avec les hypothèses suivantes :

Juste valeur à la date d'attribution (en millions d'euros)	10
Cours de l'action (en €)	16,61 €
Prix d'exercice de l'option (en €)	Entre 6,48 € et 32,86 €
Volatilité historique des rendements de l'action	33,7%
Durée de vie de l'option	Entre 0,46 et 4,17 ans
Taux de dividendes espéré de l'action	1,40%
Taux d'intérêt sans risques	Entre 2,06% et 3,26%

La juste valeur des options attribuées par KLM après son acquisition par Air France-KLM a été valorisée en utilisant la méthode Black -Scholes et avec les hypothèses suivantes :

	Plan attribué le 31 juillet 2007	Plan attribué le 31 juillet 2006	Plan attribué le 31 juillet 2005
Juste valeur à la date d'attribution (en millions d'euros)	4	2	1
Cours de l'action (en €)	33,29 €	19,33 €	13,50 €
Prix d'exercice de l'option (en €)	34,21 €	17,83 €	13,11 €
Volatilité historique des rendements de l'action	25,56%	25,23%	22,29%
Durée de vie de l'option	5 ans	5 ans	5 ans
Taux de dividendes espéré de l'action	1,63%	1,14%	3,22%
Taux d'intérêt sans risques	4,31%	3,99%	2,88%

#### Plan Echange Salaire / Actions 2003 (ESA 2003)

Le 1<sup>er</sup> février 2005, le groupe a lancé un plan d'échange salaire contre actions au terme duquel les employés d'Air France résidant en France se sont vus proposer d'acquérir des actions Air France-KLM au prix de 14 euros par action en échange d'une réduction de leur salaire sur une période de 6 ans. L'offre était limitée à un maximum de 13 186 853 actions ordinaires.

A la date de clôture de l'offre, soit le 21 février 2005, les employés d'Air France ont ainsi acquis 12 612 671 actions Air France-KLM.

## Groupe Air France-KLM

Ces actions ont été attribuées par l'Etat français, actionnaire d'Air France-KLM, sous condition de versement d'une soulte d'un montant de 110 millions d'euros réglée par le groupe en avril 2007.

Les réductions de salaire s'étaleront sur la période allant de mai 2005 à mai 2011.

Dans le cas où un salarié ayant participé à l'ESA quitte le groupe avant la fin de la période de 6 ans, les actions non acquises sont restituées à Air France qui, à son tour, les restitue à l'Etat français. La juste valeur des services rendus dans le cadre de ce plan d'achat d'actions a été déterminée sur la base de la valeur de marché de l'action Air France-KLM à la date de clôture de l'offre soit un cours de 14,30 euros, et ressort à 180 millions d'euros. La charge de salaire correspondante est reconnue sur la période d'acquisition des droits de mai 2005 à mai 2011. Chaque versement, correspondant à la réduction de salaire sur une base annuelle, est considéré comme une acquisition indépendante. Le plan ESA 2003 est donc reconnu sur une base linéaire sur la période de service requise pour chaque part acquise séparément.

### Charges de personnel liées aux paiements fondés sur des actions

<i>En millions d'euros</i>				
<b>au 31 mars</b>	<b>Note</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
ESA 2003		(28)	(31)	(29)
Plan de stock options		(2)	(1)	-
<b>Charges de personnel</b>	<b>7</b>	<b>(30)</b>	<b>(32)</b>	<b>(29)</b>

## 29. PROVISIONS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

<i>En millions d'euros</i>	<b>Avantages du personnel note 29.1</b>	<b>Restitution d'avions</b>	<b>Restruc- turation</b>	<b>Litiges</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Montant au 31 mars 2005</b>	<b>1 053</b>	<b>352</b>	<b>48</b>	<b>67</b>	<b>120</b>	<b>1 640</b>
<i>Dont : non courants</i>	<i>1 053</i>	<i>281</i>	<i>16</i>	<i>61</i>	<i>105</i>	<i>1 516</i>
<i>Courants</i>	<i>-</i>	<i>71</i>	<i>32</i>	<i>6</i>	<i>15</i>	<i>124</i>
Dotations de l'exercice	74	136	1	63	39	<b>313</b>
Reprises pour utilisation	(129)	(129)	(31)	(14)	(18)	<b>(321)</b>
Reprises de provisions devenues sans objet	-	-	(1)	-	-	<b>(1)</b>
Ecart de conversion	7	-	-	-	-	<b>7</b>
Actualisation	-	7	-	-	-	<b>7</b>
<b>Montant au 31 mars 2006</b>	<b>1 005</b>	<b>366</b>	<b>17</b>	<b>116</b>	<b>141</b>	<b>1 645</b>
<i>Dont : non courants</i>	<i>1 005</i>	<i>261</i>	<i>-</i>	<i>66</i>	<i>121</i>	<i>1 453</i>
<i>Courants</i>	<i>-</i>	<i>105</i>	<i>17</i>	<i>50</i>	<i>20</i>	<i>192</i>
Dotations de l'exercice	117	144	35	23	45	<b>364</b>
Reprises pour utilisation	(130)	(121)	(13)	(6)	(67)	<b>(337)</b>
Reprises de provisions devenues sans objet	-	(4)	-	(2)	(2)	<b>(8)</b>
Ecart de conversion	(2)	(3)	-	-	-	<b>(5)</b>
Actualisation	-	(8)	-	-	-	<b>(8)</b>
Reclassement	-	-	-	(39)	-	<b>(39)</b>
<b>Montant au 31 mars 2007</b>	<b>990</b>	<b>374</b>	<b>39</b>	<b>92</b>	<b>117</b>	<b>1 612</b>
<i>Dont : non courants</i>	<i>990</i>	<i>221</i>	<i>32</i>	<i>32</i>	<i>112</i>	<i>1 387</i>
<i>Courant</i>	<i>-</i>	<i>153</i>	<i>7</i>	<i>60</i>	<i>5</i>	<i>225</i>
Dotations de l'exercice	111	140	-	528	60	<b>839</b>
Reprises pour utilisation	(352)	(108)	(30)	(9)	(54)	<b>(553)</b>
Reprises de provisions devenues sans objet	-	-	-	(3)	(2)	<b>(5)</b>
Ecart de conversion	(12)	(6)	-	-	(3)	<b>(21)</b>
Variation de périmètre	3	1	-	-	4	<b>8</b>
Actualisation	-	1	-	-	-	<b>1</b>
Reclassement	-	-	(1)	-	-	<b>(1)</b>
<b>Montant au 31 mars 2008</b>	<b>740</b>	<b>402</b>	<b>8</b>	<b>608</b>	<b>122</b>	<b>1 880</b>
<i>Dont : non courants</i>	<i>740</i>	<i>273</i>	<i>-</i>	<i>310</i>	<i>116</i>	<i>1 439</i>
<i>Courant</i>	<i>-</i>	<i>129</i>	<i>8</i>	<i>298</i>	<i>6</i>	<i>441</i>

Les mouvements de provision pour avantages du personnel impactant le compte de résultat sont enregistrés en « frais de personnel ».

Les mouvements de provision pour restructuration impactant le compte de résultat sont enregistrés en « autres produits et charges non courants » lorsque les effets sont significatifs.

Les mouvements de provision pour restitution impactant le compte de résultat sont enregistrés en « Dépréciations et provisions » à l'exception de l'actualisation qui est comptabilisée en « autres produits et charges financiers ».

Les mouvements de provision pour litiges ainsi que des autres provisions pour risques et charges impactant le compte de résultat sont enregistrés, selon leur nature, dans les différentes rubriques correspondantes du compte de résultat.

# Groupe Air France-KLM

## 29.1. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le groupe compte un nombre important de plans de retraite et autres avantages à long terme au bénéfice de ses salariés. Les caractéristiques spécifiques de ces plans (formules de prestations, politique d'investissement dans les fonds et actifs détenus) varient en fonction des lois, des réglementations et des conventions applicables dans chaque pays où travaillent les salariés. Plusieurs de ces plans sont à prestations définies.

Le groupe, conformément à l'option offerte par IFRS 1, a comptabilisé le solde des écarts actuariels directement en capitaux propres au 1<sup>er</sup> avril 2004, date de transition aux normes IFRS.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, le groupe amortit les gains et pertes actuariels dès lors qu'ils excèdent 10% du montant le plus élevé entre l'obligation projetée et la valeur de marché des actifs constitués en couverture.

### Surplus des fonds de retraite

Le groupe constitue pour un certain nombre d'engagements de retraite des fonds de couverture.

Les engagements du groupe KLM sont pour l'essentiel couverts par des fonds constitués conformément à la réglementation néerlandaise et à la convention collective de la société. Concernant le niveau de couverture des engagements, et particulièrement pour le programme relatif aux pilotes, de fortes contraintes de « sécurité » obligent la société à toujours être en position de « sur couverture ».

### Description des hypothèses actuarielles utilisées

Une évaluation actuarielle des engagements a été effectuée pour les clôtures des 31 mars 2008, 2007 et 2006. Ces calculs intègrent :

- Des probabilités de maintien dans le groupe pour le personnel actif, des probabilités de mortalité et des estimations d'évolution des salaires.
- Des hypothèses de départ à la retraite variant entre 55 et 65 ans selon les localisations et législations applicables.
- Des taux d'actualisation permettant de déterminer la valeur actuelle des engagements et qui se situent dans les fourchettes suivantes :

Au 31 mars	2008	2007	2006
Zone euro	Entre 4,75% et 5,5%	Entre 4,3% et 4,75%	Entre 4,1% et 4,5%
Royaume-Uni	6,5%	5,24%	Entre 4,8% et 4,9%
USA-Canada	Entre 5,0% et 6,45%	Entre 5,1% et 6,0%	Entre 4,8% et 5,8%
Autres pays	Entre 1,7% et 19,5%	Entre 1,7% et 11,0%	Entre 1,7% et 15,25%

- Une hypothèse de taux de rentabilité à long terme pour les fonds investis en couverture des plans de retraite et qui sont les suivants :

Au 31 mars	2008	2007	2006
Zone euro	Entre 4,0% et 6,75%	Entre 4,0% et 7,0%	Entre 4,0% et 7,0%
Royaume-Uni	Entre 4,9% et 6,8%	Entre 4,9% et 6,8%	Entre 6,1% et 6,8%
USA-Canada	Entre 5,5% et 7,0%	Entre 5,5% et 7,0%	Entre 6,1% et 6,8%
Autres pays	Entre 4,0% et 10,0%	Entre 4,3% et 10,6%	Entre 0,5% et 12,0%

Les taux de rendement moyens attendus à long terme des actifs des régimes du groupe ont été déterminés sur la base des rendements à long terme moyens attendus des différentes catégories d'actifs : actions, obligations, immobilier ou



## Groupe Air France-KLM

autres, pondérés par leur poids respectif dans la politique d'allocation des actifs de ces régimes. Une prime de risque est utilisée pour chaque classe d'actifs par rapport à un taux de référence sans risque des marchés.

- Une hypothèse de taux d'augmentation des dépenses de santé :

Au 31 mars	2008	2007	2006
Pays-Bas	-	4,45%	7,25%
USA-Canada	Entre 9,5% et 11,0%	Entre 8% et 10,0%	10,0%

La sensibilité à l'évolution des coûts médicaux des régimes santé accordés postérieurement à l'emploi sur la charge annuelle et l'engagement est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Sensibilité des hypothèses de l'exercice 2007-08	Sensibilité des hypothèses de l'exercice 2006-07
Hausse de 1% des coûts médicaux		
Impact sur la charge	1	1
Impact sur l'engagement	4	4
Diminution de 1% des coûts médicaux		
Impact sur la charge	(1)	(1)
Impact sur l'engagement	(4)	(4)

En moyenne, les principales hypothèses utilisées pour la valorisation des engagements sont résumées ci-dessous :

Au 31 mars	Retraites et indemnités assimilées			Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Taux d'actualisation	5,53%	4,51%	4,49%	5,92%	5,64%	4,49%
Taux d'augmentation des salaires	2,65%	2,62%	2,70%	-	-	-
Rendement à long terme attendu des actifs	5,80%	5,70%	5,70%	-	-	-

# Groupe Air France-KLM

## Evolution des engagements

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'engagement net des fonds de couverture concernant les plans de retraite et autres avantages à long terme du groupe avec les montants reconnus dans les états financiers du groupe, aux 31 mars 2008, 2007 et 2006.

(en millions d'euros)

	Retraites et indemnités assimilées			Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		
	2007-08	2006-07	2005-06	2007-08	2006-07	2005-06
<b>Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>11 582</b>	<b>10 921</b>	<b>10 313</b>	<b>54</b>	<b>74</b>	<b>115</b>
Coût des services .....	359	368	359	1	-	2
Charge d'intérêt .....	529	489	461	2	2	6
Cotisations des participants .....	34	40	36	-	-	-
Modifications des plans .....	90	150	49	-	-	-
Variation de périmètre .....	3	-	-	-	-	-
Réduction / liquidation de régimes .....	(6)	(28)	(11)	(11)	(20)	(55)
Prestations payées .....	(473)	(423)	(398)	(3)	(2)	(5)
Pertes (Gains) actuariels .....	(1 167)	68	106	(1)	4	8
Ecart de conversion .....	(78)	(3)	6	(6)	(4)	3
<b>Montant des engagements à la clôture de l'exercice</b>	<b>10 873</b>	<b>11 582</b>	<b>10 921</b>	<b>36</b>	<b>54</b>	<b>74</b>
<i>Dont engagement résultant de régimes intégralement ou partiellement financés .....</i>	<i>10 716</i>	<i>11 419</i>	<i>10 802</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Dont engagement résultant de régimes non financés .....</i>	<i>157</i>	<i>163</i>	<i>119</i>	<i>36</i>	<i>54</i>	<i>74</i>
<b>Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>13 404</b>	<b>12 538</b>	<b>10 782</b>	-	-	-
Rendement réel des actifs .....	(208)	921	1 747	-	-	-
Cotisations de l'employeur .....	476	323	358	-	-	-
Cotisations des participants .....	34	40	37	-	-	-
Variation de périmètre .....	-	-	-	-	-	-
Réduction / liquidation de régimes .....	-	(6)	(6)	-	-	-
Prestations payées par les actifs .....	(458)	(408)	(383)	-	-	-
Ecart de conversion .....	(72)	(4)	3	-	-	-
<b>Valeur de marché des actifs affectés aux plans, à la clôture de l'exercice</b>	<b>13 176</b>	<b>13 404</b>	<b>12 538</b>	-	-	-
<b>Montant net figurant au bilan :</b>						
Engagement net .....	2 303	1 822	1 617	(36)	(54)	(74)
Coûts des services passés non reconnus .....	262	190	59	-	-	-
Pertes / (Gains) actuariels non reconnus .....	(1 028)	(857)	(710)	4	6	6
<b>Actif (Provision) net figurant au bilan</b>	<b>1 537</b>	<b>1 155</b>	<b>966</b>	<b>(32)</b>	<b>(48)</b>	<b>(68)</b>
<b>Montants reconnus au bilan (*) :</b>						
Engagements financés d'avance (note 21) .....	2 245	2 097	1 903	-	-	-
Engagements provisionnés .....	(708)	(942)	(937)	(32)	(48)	(68)
<b>Montant net reconnu</b>	<b>1 537</b>	<b>1 155</b>	<b>966</b>	<b>(32)</b>	<b>(48)</b>	<b>(68)</b>
<b>Charge de la période :</b>						
Coût des services .....	359	368	359	1	-	2
Charge d'intérêt .....	529	489	461	2	2	6
Rendement attendu des actifs .....	(781)	(714)	(616)	-	-	-
Réduction/Liquidation de régimes .....	(2)	(18)	(8)	(11)	(16)	(44)
Amortissement du coût des services passés .....	17	19	12	-	-	-
Amortissement des pertes (gains) actuariels .....	(10)	(1)	16	-	1	4
Autres .....	-	-	(1)	-	-	-
<b>Charge de la période</b>	<b>112</b>	<b>143</b>	<b>223</b>	<b>(8)</b>	<b>(13)</b>	<b>(32)</b>

(\*) A l'exception des plans de retraite dont la position est un actif net inscrit en totalité en actif non courant, l'ensemble des engagements est provisionné dans les passifs non courants.

# Groupe Air France-KLM

Les engagements, la valeur de marché des actifs affectés aux plans et les ajustements liés à l'expérience sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Engagements	Valeur de marché des actifs affectés aux plans	Engagement net	Ajustements liés à l'expérience sur	
				les engagements	les actifs affectés aux plans
Au 31 mars 2007	11 636	13 404	1 768	(230)	207
Au 31 mars 2008	10 909	13 176	2 267	95	(989)

## Composition des actifs affectés aux plans

La composition moyenne pondérée des fonds investis dans les plans de retraite et autres avantages à long terme du groupe est la suivante :

<b>Au 31 mars</b>	<b>Fonds investis</b>		
	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Actions	38%	41%	40 %
Obligations	49%	44%	48 %
Immobilier	11%	6%	10 %
Actifs des assureurs	1%	8%	-
Investissements à court terme	1%	1%	-
Autres	-	-	2 %
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Sorties de trésorerie attendues

Le tableau ci-dessous présente les sorties de trésorerie attendues, concernant les retraites et autres avantages à long terme, au 31 mars 2008, sur les dix prochaines années :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Retraites</b>
Estimation des cotisations à payer pour l'exercice clos le 31 mars 2009	305
Estimation des prestations payées :	
2009	468
2010	472
2011	480
2012	509
2013	508
2014-2018	2 850

## 29.2. AUTRES PROVISIONS

### Provision pour restitution d'avions

Les provisions pour restitution d'avions en location opérationnelle correspondent aux engagements d'Air France-KLM au titre de ses contrats de location d'avion avec ses bailleurs à la date d'établissement des états financiers.

### Provision pour restructuration

Les provisions pour restructuration correspondent à des plans formalisés et détaillés de restructuration ayant fait l'objet d'une communication envers les personnels concernés.

A ce titre, KLM avait enregistré dans ses comptes, antérieurement au 1<sup>er</sup> mai 2004, une provision pour restructuration d'un montant de 75 millions d'euros, destinée à couvrir les frais de licenciement liés à un programme de réduction

## Groupe Air France-KLM

des coûts. A la date d'intégration de KLM dans le groupe, cette provision s'élevait à 59 millions d'euros. Le solde de cette provision au bilan ressort à 1 million d'euros au 31 mars 2008 contre 2 millions d'euros au 31 mars 2007 et 8 millions d'euros au 31 mars 2006.

### Provision pour litiges avec les tiers

Une évaluation des risques de litiges avec les tiers a été effectuée avec le concours des avocats du groupe et des provisions ont été enregistrées lorsque les circonstances les rendaient nécessaires.

Les provisions pour litiges comprennent également des provisions pour risques fiscaux. De telles provisions sont constituées lorsque le groupe estime que l'administration fiscale pourrait être amenée à remettre en cause une position fiscale prise par le groupe ou l'une de ses filiales.

Dans le cours normal de ses activités, le groupe Air France-KLM et ses filiales Air France et KLM sont impliqués dans divers litiges dont certains peuvent avoir un caractère significatif.

### *Litiges en matière de législation anti-trust*

#### a) Enquête des autorités de la concurrence dans le secteur du fret aérien

Air France-KLM, Air France et KLM sont impliqués depuis février 2006 dans une enquête diligentée par la Commission européenne, le Département de la Justice (DOJ) des Etats-Unis d'Amérique et par les autorités de la concurrence de certains Etats concernant d'éventuelles ententes ou pratiques concertées dans le secteur du fret aérien.

Le 19 décembre 2007, la Commission européenne a adressé à vingt-cinq compagnies aériennes et/ou à des opérateurs de fret, - dont Air France-KLM, Air France et KLM - une communication des griefs. En résumé, il est reproché à ces compagnies d'avoir participé à des contacts ou à des réunions portant sur des surcharges et sur des tarifs.

Air France et KLM ont engagé vis-à-vis des autorités de la concurrence européenne une démarche de clémence tout en présentant dans leurs observations en réponse des moyens de défense tenant à la gravité et à la durée des infractions ainsi qu'aux routes affectées par les pratiques illicites.

Air France et KLM font également valoir que la Commission européenne ne disposait des compétences nécessaires pour sanctionner elle-même les infractions aux articles 81 et 82 commises en matière de services de transport aérien entre l'Union européenne et les pays tiers qu'à compter de la date d'entrée en vigueur du Règlement 1/2003, soit le 1er mai 2004.

Aux USA, Air France et KLM font également l'objet de la part du DOJ d'une procédure anti-trust fondée sur des griefs de même nature concernant les routes entre les Etats-Unis et l'Europe. Air France et KLM coopèrent avec les autorités américaines de la concurrence dans le cadre de cette procédure. Une décision finale du DOJ est attendue dans les prochaines semaines.

Air France et KLM encourent, aux Etats-Unis comme en Europe, des amendes d'un montant significatif.

Compte tenu de l'état d'avancement des procédures anti-trust en Europe et aux USA au cours du quatrième trimestre 2007-08, Air France et KLM ont pu procéder à l'estimation des risques qu'elles considèrent encourir. Le montant enregistré dans les comptes au 31 mars 2008 ressort à 530 millions d'euros incluant les coûts associés.

Ce montant a été déterminé sur la base des moyens de défense soutenus par les deux compagnies. Il est, en conséquence, soumis à une incertitude.

Le montant de la provision affectée respectivement à la procédure américaine et à la procédure européenne n'est pas fourni, une telle information étant susceptible de porter préjudice aux deux compagnies dans leur défense vis-à-vis des autorités de la concurrence.

Il n'est pas allégué par les autorités de la concurrence qu'Air France-KLM aurait personnellement pris part à des pratiques illicites. Toutefois, en sa qualité de société mère du groupe, Air France-KLM est considérée comme conjointement et solidairement responsable des pratiques illicites dont seraient responsables Air France et KLM.

#### b) Actions civiles

## **Groupe Air France-KLM**

Au 31 mars 2008, plus de cent quarante procédures dites de « class action » ont été engagées aux USA par des expéditeurs de fret à l'encontre d'Air France-KLM, d'Air France et de KLM ainsi que des autres opérateurs de cargo.

Les demandeurs allèguent l'existence entre transporteurs aériens de fret d'une entente illicite depuis le 1er janvier 2000 dans la fixation des tarifs de fret incluant diverses surcharges que ces transporteurs perçoivent. Ils réclament, en conséquence, à ces transporteurs, outre le remboursement de frais d'avocats, le paiement de dommages et intérêts d'un montant non encore déterminé ainsi que des indemnités d'un montant triple à ces dommages et intérêts.

La plus grande partie de ces procédures a fait l'objet d'une centralisation devant l'Eastern District Court de New-York. Air France et KLM entendent s'opposer à ces demandes. Comme les autres transporteurs, les deux compagnies ont déposé, en juillet 2007, une « motion to dismiss » tendant au rejet des prétentions des demandeurs. Au 31 mars 2008, le Tribunal ne s'était pas encore prononcé sur cette motion.

A ce stade, le groupe Air France-KLM n'est pas en mesure d'apprécier les suites qui seront données à ces procédures, ni de décider d'un montant à provisionner.

c) Enquête de la Commission européenne dans le secteur du transport aérien entre l'Europe et le Japon

Air France et KLM, comme d'autres transporteurs aériens, ont fait l'objet, le 11 mars 2008, d'une opération de visite et de saisie dans le cadre d'une enquête de la commission européenne concernant d'éventuels accords ou pratiques concertées dans le secteur des services de transport aérien entre les Etats parties à l'accord sur l'espace économique européen et le Japon.

Air France et KLM ne sont pas en mesure de se prononcer sur les suites qui seront données à ces investigations par la Commission européenne, étant par ailleurs indiqué que les relations aériennes entre la France et le Japon d'une part, les Pays-Bas et le Japon d'autre part, sont régies par des accords bilatéraux qui prévoient que les tarifs doivent être approuvés par les autorités de l'Aviation Civile des deux Etats après entente entre les transporteurs aériens désignés dans le cadre de ces accords.

### **Autres provisions**

Les autres provisions comprennent principalement des provisions pour contrat à l'heure de vol dans le cadre de l'activité maintenance du groupe.

## **29.3. PASSIFS EVENTUELS**

Le groupe est impliqué dans diverses procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrages pour lesquelles des provisions n'ont pas nécessairement été constituées dans ses états financiers.

La société Air France, en tant que personne morale, a été mise en examen le 20 juillet 2006 des chefs de travail dissimulé et de complicité d'abus de biens sociaux dans le cadre d'une information judiciaire ouverte contre les dirigeants de PRETORY, société avec laquelle Air France avait conclu, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, un contrat pour la mise à disposition d'agents de sécurité à bord de certains vols.

La société Air France conteste énergiquement sa mise en cause dans cette affaire. La compagnie a immédiatement saisi la Cour d'Appel de Paris d'un recours tendant à voir annuler la mise en examen qui lui a été notifiée. Par un arrêt du 16 avril 2008, la Cour d'appel a rejeté la demande d'Air France tendant à l'annulation de sa mise en examen. Air France a formé un pourvoi en Cassation contre cette décision.

Hormis les points indiqués aux paragraphes 29.2 et 29.3, la société n'a pas connaissance de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, pour une période couvrant au moins les douze derniers mois.

## **30. DETTES FINANCIÈRES**

# Groupe Air France-KLM

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Dettes financières non courantes</b>			
Emprunt subordonné à durée indéterminée en yens	190	204	226
Emprunt subordonné à durée indéterminée en francs suisses	267	258	265
Titres à durée indéterminée reconditionnés	-	-	122
OCEANE	389	386	382
Emprunts obligataires	750	550	-
Emprunts location financement (part non courante)	3 441	3 917	4 668
Autres emprunts à long terme (part non courante)	1 877	2 104	2 163
	<b>6 914</b>	<b>7 419</b>	<b>7 826</b>
<b>Dettes financières courantes</b>			
Titres à durée indéterminée	-	122	25
Emprunts location financement (part courante)	524	657	763
Intérêts courus non échus	71	95	107
Autres emprunts à long terme (part courante)	310	224	365
	<b>905</b>	<b>1 098</b>	<b>1 260</b>

Au cours de l'exercice 2006-07, le groupe a remboursé par anticipation, sans pénalité, plusieurs emprunts pour un montant de 409 millions d'euros.

## 30.1. Emprunts subordonnés à durée indéterminée

### 30.1.1 Emprunt subordonné à durée indéterminée libellé en yens

L'emprunt subordonné à durée indéterminée en Yen a été émis par KLM en 1999 pour un montant total de 30 milliards de yens, soit 190 millions d'euros au 31 mars 2008.

Cet emprunt est soumis au versement d'un coupon considéré à taux fixe (5,065% sur 10 milliards de yens et 4,53% sur 20 milliards de yens), après swaps.

L'emprunt est à durée indéterminée et remboursable à la main du groupe pour sa valeur nominale ; la date de remboursement probable est le 28 août 2019. Le remboursement de l'emprunt n'entraîne pas de paiement d'une indemnité. Cependant, une indemnité sera due si l'emprunt est remboursé dans une devise autre que le yen. L'emprunteur pourrait également avoir à rembourser au prêteur tous les frais considérés comme raisonnables et supportés dans le cadre d'une action juridique.

Cet emprunt est subordonné à toutes les dettes existantes ou à venir de KLM.

### 30.1.2 Emprunt subordonné à durée indéterminée libellé en Franc Suisse

L'emprunt subordonné à durée indéterminée libellé en franc Suisse a été émis par KLM en deux tranches en 1985 et 1986 pour un montant total, à l'origine de 500 millions de francs suisses. Après les remboursements effectués par KLM, le montant de l'emprunt subordonné s'élève à 420 millions de francs suisse, soit 267 millions d'euros au 31 mars 2008.

Cet emprunt est remboursable à la main du groupe pour sa valeur nominale.

Cet emprunt est soumis au versement d'un coupon considéré à taux fixe (5¼ % sur 270 millions de francs suisses et 2 7/8 % sur 150 millions de francs suisses) pour les exercices clos les 31 mars 2008, 2007 et 2006.

Cet emprunt est subordonné à toutes les dettes existantes ou à venir de KLM.

## 30.2. Titres à durée indéterminée (TDI) reconditionnés

En mai 1992, Air France a émis des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) pour un montant de 395 millions d'euros auquel a été adossé un dépôt à zéro coupon.

## **Groupe Air France-KLM**

Les intérêts payés par société Air France sur le montant nominal de la dette levée sont comptabilisés en frais financiers. Les intérêts produits par le dépôt (ou assimilé) sont constatés en diminution des frais financiers et, en contrepartie, en diminution de l'emprunt. Le solde de l'emprunt est tombé à zéro le 14 mai 2007.

### **30.3. OCEANE**

Le 22 avril 2005, Air France a émis 21 951 219 obligations convertibles et / ou échangeables à tout moment en actions Air France-KLM nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 15 ans pour un montant total de 450 millions d'euros. Ces obligations ont une valeur nominale unitaire de 20,50 euros. Au 31 mars 2008, le ratio de conversion est égal à 1,03 action Air France-KLM pour une obligation.

La date de maturité de cet emprunt obligataire est le 1<sup>er</sup> avril 2020. Les porteurs d'obligations peuvent demander le remboursement de leurs titres le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 1<sup>er</sup> avril 2016. Air France peut imposer le remboursement en numéraire de ces titres par exercice d'un call à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010 et dans certaines conditions incitant les porteurs d'OCEANE à leur conversion en actions Air France-KLM. Le coupon annuel est de 2,75% payable à terme échu le 1<sup>er</sup> avril de chaque année.

La période de conversion de ces obligations s'étend du 1<sup>er</sup> juin 2005 au 23 mars 2020.

A la date d'émission de cet emprunt obligataire, Air France-KLM a inscrit en dette un montant de 379 millions d'euros correspondant à la valeur actuelle des flux futurs de paiements d'intérêts et de nominal au taux pratiqué sur le marché pour une obligation semblable sans option de conversion.

La valeur de l'option, valorisée par déduction entre la valeur totale de l'émission (i.e. 450 millions d'euros) et la valeur inscrite en dette, a quant à elle été comptabilisée en capitaux propres (cf. note 27.2).

### **30.4. Emprunts obligataires**

Le 11 septembre 2006 et le 23 avril 2007, la société Air France filiale du groupe Air France-KLM a émis des obligations en euros pour un montant total de 750 millions de maturité 22 janvier 2014. Les caractéristiques de ces obligations sont les suivantes :

- Montant : 750 millions d'euros
- Coupon : 4,75%
- Echéance : 22 janvier 2014

## 30.5. Emprunts location financement

Le total des paiements minimaux futurs au titre des locations financement se décomposent comme suit :

<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>En millions d'euros</i>			
<b>Avions</b>			
Paiements minimaux futurs – Echéance en			
N+1	635	813	979
N+2	572	624	974
N+3	539	603	632
N+4	545	610	682
N+5	302	535	648
Au delà de 5 ans	1 708	1 968	2 381
<b>Total</b>	<b>4 301</b>	<b>5 153</b>	<b>6 296</b>
Dont - Principal	3 588	4 280	5 072
- Intérêts	713	873	1 224
<b>Constructions</b>			
Paiements minimaux futurs – Echéance en			
N+1	68	42	45
N+2	48	42	44
N+3	47	41	44
N+4	47	41	42
N+5	44	41	41
Au delà de 5 ans	338	215	273
<b>Total</b>	<b>592</b>	<b>422</b>	<b>489</b>
Dont - Principal	377	291	356
- Intérêts	215	131	133
<b>Autres matériels</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

Les charges de loyers de l'exercice n'incluent pas de loyers conditionnels. Les dépôts affectés au paiement de l'option d'achat sont présentés en note 22.

## 30.6. Autres emprunts à long terme

Les autres emprunts à long terme sont constitués des éléments suivants :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>au 31 mars</b>			
Titrisation d'actifs aéronautiques	339	367	394
VCRP et emprunts hypothécaires	963	1 059	1 747
Autres emprunts à long terme	885	902	387
<b>Total</b>	<b>2 187</b>	<b>2 328</b>	<b>2 528</b>

- Titrisation d'actifs aéronautiques

Au mois de juillet 2003, Air France a réalisé une opération de titrisation d'actifs aéronautiques pour un montant total de 435 millions d'euros.

Ce financement est garanti par un portefeuille de seize avions d'un montant initial total de 525 millions d'euros. Il est composé de trois tranches de dette :

- une tranche senior A1 à taux variable d'un montant initial de 98 millions d'euros et d'échéance finale prévue le 20 juillet 2013. Cette tranche présente un solde de 59 millions d'euros au 31 mars 2008 contre 71 millions d'euros au 31 mars 2007 et 82 millions d'euros au 31 mars 2006



## Groupe Air France-KLM

- une tranche senior A2 non amortie à taux fixe (4,575% par an) d'un montant de 194 millions d'euros et d'échéance finale prévue le 20 juillet 2013
- une tranche mezzanine B à taux variable d'un montant de 143 millions d'euros et d'échéance finale prévue le 20 juillet 2013. Cette tranche présente un solde de 86 millions d'euros au 31 mars 2008 contre 102 millions d'euros au 31 mars 2007 et 118 millions d'euros au 31 mars 2006

Le taux variable de la tranche A1 et B était en moyenne de 5,35% pour l'exercice clos le 31 mars 2008 contre 4,37 % pour l'exercice clos le 31 mars 2007 et 4,03% pour l'exercice clos le 31 mars 2006.

- Les ventes avec clause de réserve de propriété (VCRP) et emprunts hypothécaires sont des dettes sécurisées par des avions. L'hypothèque est enregistrée auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) afin de permettre aux tiers d'en avoir connaissance. L'hypothèque confère à son bénéficiaire une garantie lui permettant de faire saisir et vendre aux enchères l'actif hypothéqué et d'en percevoir le produit à due concurrence de sa créance, le solde revenant aux autres créanciers.

### 30.7. Analyse par échéance

Les échéances des emprunts à long terme se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Echéances en			
N+1	1 249	1 464	1 562
N+2	949	1 130	1 386
N+3	921	975	1 199
N+4	908	976	1 000
N+5	1 190	877	973
Au delà de 5 ans	4 500	5 074	5 002
<b>Total</b>	<b>9 717</b>	<b>10 496</b>	<b>11 122</b>
Dont - Principal	7 819	8 517	9 086
- Intérêts	1 898	1 979	2 036

Au 31 mars 2008, les flux d'intérêts financiers attendus s'élèvent à 352 millions d'euros pour l'exercice 2008-09, 1 053 millions d'euros pour les exercices 2009-10 à 2012-13, et 493 millions d'euros au-delà.

### 30.8. Analyse par devise

La répartition de l'ensemble des emprunts à long terme par devises après prise en compte des instruments financiers dérivés, s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Euro	6 969	7 669	7 938
Dollar US	699	659	792
Franc Suisse	264	268	274
Yen	-	1	22
Livre Sterling	50	74	59
Autres	1	1	1
Dérivé mixte devise – taux (cross currency interest rate swap)	(164)	(155)	-
<b>Total</b>	<b>7 819</b>	<b>8 517</b>	<b>9 086</b>

### 30.9. Lignes de crédit

Le groupe dispose de lignes de crédit pour un montant total de 1 990 millions d'euros au 31 mars 2008. Les trois principales lignes, non utilisées au 31 mars 2008, s'élèvent respectivement à 1 200 millions d'euros, 540 millions

# Groupe Air France-KLM

d'euros et à 250 millions d'euros. 625 millions d'euros arrivent à échéance en 2010, 10 millions d'euros en 2011, 1 105 millions d'euros en 2012 et 50 millions d'euros par an entre 2013 et 2017.

## 31. AUTRES CRÉDITEURS

<i>En millions d'euros</i> Au 31 mars	2008		2007		2006	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Dettes fiscales	405	-	359	-	352	-
Dettes sociales	1 014	-	928	-	882	-
Dettes sur immobilisations	202	-	205	-	178	-
Instruments dérivés	984	667	219	249	220	154
Produits constatés d'avance	66	-	43	-	57	-
Dettes diverses	480	152	581	152	580	263
<b>Total</b>	<b>3 151</b>	<b>819</b>	<b>2 335</b>	<b>401</b>	<b>2 269</b>	<b>417</b>

## 32. INSTRUMENTS FINANCIERS

### 32.1. Gestion des risques

- **Gestion des risques de marché**

Le pilotage et la coordination de la gestion des risques de marché d'Air France-KLM sont assurés par le Risk Management Committee (RMC). Ce dernier est composé du Directeur général exécutif et du Directeur général délégué finance d'Air France, et du Directeur général exécutif et du Directeur général délégué finance de KLM. Le RMC se réunit chaque trimestre pour passer en revue le reporting groupe sur les risques relatifs au prix du carburant, aux taux de change des principales devises et aux taux d'intérêt et décider des couvertures à mettre en place : ratios de couverture à atteindre, délais de mise en oeuvre et éventuellement types d'instrument de couverture à privilégier. L'objectif poursuivi est de réduire l'exposition d'Air France-KLM et de préserver les marges budgétées. Les décisions prises par le RMC sont mises en oeuvre au sein de chaque compagnie par les services de trésorerie et carburant, dans le respect des procédures de délégation de pouvoirs. Les procédures internes de gestion des risques prévoient l'interdiction d'utiliser des instruments qualifiables de trading. De façon générale, aucun trading ni spéculation ne sont autorisés.

Des réunions régulières sont organisées entre les services carburant des deux compagnies ainsi qu'entre les services trésorerie afin d'échanger, entre autres, sur les instruments de couvertures, les stratégies envisagées et les contreparties.

Les services de trésorerie de chaque compagnie diffusent quotidiennement une information auprès de leur direction générale sur le niveau de trésorerie. Chaque mois, un reporting complet incluant, entre autres, les positions de taux et de change, le portefeuille des instruments de couverture, le récapitulatif des placements et des financements par devise et le suivi des risques par contrepartie est transmis aux directions générales. Afin de mettre en oeuvre la stratégie la plus adaptée à chaque circonstance, il peut être utilisé tout type d'instrument qualifiable en tant que couverture au regard des normes IFRS.

La politique de couverture de carburant est menée par les services carburant qui sont également en charge de l'achat du produit physique. La qualité des contreparties est vérifiée par les directions financières. Un reporting hebdomadaire est fourni aux directions générales. Celui-ci reprend principalement les opérations réalisées durant la semaine, la valorisation de l'ensemble des positions, les pourcentages couverts ainsi que la ventilation des instruments et sous-jacents utilisés, les niveaux moyens de couvertures et les prix nets résultant, ainsi qu'un commentaire de marché. L'ensemble de ces données couvre l'exercice en cours et les 4 suivants. Par ailleurs, un reporting hebdomadaire groupe Air France-KLM (dit reporting GEC), consolide les chiffres des deux compagnies en matière de hedging carburant. Les instruments utilisés sont des swaps et des options.

# Groupe Air France-KLM

## • Risque de change

Le groupe réalise la plus grande partie de son chiffre d'affaires en euros. Cependant, le groupe a une activité internationale qui l'expose naturellement au risque de change. L'exposition principale porte sur le dollar américain, suivi dans une moindre mesure, par la livre sterling et le yen. La variation de ces devises vis-à-vis de l'euro a donc un impact sur les résultats financiers du groupe. Le groupe est globalement acheteur de dollars américains, le montant des dépenses telles que le carburant, les loyers opérationnels ou les pièces détachées excédant le montant des recettes. En conséquence toute appréciation significative du dollar américain vis-à-vis de l'euro pourrait avoir un effet négatif sur l'activité du groupe et ses résultats financiers. En revanche, le groupe est vendeur de livre sterling et de yen, le montant des recettes étant supérieur au montant des dépenses dans ces monnaies. Ainsi une baisse significative de ces devises contre l'euro aurait un impact négatif sur les résultats financiers du groupe.

Afin de réduire leur exposition aux variations de change, Air France et KLM ont mis en place des politiques de couverture. Concernant le dollar, les deux compagnies ont une politique de couverture systématique à hauteur de 30% de l'exposition nette sur 12 mois glissants, ce pourcentage pouvant être ensuite renforcé jusqu'à 75% en fonction des conditions et des anticipations de marché. Dans des conditions de marché particulièrement favorables, l'horizon de couverture peut également être étendu à plusieurs exercices. S'agissant des autres devises, le niveau de couverture dépend des conditions de marché, il peut atteindre 70% de l'exposition sur l'exercice en cours et s'étendre sur plusieurs exercices si les circonstances sont très favorables.

Les avions sont payés en dollars américains. En conséquence, le groupe est exposé à la hausse du dollar contre euro en matière d'investissements aéronautiques. La politique de couverture prévoit une couverture minimum systématique de 30% de l'exposition en début d'exercice. Dans des conditions de marché très favorables, comme actuellement, la couverture peut atteindre 90% de l'exposition des quatre ou cinq prochains exercices.

Le risque de change sur la dette est limité. Au 31 mars 2008, 90% de la dette du groupe après prise en compte des instruments financiers dérivés sont émis ou convertis en euros, réduisant ainsi très fortement le risque de fluctuation de change sur la dette.

Malgré cette politique active de couverture, tous les risques de change ne sont pas couverts, en particulier en cas de forte variation d'une devise. Le groupe et ses filiales pourraient alors rencontrer des difficultés dans la gestion des risques liés aux taux de change, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur l'activité du groupe et ses résultats financiers.

## • Risque de taux d'intérêt

La dette financière est généralement contractée, tant par Air France que par KLM, à taux variable, conformément aux pratiques de marché. Cependant, compte tenu du niveau historiquement bas des taux d'intérêt, Air France et KLM ont converti (moyennant la mise en place de swaps) une part importante de leurs dettes à taux variable en dettes à taux fixe. Après swaps, la dette financière du groupe Air France-KLM à taux fixe représente 75% du total des dettes financières. Compte tenu de cette politique, le groupe affiche une exposition nette aux taux d'intérêt négative, la trésorerie placée à taux variable excédant le montant de la dette à taux variable. Air France-KLM se trouve ainsi exposé à la baisse des taux d'intérêt.

## • Risques relatifs au prix du carburant

Les risques liés au prix du carburant avion sont couverts dans le cadre d'une stratégie de couverture définie pour l'ensemble du groupe Air France-KLM. Cette stratégie repose sur les principes suivants :

### *Pourcentage minimum à couvrir*

- trimestre en cours : 65% des volumes consommés,
- trimestre 1 à trimestre 4 : 65% des volumes consommés,
- trimestre 5 à trimestre 8 : 45% des volumes consommés,
- trimestre 9 à trimestre 12 : 25% des volumes consommés,
- trimestre 12 à trimestre 16 : 5% des volumes consommés ;

### *Sous-jacents*

Pour l'exercice fiscal en cours, au moins 30% des volumes consommés seront couverts en distillats, dont 20% obligatoirement en Jet. Au delà de ce minimum en distillats sur l'exercice en cours, le choix du sous-jacent est laissé à la discrétion d'Air France et de KLM à la condition que ce choix se porte sur des sous-jacents compatibles au sens de la norme IAS 39. Sur les exercices suivants, le choix du sous-jacent est laissé à la discrétion d'Air France et de KLM à la condition que ce choix se porte sur des sous-jacents compatibles au sens de la norme IAS 39.

### *Instruments*

# Groupe Air France-KLM

Les instruments à utiliser dans le cadre de la stratégie devront être compatibles IAS 39.

La position du groupe Air France-KLM en matière d'exposition au carburant est disponible sur le site internet et mise à jour toutes les semaines ([www.airfranceklm-finance.com](http://www.airfranceklm-finance.com)).

- **Riques de placement**

Les trésoreries d'Air France et de KLM sont habituellement placées principalement sur des instruments à court terme et liquides, essentiellement des OPCVM monétaires et monétaires dynamiques, dont l'horizon de placement recommandé est de 36 mois maximum. Elles sont éventuellement également investies en billets de trésorerie et certificats de dépôts court termes, notés A1 ou P1. Une partie des liquidités de KLM est investie en devises sur des obligations notées AAA de façon à réduire le risque de change sur la dette.

Compte tenu de la crise en vigueur sur les marchés financiers, les deux trésoreries sont actuellement investies sur un horizon de placement court, essentiellement en OPCVM monétaires et certificats de dépôts, à l'exception des obligations mentionnées ci-dessus.

## 32.2. Instruments dérivés

- **Au 31 mars 2008**

Valeur au Bilan <i>en millions d'euros</i>	Actif		Passif	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
<b>Risque de change (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de juste valeur	54	16	361	167
Couverture de flux futurs	26	18	123	140
<b>Risque de taux (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de flux futurs	49	2	30	-
Couverture de juste valeur	13	-	83	42
Dérivés de transactions	51	1	14	1
<b>Risque matière première (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de juste valeur	-	-	-	-
Couverture de flux futurs	1 614	1 538	56	634
<b>Total</b>	<b>1 807</b>	<b>1 575</b>	<b>667</b>	<b>984</b>

# Groupe Air France-KLM

- Au 31 mars 2007

Valeur au Bilan <i>en millions d'euros</i>	Actif		Passif	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
<b>Risque de change (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de juste valeur	5	2	96	50
Couverture de flux futurs	17	30	11	32
<b>Risque de taux (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de flux futurs	61	1	23	2
Couverture de juste valeur	27	16	90	34
Dérivés de transactions	50	-	9	1
<b>Risque matière première (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de juste valeur	-	-	-	-
Couverture de flux futurs	429	407	20	100
<b>Total</b>	<b>589</b>	<b>456</b>	<b>249</b>	<b>219</b>

- Au 31 mars 2006

Valeur au Bilan <i>en millions d'euros</i>	Actif		Passif	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
<b>Risque de change (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de juste valeur	16	11	26	42
Couverture de flux futurs	-	47	-	25
<b>Risque de taux (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de flux futurs	36	3	35	4
Couverture de juste valeur	108	24	73	-
Dérivés de transactions	49	-	9	-
<b>Risque matière première (opérations financières et d'exploitation)</b>				
Couverture de juste valeur	-	-	-	-
Couverture de flux futurs	764	937	11	149
<b>Total</b>	<b>973</b>	<b>1 022</b>	<b>154</b>	<b>220</b>

# Groupe Air France-KLM

## Détail des dérivés de taux : exposition au risque de taux d'intérêt

Dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie, les échéances correspondent aux dates de réalisation des éléments couverts. En conséquence, les montants de juste valeur des capitaux propres sont recyclés en résultat aux dates des éléments couverts.

Le groupe utilise pour la gestion du risque de taux d'intérêt de ses dettes financières à court et à long terme des instruments dont les encours représentés par leur notionnel sont les suivants :

### • Au 31 mars 2008

En millions d'euros	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Opérations qualifiées de couverture de flux de trésorerie</b>								
Swap de taux	2 790	362	313	256	234	213	1 412	21
<b>Opérations qualifiées de couverture de juste valeur</b>								
Swap de taux	845	251	111	175	178	68	62	(112)
<b>Opérations qualifiées de transactions</b>	642	416	-	-	-	35	191	37
<b>TOTAL</b>	<b>4 277</b>	<b>1 029</b>	<b>424</b>	<b>431</b>	<b>412</b>	<b>316</b>	<b>1 665</b>	<b>(54)</b>

Mtm\* = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché

### • Au 31 mars 2007

En millions d'euros	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Opérations qualifiées de couverture de flux de trésorerie</b>								
Swap de taux	3 749	330	467	421	280	261	1 990	38
<b>Opérations qualifiées de couverture de juste valeur</b>								
Swap de taux	1 349	160	538	118	182	190	161	(82)
Autres	1	1	-	-	-	-	-	-
<b>Opérations qualifiées de transactions</b>	915	424	153	67	13	15	243	40
<b>TOTAL</b>	<b>6 014</b>	<b>915</b>	<b>1 158</b>	<b>606</b>	<b>475</b>	<b>466</b>	<b>2 394</b>	<b>(4)</b>

Mtm\* = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché

### • Au 31 mars 2006

En millions d'euros	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Opérations qualifiées de couverture de flux de trésorerie</b>								
Swap de taux	3 742	491	340	494	279	238	1 900	-
<b>Opérations qualifiées de couverture de juste valeur</b>								
Swap de taux	2 082	356	476	359	276	205	410	59
<b>Opérations qualifiées de transactions</b>	641	87	25	167	68	14	280	40
<b>TOTAL</b>	<b>6 465</b>	<b>934</b>	<b>841</b>	<b>1 020</b>	<b>623</b>	<b>457</b>	<b>2 590</b>	<b>99</b>

Mtm\* = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché

Ces instruments ont différents objets :

- Couverture d'un risque de prix lié aux dettes financières à taux fixes :  
En contractant une dette à taux fixe, l'entreprise est exposée à un risque d'opportunité en cas de baisse des taux.

# Groupe Air France-KLM

Compte tenu du niveau des taux sur le marché par rapport aux taux d'intérêts fixes contractés sur certaines dettes, le groupe a conclu des swaps de taux prêteur du taux fixe.

- Couverture d'un risque de cash flow lié aux dettes financières à taux variables :  
Le groupe a souhaité fixer le taux de certaines dettes à taux variables et a conclu des swaps de taux emprunteur du taux fixe.

Compte tenu des opérations de couvertures, l'exposition aux risques de taux d'intérêt du groupe peut être présentée comme suit :

En millions d'euros au 31 mars	2008				2007				2006			
	Avant couverture		Après couverture		Avant couverture		Après couverture		Avant couverture		Après couverture	
	Base	Taux d'intérêt moyen	Base	Taux d'intérêt moyen	Base	Taux d'intérêt moyen	Base	Taux d'intérêt moyen	Base	Taux d'intérêt moyen	Base	Taux d'intérêt moyen
<b>Actifs et passifs financiers à taux fixe</b>												
<b>Actifs à taux fixe</b>	<b>1 918</b>	<b>4,8%</b>	<b>1 918</b>	<b>4,8%</b>	<b>1 855</b>	<b>4,5%</b>	<b>1 861</b>	<b>4,5%</b>	<b>770</b>	<b>6,7%</b>	<b>770</b>	<b>6,7%</b>
Titres à durée indéterminée reconditionnés	-	-	-	-	36	10,3%	36	10,3%	147	10,1%	147	10,1%
Emprunts subordonnés à durée indéterminée	457	5,5%	500	4,6%	448	4,9%	492	4,9%	491	4,4%	491	4,4%
Emprunts obligataires (OCEANE)	389	2,8%	389	4,2%	386	2,8%	386	4,2%	382	4,4%	382	4,4%
Emprunts obligataires financiers	750	4,7%	750	4,7%	550	4,8%	550	4,8%	-	-	-	-
Autres dettes financières	2 317	6,3%	4 362	4,6%	2 534	6,6%	4 920	4,6%	3 175	6,5%	5 221	4,8%
Cross currency interest rate swap	-	-	(164)	-	-	-	(155)	-	-	-	-	-
<b>Passifs à taux fixe</b>	<b>3 913</b>	<b>5,5%</b>	<b>5 837</b>	<b>4,6%</b>	<b>3 954</b>	<b>5,9%</b>	<b>6 229</b>	<b>4,6%</b>	<b>4 195</b>	<b>6,2%</b>	<b>6 241</b>	<b>4,9%</b>
<b>Actifs et passifs financiers à taux variable</b>												
<b>Actifs à taux variable</b>	<b>3 722</b>	<b>5,3%</b>	<b>3 722</b>	<b>5,3%</b>	<b>3 427</b>	<b>5,5%</b>	<b>3 420</b>	<b>5,7%</b>	<b>3 967</b>	<b>2,8%</b>	<b>3 967</b>	<b>2,8%</b>
Titres à durée indéterminée reconditionnés	-	-	-	-	85	4,1%	85	4,1%	-	-	-	-
Emprunts subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	15	4,1%	15	4,1%	-	-	-	-
Autres dettes financières	3 906	4,7%	1 982	4,9%	4 463	4,1%	2 188	4,2%	4 891	3,0%	2 845	3,0%
Concours bancaires courants	172	-	172	-	133	-	133	-	102	-	102	-
<b>Passifs à taux variable</b>	<b>4 078</b>	<b>4,7%</b>	<b>2 154</b>	<b>4,9%</b>	<b>4 696</b>	<b>4,1%</b>	<b>2 421</b>	<b>4,2%</b>	<b>4 993</b>	<b>3,0%</b>	<b>2 947</b>	<b>3,0%</b>

## Exposition au risque de change

Dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie, les échéances correspondent aux dates de réalisation des éléments couverts. En conséquence, les montants de juste valeur des capitaux propres sont recyclés en résultat aux dates des éléments couverts.

### Opérations courantes :

Bien que la monnaie de comptabilisation du groupe soit l'euro, une part des flux de trésorerie est libellée dans des devises autres telles que le dollar US, le yen, la livre sterling, le franc suisse.

L'activité commerciale génère des revenus et des coûts en devises. Le groupe a pour politique de gérer par des couvertures le risque de change lié aux excédents ou déficits de trésorerie prévus dans chacune des devises principales (dollars, yens, devises européennes hors zone euro). Les couvertures se font par le biais de ventes, d'achats à terme ou de stratégies d'options.

# Groupe Air France-KLM

## Investissements aéronautiques :

Les investissements aéronautiques sont libellés en dollar US. Le groupe se couvre en fonction des anticipations d'évolution du dollar par le biais d'achats ou de ventes à terme ou de stratégies d'options.

## Dettes à long terme :

Certains emprunts sont libellés en devises afin de diversifier les sources de financement et de tenir compte des excédents de trésorerie générés par certaines devises. Pour se prémunir contre les variations de taux de change sur certains de ces emprunts, des swaps de devises ont été conclus. Ces couvertures sont spécifiquement adossées aux emprunts correspondants.

Les montants nominaux des contrats à terme de devises et des swaps sont détaillés ci-dessous en fonction de la nature des opérations de couverture.

### • Au 31 mars 2008

<i>En millions d'euros</i>	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Risque de change (opérations d'exploitation en couverture de flux futurs)</b>	<b>3 856</b>	<b>1 900</b>	<b>1 004</b>	<b>714</b>	<b>71</b>	<b>19</b>	<b>148</b>	<b>(219)</b>
Options de change								
Dollar US	2 207	1 003	653	551	-	-	-	(197)
Yen	180	90	71	19	-	-	-	(1)
Achat à terme								
Dollar US	658	259	196	120	51	11	21	(56)
Ventes à terme								
Dollar US	59	26	33	-	-	-	-	8
Yen	123	54	48	21	-	-	-	1
Livre sterling	132	132	-	-	-	-	-	8
Franc suisse	56	56	-	-	-	-	-	(1)
Dollar Singapour	8	8	-	-	-	-	-	-
Couronne norvégienne	129	129	-	-	-	-	-	1
Couronne tchèque	10	10	-	-	-	-	-	(1)
Couronne suédoise	82	82	-	-	-	-	-	1
Zloty polonais	9	9	-	-	-	-	-	-
Won coréen	30	30	-	-	-	-	-	2
Autres								
Dollar US	173	12	3	3	20	8	127	16
<b>Risque de change (couverture d'investissements aéronautiques en couverture de juste valeur)</b>	<b>4 478</b>	<b>1 319</b>	<b>1 337</b>	<b>847</b>	<b>662</b>	<b>133</b>	<b>180</b>	<b>(458)</b>
Achat à terme								
Dollar US	4 313	1 271	1 276	816	637	133	180	(453)
Options de change								
Dollar US	94	2	36	31	25	-	-	(4)
<b>Risque de change (opérations de transaction)</b>								
Achat à terme								
Dollar US	71	46	25	-	-	-	-	(1)
<b>Total</b>	<b>8 334</b>	<b>3 219</b>	<b>2 341</b>	<b>1 561</b>	<b>733</b>	<b>152</b>	<b>328</b>	<b>(677)</b>

\* Mtm = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché



# Groupe Air France-KLM

• Au 31 mars 2007

<i>En millions d'euros</i>	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Risque de change (opérations d'exploitation en couverture de flux futurs)</b>	<b>2 791</b>	<b>2 274</b>	<b>281</b>	<b>81</b>	<b>49</b>	<b>65</b>	<b>41</b>	<b>4</b>
Options de change								
Dollar US	1 300	1 098	202	-	-	-	-	(13)
Livre sterling	160	160	-	-	-	-	-	2
Yen	56	53	3	-	-	-	-	2
Achat à terme								
Dollar US	558	348	48	44	45	41	32	(15)
Ventes à terme								
Dollar US	88	41	14	33	-	-	-	2
Yen	19	19	-	-	-	-	-	2
Livre sterling	262	262	-	-	-	-	-	2
Franc suisse	35	35	-	-	-	-	-	-
Dollar Singapour	12	12	-	-	-	-	-	-
Couronne norvégienne	102	102	-	-	-	-	-	-
Couronne tchèque	12	12	-	-	-	-	-	-
Couronne suédoise	61	61	-	-	-	-	-	1
Zloty polonais	8	8	-	-	-	-	-	-
Won coréen	26	26	-	-	-	-	-	-
Autres								
Dollar US	92	37	14	4	4	24	9	21
<b>Risque de change (couverture d'investissements aéronautiques en couverture de juste valeur)</b>	<b>2 496</b>	<b>749</b>	<b>561</b>	<b>641</b>	<b>315</b>	<b>83</b>	<b>147</b>	<b>(139)</b>
Achat à terme								
Dollar US	2 446	725	548	628	315	83	147	(139)
Livre sterling	32	6	13	13	-	-	-	-
Yen	4	4	-	-	-	-	-	-
Options de change Dollar US	14	14	-	-	-	-	-	-
<b>Risque de change (opérations de transaction)</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Achat à terme Dollar US	21	21	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>5 308</b>	<b>3 044</b>	<b>842</b>	<b>722</b>	<b>364</b>	<b>148</b>	<b>188</b>	<b>(135)</b>

\* Mtm = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché

# Groupe Air France-KLM

## • Au 31 mars 2006

<i>En millions d'euros</i>	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Risque de change (opérations d'exploitation en couverture de flux futurs)</b>	<b>2 092</b>	<b>1 907</b>	<b>76</b>	<b>26</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>53</b>	<b>23</b>
Options de change								
Dollar US	736	700	36	-	-	-	-	(1)
Livre sterling	105	92	13	-	-	-	-	2
Yen	78	78	-	-	-	-	-	7
Dollar Canadien	11	11	-	-	-	-	-	(1)
Autres	41	-	12	12	1	1	15	-
Achat à terme								
Dollar US	617	522	15	14	14	14	38	11
Ventes à terme								
Dollar US	2	2	-	-	-	-	-	-
Yen	69	69	-	-	-	-	-	3
Livre sterling	177	177	-	-	-	-	-	3
Franc suisse	36	36	-	-	-	-	-	1
Dollar Singapour	30	30	-	-	-	-	-	(1)
Couronne norvégienne	87	87	-	-	-	-	-	-
Couronne suédoise	61	61	-	-	-	-	-	-
Zloty polonais	9	9	-	-	-	-	-	-
Won coréen	33	33	-	-	-	-	-	(1)
<b>Risque de change (couverture d'investissements aéronautiques en couverture de juste valeur)</b>	<b>2 746</b>	<b>849</b>	<b>800</b>	<b>628</b>	<b>400</b>	<b>62</b>	<b>7</b>	<b>(41)</b>
Achat à terme de dollars US	2746	849	800	628	400	62	7	(41)
<b>Total</b>	<b>4 838</b>	<b>2 756</b>	<b>876</b>	<b>654</b>	<b>415</b>	<b>77</b>	<b>60</b>	<b>(18)</b>

\* Mtm = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché

## Risque lié au prix du carburant

Dans le cadre des couvertures de flux de trésorerie, les échéances correspondent aux dates de réalisation des éléments couverts. En conséquence, les montants de juste valeur des capitaux propres sont recyclés en résultat aux dates des éléments couverts.

Dans le cadre de ses activités courantes, le groupe est amené à intervenir sur les marchés pétroliers afin d'optimiser son coût moyen d'approvisionnement en carburant.

Les engagements du groupe sur le pétrole brut et les produits raffinés sont présentés ci-dessous, pour la valeur de l'engagement notionnel :

## • Au 31 mars 2008

<i>En millions d'euros</i>	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Risque de matière première (opérations d'exploitation en couverture de flux futurs)</b>	<b>7 536</b>	<b>2 582</b>	<b>1 884</b>	<b>2 266</b>	<b>804</b>	-	-	<b>2 462</b>
Swap	819	253	484	82	-	-	-	529
Options	6 717	2 329	1 400	2 184	804	-	-	1 933

\* Mtm = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché

## • Au 31 mars 2007

<i>En millions d'euros</i>	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Risque de matière première (opérations d'exploitation en couverture de flux futurs)</b>	<b>6 338</b>	<b>3 105</b>	<b>1 760</b>	<b>902</b>	<b>569</b>	<b>2</b>	-	<b>716</b>
Swap	2 624	1 352	581	574	115	2	-	366
Options	3 714	1 753	1 179	328	454	-	-	350

\* Mtm = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché

# Groupe Air France-KLM

## • Au 31 mars 2006

En millions d'euros	Nominal	Echéances - 1 an	Echéances entre 1 et 5 ans					Mtm*
			1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	+ 5 ans	
<b>Risque de matière première (opérations d'exploitation en couverture de flux futurs)</b>	<b>5 548</b>	<b>2 854</b>	<b>1 120</b>	<b>1 042</b>	<b>532</b>	-	-	<b>1 540</b>
Swap	3 194	1 415	902	432	445	-	-	637
Options	2 354	1 439	218	610	87	-	-	903

\* Mtm = Marked-to-market : juste valeur ou valeur de marché

## Gestion du risque de contrepartie

Les transactions qui génèrent potentiellement pour le groupe un risque de contrepartie sont essentiellement :

- les placements financiers temporaires ;
- les instruments dérivés ;
- les comptes clients.

- Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.
- Les transactions du groupe sur les produits dérivés ont pour seul objet de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux naissant de ses activités normales. Elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier plan.
- Le risque de contrepartie lié aux comptes clients est limité du fait du nombre important de clients composant le portefeuille et de leur dispersion géographique.

Au 31 mars 2008 ainsi qu'au 31 mars 2007 et 2006, le groupe n'a pas identifié de risque de contrepartie significatif.

## 32.3. Valeurs de marché des instruments financiers

Les valeurs de marché ont été estimées pour la majorité des instruments financiers du groupe, à l'aide de différentes méthodes d'évaluation, telles que l'actualisation des flux de trésorerie. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues pour fournir les informations ci-après sont par nature théoriques. Elles comprennent les limites suivantes :

- les valeurs de marchés estimées ne prennent pas en considération l'effet des variations ultérieures de taux d'intérêt et de cours de change,
- les montants estimés aux 31 mars 2008, 2007 et 2006 ne sont pas représentatifs des gains ou pertes qui seraient enregistrés à l'échéance ou en cas de résiliation de l'instrument financier.

L'application de méthodes et hypothèses différentes pourrait avoir, en conséquence, un effet significatif sur les valeurs de marchés estimées.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- *Disponibilités, créances clients, autres débiteurs, concours bancaires court terme et assimilés, dettes fournisseurs et autres créditeurs :*  
Le groupe estime qu'en raison de leur caractère court terme, la valeur comptable constitue une approximation raisonnable de leur valeur de marché.
- *Valeurs mobilières de placement, titres de participation et autres titres :*  
Les valeurs de marché des titres sont déterminées principalement par référence au prix du marché ou par référence au marché de titres similaires.  
En l'absence de marché, les titres sont retenus pour leur valeur comptable, considérée comme une approximation raisonnable de leur valeur de marché.
- *Emprunts, autres dettes financières et prêts :*  
Les emprunts, autres dettes financières et prêts à taux variables ont été retenus pour leur valeur comptable.

## Groupe Air France-KLM

La valeur de marché des emprunts, autres dettes financières et prêts à taux fixes a été déterminée par actualisation des flux futurs aux taux d'intérêts du marché pour des instruments de caractéristiques similaires.

- *Instruments financiers hors bilan :*

La valeur de marché des instruments financiers hors bilan correspond aux montants qui seraient payés ou reçus pour résilier ces engagements aux 31 mars 2008, 2007 et 2006, évalués sur la base des taux de marché à la date de clôture.

# Groupe Air France-KLM

Les valeurs de marché ainsi déterminées sont présentées dans le tableau ci-après :

En millions d'euros	31 mars 2008		31 mars 2007		31 mars 2006	
	Valeur comptable	Valeur de marché estimée	Valeur comptable	Valeur de marché estimée	Valeur comptable	Valeur de marché estimée
<b>Actifs financiers</b>						
<b><u>Actifs financiers disponibles à la vente</u></b>						
Titres de participation	78	78	73	73	77	77
<b><u>Actifs de transaction</u></b>						
Valeurs mobilières de placement	185	185	533	533	865	865
<b><u>Prêts et créances</u></b>						
Prêts						
Taux fixe	294	319	329	346	351	362
Taux variable	85	84	126	126	151	151
Instruments dérivés de taux						
SWAP de taux	116	116	156	156	220	220
Instruments dérivés de change						
Options de change	2	2	15	15	21	21
Contrats à terme de devises	92	92	16	16	54	54
Swaps de change	20	20	23	23		
Instruments dérivés sur matières premières						
SWAP et options sur produits pétroliers	3 152	3 152	836	836	1 700	1 700
Créances clients	2 569	2 569	2 610	2 610	2 518	2 518
Autres débiteurs (hors instruments dérivés)	817	817	830	830	843	843
<b><u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u></b>						
Equivalents de trésorerie	4 051	4 051	3 249	3 249	2 726	2 726
Caisses et banques	330	330	248	248	220	220
<b>Passifs financiers</b>						
<b><u>Dettes au coût amorti</u></b>						
Emprunts obligataires(*)						
Taux fixe	1 139	1 063	936	856	382	548
Titres à durée indéterminée	457	417	584	584	638	633
Autres emprunts et dettes financières						
Taux fixe	2 318	2 226	2 534	2 549	3 175	3 182
Taux variable	3 905	3 905	4 368	4 368	4 891	4 891
<b><u>Instruments dérivés</u></b>						
Instruments dérivés de taux						
SWAP de taux	170	170	159	159	121	121
Instruments dérivés de change						
Options de change	203	203	24	24	15	15
Contrats à terme de devises	572	572	163	163	78	78
Swaps de change	16	16	1	1	-	-
Instruments dérivés sur matières premières						
SWAP et options sur produits Pétroliers	690	690	120	120	160	160
<b><u>Autres dettes</u></b>						
Dettes fournisseurs	2 218	2 218	2 131	2 131	2 039	2 039
Titres de transport émis et non utilisés	2 279	2 279	2 217	2 217	2 062	2 062
Autres créditeurs (hors instruments dérivés)	2 319	2 319	2 268	2 268	2 312	2 312

(\*) Les emprunts obligataires à taux fixe sont constitués de l'OCEANE émise en avril 2005, ainsi que l'emprunt obligataire de 750 millions d'euros émis respectivement en septembre 2006 et avril 2007 par la société Air France.

Emprunt OCEANE : la valeur de marché de 368 millions d'euros a été calculée sur la base du cours de l'obligation au 31 mars 2008. Cette valeur de marché intègre la juste valeur de la composante dette (montant au bilan de 389 millions d'euros au 31 mars 2008) ainsi que la juste valeur de l'option de conversion inscrite en capitaux propres pour un montant de 61 millions d'euros.

Emprunt obligataire émis en septembre 2006 et avril 2007 : les caractéristiques de cet emprunt sont décrites en note 30.4. La valeur de marché de la dette est de 756 millions d'euros.

# Groupe Air France-KLM

## 32.4. Sensibilité

### Sensibilité sur le prix du carburant

L'impact sur le « résultat avant impôt des entreprises intégrées » et sur les « produits / (charges) net(te)s constaté(e)s directement en capitaux propres » de la variation des cours du carburant de +/- 10 USD par baril de brent est présenté ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	31 mars 2008		31 mars 2007		31 mars 2006	
	Augmentation de 10 USD par baril de brent	Diminution de 10 USD par baril de brent	Augmentation de 10 USD par baril de brent	Diminution de 10 USD par baril de brent	Augmentation de 10 USD par baril de brent	Diminution de 10 USD par baril de brent
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	43	(46)	58	(21)	2	(31)
Produits / (charges) net(te)s constaté(e)s directement en capitaux propres	888	(921)	834	(779)	878	(886)

### Sensibilité aux taux de change

La contre-valeur en euros des actifs et passifs monétaires est présentée ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	Actifs monétaires			Passifs monétaires		
	31 mars 2008	31 mars 2007	31 mars 2006	31 mars 2008	31 mars 2007	31 mars 2006
Dollar US	528	635	586	919	1 321	1 708
Livre sterling	26	7	22	49	43	64
Yen	4	9	25	202	203	256
Franc suisse	10	2	10	271	258	265
Dollar canadien	3	2	2	2	9	3

Le montant des actifs et passifs monétaires présentés dans le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la réévaluation des actifs et passifs documentés dans le cadre de relations de fair value hedge.

L'impact maximum sur le « résultat avant impôt des entreprises intégrées » et sur les « produits / (charges) net(te)s constaté(e)s directement en capitaux propres » de la variation des taux de change de 10% en valeur absolue par rapport à l'euro est présenté ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	Dollar US			Livre sterling			Yen		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	107	37	46	4	6	7	15	3	5
Produits / (charges) net(te)s constaté(e)s directement en capitaux propres	142	121	115	7	40	35	17	5	1

# **Groupe Air France-KLM**

## **Sensibilité aux taux d'intérêt**

Le groupe est exposé au risque de variation des taux d'intérêt. La variation de 100 points de base des taux d'intérêt aurait un impact de 25 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 mars 2008, contre 16 millions d'euros au 31 mars 2007 et 7 millions d'euros au 31 mars 2006.

# Groupe Air France-KLM

## 33. ENGAGEMENTS DE LOCATIONS

### 33.1. Locations financement

Le détail des emprunts relatifs aux locations financement est donné en note 30.

### 33.2. Locations opérationnelles

Les paiements minimaux futurs des locations opérationnelles se décomposent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i> <b>Au 31 mars</b>	<b>Paiements minimaux futurs</b>		
	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Avions</b>			
Echéances en			
N + 1	630	637	645
N + 2	589	555	580
N + 3	483	427	457
N + 4	356	369	354
N + 5	281	282	298
Au delà de 5 ans	433	516	613
	<b>2 772</b>	<b>2 786</b>	<b>2 947</b>
<b>Constructions</b>			
échéances en			
N + 1	227	146	106
N + 2	226	130	102
N + 3	224	118	90
N + 4	225	102	79
N + 5	228	95	67
Au delà de 5 ans	657	654	592
	<b>1 787</b>	<b>1 245</b>	<b>1 036</b>

Les loyers relatifs aux locations opérationnelles « avions » se sont élevés à 611 millions d'euros au 31 mars 2008 contre 600 millions d'euros au 31 mars 2007 et 637 millions d'euros au 31 mars 2006.

Le groupe peut être amené à sous louer du matériel aéronautique ou des constructions. Les produits générés par cette activité sont non significatifs pour le groupe.

## 34. COMMANDES DE MATÉRIELS AÉRONAUTIQUES

Les échéances des engagements de commandes fermes de matériels aéronautiques se ventilent comme suit :

<i>En millions d'euros</i> <b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
N + 1	999	870	989
N + 2	1 292	571	951
N + 3	945	688	731
N + 4	706	416	545
N + 5	133	287	137
Au delà de 5 ans	-	-	135
<b>Total</b>	<b>4 075</b>	<b>2 832</b>	<b>3 488</b>



## Groupe Air France-KLM

Les engagements portent sur des montants en dollar US, convertis au cours de clôture de chaque exercice considéré.

Le nombre d'appareils en commande ferme au 31 mars 2008 augmente de 58 unités par rapport au 31 mars 2007 et s'élève à 105 appareils. Le nombre d'options augmente aussi de 29 unités sur la même période pour s'établir à 63 appareils. Ces évolutions s'expliquent par :

- la livraison de 11 appareils au cours de l'exercice ;
- de nouvelles commandes : 56 en commande ferme et 42 en option ;
- la confirmation de 13 options en commande ferme.

### Flotte long-courrier

#### *Passage*

Le groupe a reçu 6 Boeing B777. Au titre de ces mêmes avions, il a passé une commande ferme de 7 unités, levé 8 options (dont une provenant des Boeing B777F) et posé 12 options.

De plus, le groupe a levé 2 options sur les Airbus A380 et en a posé 2 sur les Airbus A330.

Au 31 mars 2008, le carnet de commande du groupe pour la flotte long-courrier passage est composé de 12 Airbus A380, 20 Boeing B777 en commande ferme ainsi que de 2 Airbus A380, 2 Airbus A330 et 13 Boeing B777 en option.

#### *Fret*

Suite à la levée d'une option sur les Boeing B777F convertie en B777, le groupe en a posé une nouvelle. Ainsi, les commandes en cours au titre de l'activité long courrier fret sont stables avec huit Boeing B777F (cinq en commande ferme et trois options). Les premières livraisons interviendront à l'hiver 2008-2009.

### Flotte moyen-courrier

Le groupe a réceptionné 2 Boeing B737 finalement financés en location opérationnelle. Il a passé une commande ferme de 15 Airbus A320/A321 et levé les 3 options sur les Airbus A318 qu'elle a converties en A320/A321. Cette nouvelle commande est assortie de 10 options. Le groupe a également passé une commande de Boeing B737, 12 en commande ferme et 3 en option.

Au 31 mars 2008, le carnet de commande du groupe est composé de 12 Airbus A320, 6 Airbus A321, 20 Boeing B737 en commande ferme et de 10 Airbus A320, 11 Boeing B737 en option.

### Flotte régionale

Le groupe a reçu 3 Canadair CRJ700, il a passé une commande de 10 Embraer 170 dont une option, de 24 Embraer 190 dont 13 en option et de 2 AVRO RJ85.

Au 31 mars 2008, le carnet de commande du groupe est composé de 10 Embraer 170 dont un en option, de 24 Embraer 190 dont 13 en option, de 2 AVRO RJ85, et de 16 CRJ1000 dont 8 en option.

# Groupe Air France-KLM

Ces engagements portent sur les types d'appareils suivants :

Type avion	Année de livraison		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà de N+5
A318	Au 31 mars 2008	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	Au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	2	1	-	-	-
	Au 31 mars 2006	Commandes fermes	6	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	1	2	1	-	-
A320	au 31 mars 2008	Commandes fermes	1	1	2	8	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	8	2
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	1	-	-	-	-
A321	au 31 mars 2008	Commandes fermes	1	-	2	3	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
A330	au 31 mars 2008	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	2	-	-
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	3	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
A380	au 31 mars 2008	Commandes fermes	-	5	3	3	1	-
		<i>Options</i>	-	-	-	1	1	-
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	5	3	2	-
		<i>Options</i>	-	-	-	1	2	1
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	-	2	3	3	1	1
		<i>Options</i>	-	-	-	-	1	3
B737	au 31 mars 2008	Commandes fermes	4	3	7	4	2	-
		<i>Options</i>	-	-	-	1	3	7
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	4	6	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	2	5	1	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	1	1	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	2	9	4	-	-
B777	au 31 mars 2008	Commandes fermes	5	5	5	4	1	-
		<i>Options</i>	-	-	-	4	8	1
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	6	4	1	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	5	3	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	7	6	1	2	-	-
		<i>Options</i>	-	-	1	4	3	-
B777 F	au 31 mars 2008	Commandes fermes	3	2	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	2	1	-	-
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	3	2	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	1	2	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	-	-	3	2	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	1	2	-
Emb170	au 31 mars 2008	Commandes fermes	3	4	2	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	1	-	-	-
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
Emb 190	au 31 mars 2008	Commandes fermes	5	6	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	5	8	-	-
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	3	3	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
AVRO RJ85	au 31 mars 2008	Commandes fermes	2	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		<i>Options</i>	-	-	-	-	-	-

# Groupe Air France-KLM

Type avion	Année de livraison		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà de N+5
CRJ 700	au 31 mars 2008	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		Options	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	3	-	-	-	-	-
		Options	-	-	-	-	-	-
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		Options	-	-	-	-	-	-
CRJ 1000	au 31 mars 2008	Commandes fermes	-	1	4	3	-	-
		Options	-	-	-	-	-	8
	au 31 mars 2007	Commandes fermes	-	-	1	4	3	-
		Options	-	-	-	-	-	8
	au 31 mars 2006	Commandes fermes	-	-	-	-	-	-
		Options	-	-	-	-	-	-

## 35. AUTRES ENGAGEMENTS

### 35.1. Engagements donnés

<i>En millions d'euros</i>			
Au 31 mars	2008	2007	2006
Engagements d'achats, de souscription de titres	1	3	3
Engagements de cessions de titre	(5)	(6)	(3)
Avais, cautions et garanties donnés	113	109	98
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	5 398	5 997	7 572
Commandes de biens au sol	159	73	187

Le détail des nantissements et sûretés réelles du groupe s'établit comme suit au 31 mars 2008 :

<i>En millions d'euros</i>					
	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant de l'actif nanti	Total du poste de bilan VNC	% correspondant
Immobilisations incorporelles	-	-	-	475	-
Immobilisations corporelles	Mars 98	Octobre 2019	6 018	14 473	41,58 %
Immobilisations financières	Mai 92	Octobre 2019	852	1 259	67,67 %
			<b>6 870</b>	<b>16 207</b>	<b>42,39 %</b>

### 35.2. Engagements reçus

<i>En millions d'euros</i>			
Au 31 mars	2008	2007	2006
Avais, cautions et garanties reçus	302	245	198
Autres	2	83	133

Les avais, cautions et garanties reçues correspondent principalement à des lettres de crédit données par des institutions financières.

# Groupe Air France-KLM

## 36. Parties liées

### 36.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les administrateurs détiennent moins de 0,05% des droits de vote.

Les avantages accordés aux trois principaux dirigeants se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Avantages à court terme	4,7	3,4	2,9
Avantages postérieurs à l'emploi	7,5	5,0	1,6
<b>Total</b>	<b>12,2</b>	<b>8,4</b>	<b>4,5</b>

Le montant des jetons de présence, se rapportant à l'exercice clos le 31 mars 2007, versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008 aux membres du Conseil d'administration s'est élevé à 0,6 million d'euros.

### 36.2. Transactions avec les autres parties liées

Les montants cumulés des transactions réalisées avec les autres parties liées pour les exercices clos les 31 mars 2008, 2007 et 2006 se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Actif</b>			
Créances client (net)	105	130	114
Autres débiteurs courants	5	2	-
Autres actifs non courants	21	10	8
	<b>131</b>	<b>142</b>	<b>122</b>
<b>Passif</b>			
Dettes fournisseurs	104	61	128
Autres dettes courantes	43	49	-
Autres dettes à long terme	56	82	93
	<b>203</b>	<b>192</b>	<b>221</b>

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Au 31 mars</b>			
Chiffre d'affaires	310	291	281
Redevances aéronautiques et autres loyers	(584)	(553)	(571)
Autres charges externes	(255)	(214)	(209)
Services aux passagers	(61)	(87)	(91)
Autres	238	(21)	(19)
	<b>(352)</b>	<b>(584)</b>	<b>(609)</b>

Dans le cadre de son activité, le groupe réalise des transactions avec des organismes gouvernementaux et des entreprises publiques dont notamment le ministère de la Défense, Aéroport de Paris (ADP), la Direction Générale de

# Groupe Air France-KLM

l'Aviation Civile. Air France-KLM considère que les transactions, effectuées avec ces tiers, ont été conclues à des conditions normales et courantes. Les principales transactions concernent :

## Aéroport de Paris (ADP)

- Des loyers payés au titre de contrats de location de terrains et de bâtiments
- Des redevances correspondant à la gestion par ADP des flux aéroportuaires et passagers.

De plus, ADP collecte les taxes d'aéroport pour le compte de l'Etat.

Pour les exercices clos le 31 mars 2008, 2007 et 2006, les dépenses relatives aux transactions décrites ci-dessus s'élèvent respectivement à 548 millions d'euros, 524 millions d'euros et 500 millions d'euros.

## Ministère de la Défense

Air France-KLM a conclu des contrats avec le Ministère de la Défense français concernant la maintenance d'avions de l'armée française. Le chiffre d'affaires relatif à cette activité représente 116 millions d'euros au 31 mars 2008 contre 125 millions d'euros au 31 mars 2007 et 110 millions d'euros au 31 mars 2006.

## Direction Générale de l'Aviation Civile

Cette autorité réglementaire placée sous l'autorité du ministère des transports est garante de la sécurité et de la sûreté du trafic aérien évoluant dans le ciel et sur les aérodromes français. A ce titre, la DGAC facture à Air France-KLM des prestations de service correspondant à l'utilisation des installations pour un montant de 98 millions d'euros au titre de l'exercice clos au 31 mars 2008 contre 106 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2007 et 98 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006.

## Transactions avec les entreprises mises en équivalence

Le groupe a réalisé au cours de l'exercice, des opérations, avec des entreprises associées mises en équivalence. Il s'agit notamment de WAM Acquisition (ex Amadeus GTD). Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008, le montant des transactions avec WAM Acquisition représente pour le groupe un produit de 72 millions d'euros (contre 69 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2007 et 68 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006) et une charge de 228 millions d'euros (contre 189 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2007 et 177 millions au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006). Le groupe a également réalisé des opérations avec la société Martinair. Le chiffre d'affaires résultant de l'activité avec Martinair s'élève à 32 millions d'euros au 31 mars 2008 contre 33 millions d'euros au 31 mars 2007 et 26 millions d'euros au 31 mars 2006. Le groupe acquiert des services auprès de Martinair dont le coût total s'établit à 28 millions d'euros au 31 mars 2008 comme au 31 mars 2007 et 35 millions d'euros au 31 mars 2006.

Air France-KLM a réalisé au cours de l'exercice, des opérations, avec les autres entreprises associées mises en équivalence. Il s'agit notamment de Heathrow Cargo Handling. Le montant des opérations réalisées avec ces sociétés n'est pas significatif pour les exercices clos le 31 mars 2008, 2007 et 2006.

## 37. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

### 37.1. Acquisitions de filiales et participations

Les sorties nettes de trésorerie relatives à l'acquisition de filiales et participations s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Trésorerie décaissée pour les acquisitions	(294)	(25)	(58)
Trésorerie des entités acquises	22	-	-
<b>Sortie nette de trésorerie</b>	<b>(272)</b>	<b>(25)</b>	<b>(58)</b>

- **Au 31 mars 2008**

## Groupe Air France-KLM

La trésorerie décaissée pour les acquisitions comprend principalement l'acquisition de VLM pour 178 millions d'euros, de titres Air France-KLM pour 88 millions d'euros et de titres KLM pour 12 millions d'euros.

- **Au 31 mars 2007**

La trésorerie décaissée pour les acquisitions comprend principalement l'acquisition de 2% des titres du Club Med pour un montant de 17 millions d'euros.

- **Au 31 mars 2006**

La trésorerie décaissée pour les acquisitions comprend principalement la souscription à l'augmentation de capital d'Alitalia pour un montant de 25 millions d'euros, à l'acquisition de titres KLM pour un montant de 13 millions d'euros, de titres Aero Maintenance Group (AMG) pour un montant de 12 millions d'euros et Airlinair pour un montant de 4 millions d'euros.

### 37.2. Cessions de filiales

Les entrées nettes de trésorerie relatives aux cessions de filiales et participations s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>			
<b>Au 31 mars</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Trésorerie encaissée lors des cessions	84	43	35
Trésorerie des entités cédées	-	-	-
<b>Entrée nette de trésorerie</b>	<b>84</b>	<b>43</b>	<b>35</b>

- **Au 31 mars 2008**

La trésorerie encaissée lors de cessions est constituée principalement de la cession de la participation dans la société Alpha Airport Plc pour un montant de 69 millions d'euros.

- **Au 31 mars 2007**

La trésorerie encaissée lors des cessions est constituée principalement de la cession de titres d'auto-contrôle à hauteur de 30 millions d'euros.

- **Au 31 mars 2006**

La trésorerie encaissée lors des cessions est constituée principalement de la cession de titres d'auto-contrôle à hauteur de 22 millions d'euros et de la participation dans la société Air Austral pour un montant de 9 millions d'euros.

### 37.3. Transactions non monétaires

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, le groupe a acquis en location financière un lot du Trieur Bagages Est (TBE) sur l'aéroport Charles de Gaulle. Ni l'acquisition du TBE ni la dette rattachée n'ont d'impact dans le tableau des flux de trésorerie.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2007, le groupe a échangé un terrain situé à côté de Schiphol (Pays-bas) contre les titres de la société Schiphol Logistics Park CV. La valorisation tant du terrain que des titres s'élève à 24 millions d'euros. La société Schiphol Logistics Park CV est mise en équivalence. Ni la cession du terrain ni l'acquisition des titres de Schiphol Logistics Park CV n'ont d'impact dans le tableau des flux de trésorerie.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2006, il n'y a eu aucune transaction non monétaire significative.

# Groupe Air France-KLM

## 38. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il ne s'est produit aucun événement postérieur à la clôture.

## 39. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008 ou postérieurement, décrites ci-dessous, n'ont pas été adoptées par le groupe pour l'établissement de ses états financiers consolidés :

- La norme révisée IAS 1 « Présentation des états financiers », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- La norme IFRS 8 « Segments opérationnels », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- La révision de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- La révision de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009 ;
- La révision de la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009 ;
- L'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de service », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ;
- L'interprétation IFRIC 13 « Programmes de fidélisation », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2008 ;
- L'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 : Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement et leur interaction », applicable pour les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'impact de l'application de l'interprétation IFRIC 14 a déjà été anticipée par le groupe (cf. note 3.17) et son entrée en vigueur n'aura donc pas d'impact pour le groupe.

Le groupe est en cours d'estimation de l'impact potentiel d'IFRIC 13 sur les comptes consolidés et les notes annexes. Les autres textes listés ci-dessus ne devraient pas conduire à des impacts significatifs.

Les révisions aux normes IAS1, IAS 23, IFRS 3 et IAS 27 ainsi que les interprétations IFRIC 12 et IFRIC 13 n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne.

Les autres normes, interprétations et amendements à des normes existantes ne sont pas applicables pour le groupe.

# Groupe Air France-KLM

## 40. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 MARS 2008

Le périmètre comprend 161 sociétés consolidées et 25 sociétés mises en équivalence.

### 40.1. Sociétés consolidées

Entité	Activité	% d'intérêt	% de contrôle
AIR FRANCE SA	Multiactivités	100	100
KLM N.V.	Multiactivités	99	49
AEROLIS	Passage	51	51
AIR FRANCE SERVICES LTD	Passage	100	100
AIR France GROUND HANDLING INDIA PVT LTD	Passage	51	51
BRIT AIR	Passage	100	100
CITY JET	Passage	100	100
CYGNIFIC (UK) LIMITED	Passage	99	49
CYGNIFIC B.V.	Passage	99	49
FREQUENCE PLUS SERVICES	Passage	100	100
IAS ASIA INCORPORATED	Passage	99	49
IASA INCORPORATED	Passage	99	49
ICARE	Passage	100	100
INTERNATIONAL AIRLINE SERVICES EUROPE LIMITED	Passage	99	49
INTERNATIONAL AIRLINE SERVICES LIMITED	Passage	99	49
INTERNATIONAL AIRLINE SERVICES OFFSHORE LIMITED	Passage	99	49
INTERNATIONAL MARINE AIRLINE SERVICES LIMITED	Passage	99	49
INTERNATIONAL MARINE AIRLINE SERVICES LIMITED LIABILITY COMPANY	Passage	99	49
KLM CITYHOPPER B.V.	Passage	99	49
KLM CITYHOPPER UK LTD	Passage	99	49
KLM GROUND SERVICES LIMITED	Passage	99	49
KLM LUCHTVAARTSCHOOL B.V.	Passage	99	49
LYON MAINTENANCE	Passage	100	100
REGIONAL COMPAGNIE AERIENNE EUROPEENNE	Passage	100	100
SOCIETE D'EXPLOITATION AERONAUTIQUE	Passage	100	100
Stichting Studentenhuisvesting Vliegveld Eelde	Passage	99	49
TEAMTRACKERS SA	Passage	100	100
TEAMTRACKERS SRO	Passage	100	100
VLM AIRLINES NV	Passage	100	100
BLUE CROWN B.V.	Fret	99	49
CSC INDIA	Fret	50	49
MEXICO CARGO HANDLING	Fret	100	100
ROAD FEEDER MANAGEMENT B.V.	Fret	99	49
SODEXI	Fret	75	75
AIR FRANCE INDUSTRIE US	Maintenance	100	100
CRMA	Maintenance	100	100
EUROPEAN PNEUMATIC COMPONENT OVERHAUL AND REPAIR (EPCOR) B.V.	Maintenance	99	49
GUANGZHOU HANGXIN AVIONICS CO. LTD	Maintenance	41	100
HANGXIN HITECH RESOURCES HOLDING LTD	Maintenance	41	80
KLM UK ENGINEERING LIMITED	Maintenance	99	49
REENTON DEVELOPMENT LIMITED	Maintenance	51	51
SHANGHAI HANGXIN AERO MECHANICS CO. LTD	Maintenance	41	100



# Groupe Air France-KLM

Entité	Activité	% d'intérêt	% de contrôle
ACNA	Autres	98	100
ACSAIR	Autres	50	51
AEROFORM	Autres	98	100
AEROSUR	Autres	98	100
AFRIQUE CATERING	Autres	50	51
AIR CHEF	Autres	49	50
AIR FRANCE FINANCE	Autres	100	100
AIR FRANCE FINANCE IRELAND	Autres	100	100
AIR FRANCE PARTNAIRS LEASING NV	Autres	45	45
AIR UK (Jersey) LIMITED	Autres	99	49
AIR UK LEASING LIMITED	Autres	99	49
AIRCRAFT MAINTENANCE AMSTERDAM B.V.	Autres	99	49
AIRGO B.V.	Autres	99	49
AIRPORT MEDICAL SERVICES B.V.	Autres	79	49
AIRPORT MEDICAL SERVICES C.V.	Autres	79	49
ALL AFRICA AIRWAYS	Autres	80	80
AMA HOLDING B.V.	Autres	99	49
AMSTERDAM SCHIPOL PIJPLEIDING BEHEER B.V.	Autres	58	49
AMSTERDAM SCHIPOL PIJPLEIDING B.V.	Autres	59	49
AMSTERDAM SCHIPOL PIJPLEIDING C.V.	Autres	71	49
AQUILA INVEST B.V.	Autres	99	49
BASE HANDLING	Autres	98	100
BLUE YONDER II B.V.	Autres	99	49
BLUE YONDER IX B.V.	Autres	99	49
BLUE YONDER X B.V.	Autres	99	49
BLUE YONDER XI B.V.	Autres	99	49
BLUE YONDER XII B.V.	Autres	99	49
BLUE YONDER XIII B.V.	Autres	99	49
BLUE YONDER XIV B.V.	Autres	99	49
BLUE YONDER 15	Autres	99	49
BRUNEAU PEGORIER	Autres	98	100
CARI	Autres	98	100
CATERING FDF	Autres	98	100
CATERING PTP	Autres	98	100
CELL K16 INSURANCE COMPANY	Autres	99	0
CENTRE DE PRODUCTION ALIMENTAIRE	Autres	98	100
CULIN'AIR PARIS	Autres	98	100
DAKAR CATERING	Autres	49	50
ETS Equipment Techno Services	Autres	99	49
EUROPEAN CATERING SERVICES	Autres	98	100
GIE JEAN BART	Autres	10	10
GIE SERVCENTER	Autres	98	100
GIE SURCOUF	Autres	100	100
HANDICAIR	Autres	98	100
HEESWIJK HOLDING B.V.	Autres	99	49
JET CHEF	Autres	98	100
KES AIRPORT EQUIPMENT FUELLING B.V.	Autres	99	49
KES AIRPORT EQUIPMENT LEASING B.V.	Autres	99	49
KLEUR INVEST B.V.	Autres	99	49
KLM AIRLINE CHARTER B.V.	Autres	99	49
KLM CATERING SERVICES SCHIPOL B.V.	Autres	99	49
KLM EQUIPMENT SERVICES B.V.	Autres	99	49
KLM FINANCIAL SERVICES B.V.	Autres	99	49

# Groupe Air France-KLM

Entité	Activité	% d'intérêt	% de contrôle
KLM FLIGHT CREW SERVICES GMBH	Autres	99	49
KLM HEALTH SERVICES B.V.	Autres	99	49
KLM INTERNATIONAL CHARTER B.V.	Autres	99	49
KLM INTERNATIONAL FINANCE COMPANY B.V.	Autres	99	49
KLM OLIEMAATSCHAPPIJ B.V.	Autres	99	49
KLM UK HOLDINGS LIMITED	Autres	99	49
KLM UK LIMITED	Autres	99	49
KROONDUIF B.V.	Autres	99	49
LYON AIR TRAITEUR	Autres	98	100
MALI CATERING	Autres	70	99
MANAGEMENT MAATSCHAPPIJ B.V.	Autres	99	49
MARTINIQUE CATERING	Autres	91	93
MAURITANIE CATERING	Autres	25	51
OCCABOT BEHEER B.V.	Autres	99	49
O'FIONNAGAIN HOLDING COMPANY LIMITED	Autres	100	100
ORION-STAETE B.V.	Autres	99	49
ORLY AIR TRAITEUR	Autres	98	100
OUAGADOUGOU CATERING SERVICES	Autres	98	100
PASSERELLE	Autres	98	100
PASSERELLE CDG	Autres	98	100
PELICAN	Autres	100	100
PHK FREIGHT SERVICES B.V.	Autres	99	49
PMAIR	Autres	50	51
PRESTAIR	Autres	98	100
PYRHELIO-STAETE B.V.	Autres	99	49
QUASAR-STAETE B.V.	Autres	99	49
RIGEL-STAETE B.V.	Autres	99	49
ROSC LIMITED	Autres	99	49
SAVEUR DU CIEL	Autres	98	100
SERVAIR (Cie d'exploitation des services auxiliaires aériens)	Autres	98	98
SERVAIR SATS	Autres	50	51
SERVANTAGE	Autres	98	100
SERVCLEANING	Autres	98	100
SERVLING	Autres	98	100
SKYCHEF	Autres	54	55
SKYLOGISTIC	Autres	98	100
SOCIETE IMMOBILIERE AEROPORTUAIRE	Autres	98	100
SOGRI	Autres	95	97
SORI	Autres	49	50
SPECIAL MEALS CATERING	Autres	98	100
SPICA-STAETE B.V.	Autres	99	49
STICHTING GARANTIEFONDS KLM LUCHTVAARTSCHOOL	Autres	99	49
SYSTAIR	Autres	98	100
TAKEOFF 1 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 10 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 11 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 12 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 13 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 14 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 15 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 16 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 2 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 3 LIMITED	Autres	100	100

# Groupe Air France-KLM

Entité	Activité	% d'intérêt	% de contrôle
TAKEOFF 4 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 5 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 6 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 7 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 8 LIMITED	Autres	100	100
TAKEOFF 9 LIMITED	Autres	100	100
TOULOUSE AIR TRAITEUR	Autres	50	51
TRANSAVIA AIRLINES BV	Autres	99	49
TRANSAVIA AIRLINES C.V.	Autres	99	49
TRANSAVIA France	Autres	99	100
TRAVEL INDUSTRY SYSTEMS B.V.	Autres	99	49
UILEAG HOLDING COMPANY LIMITED	Autres	100	100
WEBLOK B.V.	Autres	99	49

## 40.2. Sociétés mises en équivalence

Entité	Activité	% d'intérêt	% de contrôle
FINANCIERE LMP	Passage	20	20
HEATHROW CARGO HANDLING	Fret	50	50
AERO MAINTENANCE GROUP	Maintenance	39	39
SHANGDONG XIANGYU AERO-TECHNOLOGY SERVICES LTD	Maintenance	8	20
SINGAPORE HANGXIN AVIATION ENG. PTE	Maintenance	12	30
SPAIRLINERS	Maintenance	50	50
BAAN TARA DEVELOPMENT LTD	Autres	99	49
BAAN TARA HOLDING LTD	Autres	99	49
FLYING FOOD CATERING	Autres	48	49
FLYING FOOD MIAMI	Autres	48	49
FLYING FOOD SAN FRANCISCO	Autres	43	44
FLYING FOOD SERVICES	Autres	48	49
INTERNATIONAL AEROSPACE MANAGEMENT COMPANY S.C.R.L.	Autres	20	20
KENYA AIRWAYS LIMITED	Autres	26	26
LOGAIR	Autres	49	50
LOME CATERING SA	Autres	17	35
MACAU CATERING SERVICES	Autres	17	34
MARTINAIR HOLLAND N.V.	Autres	49	49
PAVILLON D'OC TRAITEUR	Autres	34	35
SCHIPOL LOGISTICS PARK CV	Autres	52	49
SEREP	Autres	38	39
SERVAIR EUREST	Autres	34	35
SESAL	Autres	39	40
TERMINAL ONE GROUPE ASSOCIATION	Autres	25	25
WAM	Autres	22	22